

LE MAL NECESSAIRE

la police

administrative

judiciaire

Christian

STEVENS

**QUE LE POUVOIR SOIT DE "DROITE",
DE "GAUCHE" OU DU "CENTRE",
IL EXISTERA TOUJOURS UNE POLICE
POUR LE DEFENDRE.**

Les temps sont à la contestation, à la violence, au désordre moral.
Les pays qui disposent de polices d'Etat, comme la France ou l'Allemagne,
ne semblent pas baigner dans une sécurité plus grande que les pays comme
la Belgique, possédant des polices disparates et inégales.

Quand des policiers tuent un homme : ne dites pas : "c'est un malheur!".
Dites : "c'est un signe !"
Il faut aller au-delà du drame et ne pas l'entourer de barrières.
Cela nous concerne tous, flics et non-flics et il faut trouver des mesures
efficaces. Mais lesquelles ?

En ce qui concerne les missions de police, il n'y a pas de difficultés.
Mais par contre, définir le comportement individuel du policier, l'apprécier...
là, le bât blesse et les difficultés commencent....

Il y a des brutes et des racistes dans les polices. Il y a des gendarmes
intrigants. Il y a des magistrats incompétents.
On punit, sanctionne, mute, mais au fond, cela sert à quoi ?
Puisque quand on les écarte, il en vient d'autres !

Il est nettement plus difficile mais tellement plus efficace de trouver des
moyens d'empêcher :

- *les brutes de frapper*
- *les racistes d'injurier*
- *les intrigants de comploter*
- *les imbéciles de faire des ravages.*

Pour arriver à prendre ces moyens, il faut pousser les portes et découvrir nos
polices.
Connaître leurs difficultés, leurs différences, leurs satisfactions, leurs
découragements. Essayer de comprendre leurs accidents.
Donc, apprendre à les redécouvrir et non à juger à priori de leur innocence
ou de leur culpabilité.

AVANT-PROPOS

Le succès est une fausse valeur, rarement en rapport avec l'effort fourni ou avec le sentiment de réussite et me paraît même immoral.

Dans le métier qui est le mien, on apprend à se connaître et à se juger, à connaître et à juger les autres, c.à.d., la foule, le public, etc... Je crois que c'est le seul moyen d'arriver à savoir qui on est, ce que l'on vaut et quelles sont ses propres limites. Ce n'est pas donné à tout le monde et tous les métiers ne permettent pas cette étude de soi et des autres.

C'est un métier de saltimbanque où les gens intéressants sont souvent anonymes.

On m'a souvent "poussé" pour passer à l'échelon supérieur, mais cela ne m'intéresse pas et la question se posera toujours : -"est-ce que véritablement j'avais tout pour y accéder ?" - En fait, je m'en moque éperdument.

Je fais un métier passionnant et je suis certain que celui d'agriculteur l'est aussi, pour autant qu'on aime l'agriculture et qu'il en est de même pour chaque personne qui aime son métier.

Je ne crois pas que j'ai laissé passer ma chance, car la chance n'est pas là où on la croit. Elle n'est pas dans la "gloire", elle est dans le trajet personnel qu'il vous faut accomplir.

Je suis persuadé que je n'ai jamais laissé passer un "train".... lorsqu'il se présente, je saute dedans !

Ce n'est pas forcément un train très populaire, ni un train glorieux, mais c'est mon train !

Si je devais compter les gens qui m'ont vraiment appris quelque chose dans ce métier, ils tiendraient sur les doigts de la main ! C'est bien peu pour un métier aussi tourné vers le public.

Tout au long des pages qui vont suivre, je dis ce que je pense. Il est possible que ce que je dis, surprenne...! Mais je ne me priverais pas de dire ce que je pense sous prétexte que cela risque de surprendre !.

LE MAL NECESSAIRE

PARTIE I

LA POLICE ADMINISTRATIVE

PARTIE II

LA POLICE JUDICIAIRE

PARTIE I

LA POLICE ADMINISTRATIVE

CHAPITRE I	- 1. La police dans le temps	7 - 11
	2. Un mal nécessaire + statistiques	12 - 16
	3. Tu es un superhomme	17 - 18
	4. Un métier éprouvant pour les nerfs	19 - 20
	5. Manque de contacts	21
	6. La discipline	22 - 23
	Quelques perles	24 - 28
	Démagogie ou réalité	29 - 32
CHAPITRE II	- 1) Les policiers face aux privilégiés	34
	2) Les policiers face à la presse	35 - 36
	3) La guerre des polices	37 - 38
CHAPITRE III	- 1) 24 heures d'une patrouille Police Secours	40 - 43
	2) Quelques recettes	44 - 45
CHAPITRE IV	- Les manifestations	46 - 51
	Statistiques	52
CHAPITRE V	- Interventions cocasses	53 - 57

PARTIE II

LA POLICE JUDICIAIRE

CHAPITRE I	- Le gangstérisme moderne	59 - 69
CHAPITRE II	- La violence	70 - 80
CHAPITRE III	- 1) Bruxelles à l'heure du crime et du racketing	82 - 90
	2) Le racket nord-africain	91 - 92
CHAPITRE IV	- Le vol à la tire	93 - 106
CHAPITRE V	- Le vol à l'étalage	107 - 114
CHAPITRE VI	- Prostitution	115 - 132

BIBLIOGRAPHIE

133 - 141

C O N C L U S I O N

142

CHAPITRE I

La police dans le temps

Un mal nécessaire

Statistiques

Flic, tu es un superhomme

Un métier éprouvant pour les nerfs et difficile à exercer

Manque de contacts

La discipline

Quelques perles

Démagogie ou réalité

LA POLICE DANS LE TEMPS

Les racines du mot "police" viennent du grec "Politeia" (organisation politique).

De 1.500 à 1.600 et précédemment, cette organisation se contente de punir les coupables de façon plus qu'élémentaire, par exemple :

- les lâches et les voleurs de sexe masculin sont pendus,
- les faux-monnayeurs sont immergés dans une cuve d'eau bouillante ou d'huile,
- les femmes punies d'adultère et d'infanticide sont enterrées vivantes,
- les sorcières sont noyées ou brûlées vives,
- décapitation, étranglement, pendaison, sont des peines courantes....!

En France et en Belgique

1.667 : sous le règne de Louis XIV, Gabriel-Nicolas de la Reynie, né à Limoges, en 1.625 contribue à l'organisation de la police et à l'assainissement de Paris. Il meurt en 1709.

1809 : sous le règne de Napoléon 1er., Vidocq prend les rênes de la police française.
L'histoire de Vidocq ressemble à un roman picaresque. Fils d'un boulanger d'Arras, il fut successivement, bateleur, soldat, marin, forçat et spécialiste en évasions audacieuses. En 1799, Vidocq s'évade à nouveau et vit à Paris comme fripier pendant une dizaine d'années, sous la menace constante d'être trahi par ses anciens compagnons de geôle. Finalement, il va trouver Monsieur "Henry" à la Préfecture et offre en échange d'une liberté inconditionnelle, sa parfaite connaissance des bas-fonds. Monsieur Henry lui confie la lutte contre le crime à Paris. Il installe son Q.G. dans la petite rue Ste. Anne.
Un principe "combattre le crime avec des criminels" et il s'adjoint les services d'une vingtaine d'anciens bagnards. En un an, il arrête 812 assassins, voleurs, escrocs.

1812 : Formation des premiers agents secrets.

1817 : L'organisation de Vidocq prend le nom de brigade de sûreté. Sa méthode était basée sur une mémoire visuelle prodigieuse ainsi que d'abondantes archives contenant descriptions et portraits.

1823 : En Tchécoslovaquie, le nommé Burquinier, procède aux premières empreintes digitales.

- 1833 : Vidocq doit démissionner parce que le nouveau préfet s'oppose à ce que la sûreté soit uniquement formée de forçats.
- 1834 : Les successeurs de Vidocq sont de respectables citoyens et sont installés Quai des Orfèvres.
- 1839 : Début de la dactyloscopie en Chine.
- 1840 : Utilisation de la photographie par la police française.
- 1850 : Premier casier judiciaire français.
- 1879 : Gustave Macé, succède à Vidocq à la direction de la sûreté. Il supprime la pratique d'utilisation d'anciens bagnards comme indicateurs et instaure une nouvelle pratique consistant à laisser le choix au criminel : soit,
 - purger une longue peine de prison,
 ou,
 - travailler pour la sûreté. Ceux qui acceptaient de travailler pour la police étaient appelés "moutons".
- A cette date, les archives comptent 5 millions de fiches et 80.000 clichés. A la même époque, Louis Andrieux est Préfet de police et entre en service le nommé Alphonse Bertillon (1853-1914).
- Le 1er. octobre de la même année, Bertillon envoie un rapport mentionnant la loi Quetelet, selon laquelle il y a une chance sur quatre que deux individus aient exactement la même taille. Il y mentionne également que chez les adultes, les os gardent leur longueur toute la vie. Son rapport conclu que ajouter une mensuration au fait que deux individus aient exactement la même taille, prouverait qu'il y aurait une chance sur 4.194.304 pour que deux individus soient semblables.
- Ni Gustave Macé, ni Louis Andrieux voulurent en entendre parler et il ne restait à Bertillon qu'à attendre le changement de supérieurs.
- 1882 : Jean Comescaisse, remplace Louis Andrieux à la Préfecture et donne à Bertillon l'autorisation d'utiliser sa méthode à titre expérimental. Quelques temps après, François Herbette, directeur des prisons, adapte le système aux archives pénitentiaires.
- 1885 : L'anthropométrie devient partie intégrante de l'administration des prisons françaises.
- 1888 : Premier casier judiciaire belge.
- En France, première arrestation grâce à la méthode Bertillon. Il s'agit du célèbre anarchiste François Claudius Koenigstein dit Ravachol, né à St. Chamond en 1859. Il fut exécuté en 1892.
- 1896 : Un service privé d'identification utilisant le Bertillonage est fondé en Belgique. Système également adopté par les polices espagnoles, italiennes, portugaises, danoises, hollandaises et allemandes.

- 1912 : Restent fidèles à l'anthropométrie; la Roumanie, le Luxembourg, Monaco, et Paris où Bertillon se bat avec un fanatisme aveugle contre la dactyloscopie.
- 1914 : Le 13 février, décès de Bertillon et de sa méthode. Toute l'Europe cède la place à la dactyloscopie.

Empire Britannique

- 1750 : Sous le règne de Georges II, l'écrivain et juge de paix anglais auteur de Tom Jones, Henry Fielding, né à Sharphan Park près de Glastonbury en 1707, reçoit l'autorisation de fonder une organisation à titre officieuse "The Sergeants of Bow Street" et forme les premiers détectives d'après les mêmes méthodes que Vidocq.
A sa mort en 1754, son demi-frère John Fielding reprend les rênes. Aveugle, la légende prétend qu'il était capable de reconnaître 3.000 criminels au son de leur voix.
Pendant 80 ans, "The Sergeants of Bow Street" constituèrent la seule police criminelle de Londres.
- 1829 : Sous le règne de la Reine Victoria, Sir Robert Peel, Ministre de l'Intérieur de l'époque, né à Chamberhall (1788-1850), crée une force de police civile.
Le 7 décembre de la même année, 1.000 policiers défilent dans la ville et le public les baptise de divers sobriquets : "flics", bobbies, et peelers .
- 1842 : Formation des premiers enquêteurs que Charles Dickens immortalisa dans "Bleak House", l'un des premiers romans policiers anglais, où il fait dire à un des personnages, : "je suis Bucket, le détective". Depuis lors, le mot détective entre dans la langue anglaise.
- 1858 : En Indes, le fonctionnaire britannique William Herschel fait signer avec les empreintes digitales les fournisseurs de matériel de voierie.
- 1862 : Herschel est tenu à utiliser les empreintes digitales lors du paiement de la solde des soldats indiens, afin d'éviter les resquilleurs.
A la même époque au Japon, un médecin écossais nommé Henry Faulds, enseignant la philosophie à Tokio, utilise le même système sans avoir entendu parler des travaux de Herschel.
- 1871 : Le Parlement anglais vote les crédits nécessaires à l'immatriculation officielle des récidivistes, avec photographie et signalement.
- 1892 : Etude de l'anglais Galton sur les empreintes digitales.
- 1895 : Le Ministère de l'Intérieur accepte les recommandations de la commission Troup acceptant la méthode anthropométrique de Bertillon et la méthode dactyloscopique.

- 1897 : En Indes, à la requête de Edouard Henry, inspecteur-général des provinces du Bengale, la dactyloscopie remplace définitivement l'anthropométrie.
- 1901 : En Angleterre, Edward Henry est nommé à la tête du CID. - Criminal Investigation Department.
- 1905 : Le procès Stratton, entraîne la reconnaissance légale de la dactyloscopie dans tout l'empire britannique.
Le système de Bertillon tombe quasiment en désuétude dans presque toute l'Europe.

Amérique du Sud

- 1892 : Le 1er. septembre en Argentine, Juan Vuccetich, originaire de Lésina, en Croatie, émigré en Argentine en 1884, établit un système pratique de classification des empreintes. Il meurt en exil le 28/7/1925 après voulu prendre toutes les empreintes des citoyens de Buenos-Aires.
- 1896 : L'Argentine devient le premier pays au monde à inaugurer la dactyloscopie comme seule méthode fondamentale d'identification.
- 1903 : Le Brésil et le Chili instaurent officiellement le système.
- 1906 : La Bolivie instaure officiellement le système.
- 1908 : Le Pérou, le Paraguay et l'Uruguay instaurent officiellement le système.

Etats-Unis

- 1887 : W. Walling, surintendant de la police new-yorkaise, publie ses mémoires et y invoque la corruption politique de la police.
- 1850 : Création de l'agence privée d'Allan Pinckerton, né à Glasgow en 1819. Débarqua en Amérique en 1842 et mourut en 1884. Son emblème : "Un oeil grand ouvert".
- 1861 : Pinckerton démasque le complot dirigé contre Lincoln.
Pendant la guerre de sécession, son agence espionne pour le compte de l'Union.
- 1870 : Destruction par Pinckerton des "Molly -Mac Guires", secte secrète de Pennsylvanie.
- 1882 : Gilbert Thompson, ingénieur des chemins de fer du nouveau-mexique, appose son pouce sur les feuilles de paie de ses ouvriers.
- 1885 : Un photographe de San-Francisco, suggère de recenser la population chinoise à l'aide d'empreintes.
- 1890 : Apparition du bertillonage aux Etats-Unis.

- 1908 : Le Président Théodore Roosevelt, met une force de police au service du Ministère de la Justice (F.B.I.)
- 1924 : Prise en main du F.B.I. par J.E. Hoover.
- 1930 : Le congrès autorise Hoover à créer un service d'identification couvrant l'ensemble du pays.
- 1956 : Les archives du F.B.I. contiennent plus de 141 millions de fiches d'empreintes complètes des 10 doigts.

1923 : Création du centre de documentation international - INTERPOL - par Scholert.

2. UN MAL NECESSAIRE

Ce matin encore, voyant devant vous un automobiliste foncer malgré l'interdiction du feu rouge, vous vous êtes dit : "ça y est... ils ne sont jamais là quand il le faut " !

Pas de chance, deux heures plus tard, vous trouvez un papillon sur votre pare-brise vous rappelant que vous avez outrepassé votre droit de stationnement. Voilà la goutte qui fait déborder le vase et la colère monte, monte et vous râlez...!

Il faut savoir que le problème *numéro 1* de la police, consiste dans le recrutement de nouveaux éléments.

Ce problème devenu chronique pourrait être résolu si les autorités montraient un peu de bonne volonté à notre égard.

En Belgique, il manque plus ou moins 40% de policiers par rapport au nombre qu'il faudrait pour que ceux-ci puissent assurer pleinement leur mission.

Il est à noter que le potentiel actuel est calculé sur base du nombre d'habitants par commune.

Petite lacune.... ce calcul a été effectué en 1930

Le territoire de la capitale couvre très exactement 32,92 km.2. où vivent 153.405 sujets et où en transitent des dizaines de milliers d'autres.

Pour tenir tout ce petit monde en harmonie, il y a 1.155 policiers....

Bien sûr, s'il ne se passe rien, ce chiffre semble énorme.

Mais voilà, il s'en passe des choses... des choses où une présence policière est bienvenue, sinon absolument nécessaire.

Le "train-train" habituel consiste en :

- rassemblements et attroupements sur la voie publique - manifestations autorisées.
- kermesses, foires, bals, concerts,
- mendiants, vagabonds, nomades, camelots, chanteurs ambulants,
- étalages, terrasses, calicots, paravents, chaises, tables, etc....
- bâtisses, autorisations de démolir, transformer.... ruines, maisons insalubres ou abandonnées,
- le bon état des trottoirs, l'éclairage public, etc....,
- nettoyage et propreté des trottoirs et artères,
- affichage non autorisé, badigeonnage des murs,

- établissements dangereux, insalubres ou incommodes,
- numérotage des maisons,
- travaux en rue,
- marchés publics, halles, commerce ambulant,
- collectes, tombolas, vente de brochures, distribution de tracts,
- débits de boissons, cercles privés, a.s.b.l.,
- lieux où l'on danse, surveillance des mineurs d'âge,
- prostitution, souteneurs,
- salles de spectacles, théâtres, cinémas, cercles, cabarets, réunions sportives,
- bureaux de placement,
- salles jeux et jeux de hasard sur la voie publique,
- vente de journaux et publications contraires aux bonnes moeurs,
- détentions d'animaux,
- surveillance de personnes condamnées ou libérées conditionnellement,
- surveillance des mineurs sous tutelle du juge de la jeunesse et confiés aux parents, tierces personnes ou homes,
- établissements suspects où les mineurs vont danser,
- contrôle des taxes et transports en commun,
- vérification de la vente d'objets ou de meubles chez les brocanteurs,
- absentéisme scolaire,
- contrôle des étrangers (domicile, travail, activités)
- contrôle des séjours prolongés ou illégaux de touristes,
- visite des hôtels, maisons de logement, auberges, garnis,
- contrôle des denrées alimentaires falsifiées ou déclarées nuisibles à la consommation,
- autorisations de détention d'armes à feu de défense et commerce d'armes et de munitions explosives,

- vente de marchandises soldées, démarquées ou à des prix non légaux, affichage de prix,
- travail de femmes, adolescents, enfants dans l'industrie (notamment contrôle du travail de nuit),
- accès à la profession, (contrôle)
- collocation de malades mentaux
- art de guérir, (contrôle)
- poids et mesures (contrôle)
- protection d'animaux, etc...

à ceci s'ajoute ce qui n'est prévu sur aucun agenda officiel et qui a pour nom :

- VIOL - VOL - VIOLENCE - MEURTRE....

La liste est longue et surchargée.

Si on retire de ces 1.155 policiers, les malades et ceux qui sont en repos en en congé et que l'on répartit le reste en 7 jours de 24 heures et ce, par tranches de 8 heures, il y a exactement 250 policiers présents. Pratiquement donc, il n'y a pas *un policier pour six cents bruxellois*, ce qui ne serait rien je le répète, si ceux-ci étaient de gentils membres, d'une gentille société.

Dans le rapport de police publié sous presse de 1974, nous constatons que :

- les crimes et délits contre la paix s'élèvent à 897 cas,
- " " " les personnes s'élèvent à 2.051 cas
- " " " la propriété s'élèvent à 10.806 cas.
- infractions par les lois spéciales (alcool) : 1.949 cas
- " " " " " (roulage) : 7.106 cas
- procès-verbaux divers sur plaintes diverses : 16.919 P.V.
- " " prescrits par le parquet du Procureur du Roi : 41.099 P.V.
- " " sur le devoir prescrits : 45.552 P.V.

Au total, avec quelques autres points : 192.682 P.V., soit une moyenne de 165 P.V. par agent ou 15 P.V. l'heure de jour comme de nuit.

Fastidieux ces chiffres, n'est-ce pas ?

J'espère que ceci permettra à chacun de comprendre ce que font nos policiers en dehors des quelques secondes que leur consacre de temps à autre la TV, et que ces statistiques permettront d'éclairer le travail remarquable fait dans l'ombre par ces patrouilles que l'on voit passer dans les rues, mais dont on ne sait rien.

Toutefois, il est triste de voir que ce qui appartient à tout le monde, n'appartient à personne !

Alors, sans scrupules, on détruit, on souille, on saccage. On jette de vieux matelas, des ressorts, des caisses, des ustensiles divers et dépareillés, dans le premier terrain vague venu, sans se soucier qu'il pourrait être une aire de jeu pour les enfants ou un espace vert.

On cueille des brassées de fleurs dans les jardins publics, on saccage des bouquetaux entiers, on déracine des arbrisseaux ou des bulbes de fleurs, on arrache des branches, on déniche les oiseaux, quand on ne les chasse pas à la catapulte, on détruit des oeufs, on jette n'importe où et de préférence sur les pelouses : bouteilles, boîtes de conserve, papiers graisseux, etc...

On pénètre par effraction dans les buvettes des installations sportives pour voler de la bière ou des biscuits, ou tout simplement pour s'amuser.

On brise des vitres à qui mieux mieux au centre, rue des Primeurs, dans les vestiaires des jardiniers.

On trouve les filets de but sur les terrains de sport.

On arrache les tuyaux de descente d'eau de certains bâtiments publics.

On souille par n'importe quel procédé les cabines téléphoniques, les boîtes aux lettres, les installations sportives.

Pourquoi tant de vandalisme ? Délinquance ? Besoin de violence ?

Déliquescence de l'esprit civique ? Mépris de la liberté des autres ?

Que fait le policier ?..... Crac ! Dedans !!!!!!

Il est malheureux d'en arriver là, mais en attendant que les gens évoluent, que faire, sinon accroître la répression ?

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Nombre d'arrestations	4.282	4.040	4.328	1.835	4.558	2.408	3.063	3.173	2.120	3.665
Nombre P.V. établis	202.769	199.282	192.682	232.579	255.063	339.012	358.654	328.654	396.014	406.584
Crimes et délits contre la propriété d'autrui	9.681	10.931	12.235	11.237	12.861	12.280	12.456	14.615	15.349	16.410
Crimes et délits contre l'ordre public	1.135	1.192	1.187	953	838	927	906	1.050	1.111	1.003
Crimes et délits contre les personnes physiques	3.876	3.627	3.359	3.000	3.134	3.101	3.105	3.472	3.238	3.005
Coups et blessures volontaires	1.394	1.430	1.303	1.498	1.345	1.313	1.338	1.220	1.148	1.224
Agressions	-	274	272	257	347	369	352	449	481	484
Meurtres	13	11	9	9	16	11	14	12	9	17
Hold-up	-	11	8	8	33	9	11	10	12	15
Interventions en matière de roulage	5.999	5.661	7.086	8.711	8.708	9.192	9.155	8.605	8.261	7.631
Interventions suite non-respect de certaines lois Ivresse publique Protection de la jeunesse Séjour des étrangers Armes	2.036	2.067	1.952	1.659	1.694	1.891	1.888	2.097	2.039	2.067

3. FLIC, TU ES UN "SUPERHOMME"

Le policier est un solitaire, une sorte de shériff moderne, qui défend la loi à pied, à moto, en voiture, aux quatre coins d'une fourmilière sociale où se côtoient gens honnêtes, gangsters et tueurs.

Une question me tracasse :

Pourquoi tant de hargne afin de discréditer la police ?

Il est exact que certains policiers manquent lamentablement de discernement et de sang-froid. Tel celui qui a abattu par erreur au cours d'une chasse aux gangsters, un jeune automobiliste. Là-dessus, vague de protestations indignées, qui bien au-delà de cette déplorable méprise tendent à jeter la suspicion sur le corps policier dans son ensemble : "Les flics n'en font jamais d'autres"..... "Sale race" ! , etc....

Toutefois, il ne faut pas minimiser l'incident, car il s'agit tout de même d'un meurtre par imprudence.

Mais combien de meurtres ne sont pas dûs chaque année à l'immaturité d'automobilistes ou à l'infantilisme de chasseurs connaissant mal leurs armes et qui tirent stupidement sur une brousaille qui remue et dissimule un chercheur de champignons au lieu du gibier escompté.

Chaque saison nous apporte un florilège important de victimes.

Le fait de prendre un volant ou un fusil n'implique-t-il pas des responsabilités aussi graves que celles d'un policier ?

Dès lors, pourquoi ne pas garder la balance égale dans nos jugements sur les défaillances des uns et des autres.

Cette sujexion à l'égard de notre corps de police traduit, il va de soi, la mauvaise conscience d'une société qui est malade et qui enveloppe dans le même discrédit, les symptômes et les remèdes de son mal, et ce, en s'acharnant de préférence sur les agents les plus humbles et les plus exposés et qui sont forcément chargés des fonctions les plus rébarbatives et répressives.

Il est tout de même à noter que par un curieux paradoxe, on honore ceux qui font la loi et on méprise ceux qui sont chargés de la faire respecter, parfois au péril de leur vie !

Qui se souvient des deux policiers bruxellois qui ont payé de leur vie l'uniforme qu'ils portaient. Van Helmont et De Leener qui s'en souvient encore ? Et tout récemment le policier liégeois tué lors d'un hold-up ?

Avouez sincèrement que le policier doit être un superhomme quand on songe aux qualités qu'on exige de lui : courage physique, maîtrise de soi, pondération, rapidité de réflexion, précision des réflexes.

Par exemple : dans un coup dur, discerner à la seconde près, s'il convient de tirer.... puis tirer à coup sûr.

Chaque intervention présente des aspects différents et chacune a son contexte propre et particulier.

Dans une comédie de Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, Figaro, le barbier, répond aux reproches de son maître le Comte Almaviva : "Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ?"

Pourquoi ne pas déplacer l'argument ?

Si l'on exigeait de ceux qui critiquent la police, toutes les qualités qu'ils exigent chez les policiers, combien seraient dignes d'être policier ?

Je ne nie pas qu'il faille améliorer le plus possible le recrutement et la formation des policiers, mais je pense qu'au lieu d'insister sur les défaillances, il conviendrait de se demander dans quel chaos sombrerait la société si la police cessait d'exister. Elle est loin d'être parfaite et loin d'être infaillible, mais elle est nécessaire. Le discrédit systématique dont on l'entoure est le signe d'un dérangement des esprits et des moeurs qui nous la rend encore plus nécessaire.

Il n'existe pas d'école de police ?

On fait couler beaucoup d'encre à propos des policiers qui ne savent pas se servir de leur arme. Ne s'agit-il pas là d'un mythe qui n'a plus cours aujourd'hui ?

Non, il y a encore beaucoup d'agents qui ne savent pas s'en servir. Mais, il est également exact, que cela se fait de plus en plus rare. Actuellement, la plupart des policiers sont capables de bien se servir de leur arme.

20 % d'entre-eux, sont même d'excellents tireurs.

Les communes sont de plus en plus nombreuses à faire participer leurs agents à 12 séances de tir par an.

Malheureusement, dans de nombreuses communes, il suffit d'endosser l'uniforme pour devenir "gardien de la paix". Et c'est là, le drame !

Cependant, la Ville de Bruxelles, met tout en oeuvre pour combler cette lacune et la formation de base s'échelonnant sur 16 semaines et comportant la langue maternelle, la seconde langue, certains éléments de droit pénal et de droit administratif, les lois et règlements sur la police de la circulation, la déontologie et l'éthique policière, l'emploi d'armes, la télécommunication, l'autodéfense, la pratique de divers sports et le sauvetage, est insuffisante.

La formation complémentaire est assurée par une école d'application sur le terrain, composée d'un ou de plusieurs "peloton-école".

Pendant environ 12 semaines, ces "pelotons-écoles" poursuivent une instruction théorique doublée d'un entraînement opérationnel. Il s'agit en fait de la période d'intégration de ces jeunes policiers au corps de police.

4. UN METIER EPROUVANT POUR LES NERFS ET DIFFICILE A EXERCER !

On ne nous considère que très rarement en amis. Mais je crois que les policiers eux-mêmes sont quelque peu responsables de cet état d'esprit.

Bien entendu, il ne faut pas oublier que notre métier est très éprouvant pour les nerfs. Nous ne sommes que des hommes après tout !

Et qui peut en vouloir à un agent d'avoir une saute d'humeur lorsqu'il doit répéter cent fois la même infraction.

Les gens s'en foutent et très rares sont ceux qui connaissent leur code de la route.

Oui, cela peut paraître étrange, et pourtant c'est vrai.

Il est courant de voir de très honnêtes contribuables stationner à la hauteur d'un disque "arrêt interdit", d'apercevoir un agent dressant procès-verbal à un autre véhicule commettant la même infraction, et se diriger vers le policier pour lui demander ce que signifie ce disque... quand ils le font !

Il est tout aussi courant de voir dans une rue à stationnement alternatif, une voiture ... la première de la journée ... stationner du mauvais côté et comme par hasard voir toutes les autres se mettre du même côté sans plus ni moins. Pourquoi ?

Les gens manquent d'initiative et ne sont que très peu sûrs d'eux.

Et ceci ne sont que deux exemples, mais il en existe des dizaines et des centaines d'autres (feu rouge, stationnement en bataille, rouler feux éteints, non-respect des sens interdits, stationnement sur le trottoir, sur bande de circulation, etc...).

Mais il faut tout de même admettre que certains policiers abusent de l'autorité que leur confère l'uniforme et que cette façon d'agir n'est pas pour améliorer les rapports "police-citoyens".

Cela me rappelle certaines interventions imbéciles et mesquines de certains collègues :

- Tel celui qui apposa une contravention à son propre véhicule;
- ou celui qui apposa d'office une P.I. sur le véhicule en stationnement devant le commissariat au lieu d'entrer et de se renseigner pour savoir à qui appartient le véhicule;
- il y a également celui qui fait dépanner le véhicule alors qu'un autre collègue a autorisé le particulier à commettre un petit écart.

Toutefois, analysons la chose très objectivement et sous un autre angle.

Il y a quelques années, une femme seule pouvait se rendre dans le centre de la ville et rentrer chez elle avec le dernier tram, tranquillement.

L'aventure présente de nos jours de nombreux risques lorsqu'on habite certains quartiers.

L'autre semaine, par exemple, nous interpellons deux jeunes gens à l'aspect bizarre. Ils sont en règle et poursuivent leur chemin. Quelques instants plus tard, une femme penchée à sa fenêtre nous apprend qu'ils venaient de se débarrasser d'un portefeuille volé.

Il est certain, et je puis l'affirmer, que les gens ont peur !

Peur aussi d'être appelé à témoigner et d'avoir à subir éventuellement des représailles.

C'est le cercle vicieux, un cercle qu'il faut rompre d'urgence si l'on veut éviter à notre agglomération le sort des grandes villes américaines qui sont une jungle de béton où c'est le : "*chacun pour soi, Dieu pour tous*".

Tout irait bien mieux si la police était mieux accueillie et mieux soutenue...

À qui la faute ?

5. MANQUE DE CONTACT

Il y a quelques années encore, les policiers se déplaçaient essentiellement à pieds ou à bicyclette.

A présent, on patrouille en voiture et comme la circulation automobile est dense, le public ne prête guère attention à nos véhicules.

Alors, les gens ont tendance à penser qu'ils ne sont plus protégés. Ils s'imaginent être abandonnés ... et le plus souvent ne nous aperçoivent que lorsque nous dressons un procès-verbal.

Je crois, et les responsables aussi en sont conscients, qu'il est nécessaire de revenir aux patrouilles pédestres. Que le policier doit rester en contact étroit avec le citoyen.

Le policier de nos jours, va plus vite et plus loin que son collègue de naguère, mais on ne le voit plus;

Il y a 20 ans, un policier connaissait tout le monde dans son secteur et il était donc au courant de bien des choses et pouvait aider ses semblables bien des fois.

De nos jours, nous n'avons plus de temps à consacrer aux contacts humains. Nous circulons en voiture, ce qui fait d'ailleurs le bonheur de beaucoup de voleurs, car lorsque ceux-ci perpétuent un coup, et qu'ils font le guet dans une artère à sens unique, ils n'ont qu'un côté à surveiller.

On n'aperçoit plus jamais un policier faire la causette avec un habitant du quartier qu'il patrouille. Les seuls échanges verbaux se limitent souvent de part et d'autre à un contact froid, méfiant si pas agressif.

L'un est perçu comme "l'empêcheur de tourner en rond", l'autre comme un "coupable".

Les policiers reprochent à la population de les considérer comme de grands méchants loups. Est-ce tout à fait injustifié ? Bien souvent, lorsque le citoyen a besoin d'un simple renseignement, ce n'est pas toujours avec le sourire qu'on lui répond. Et le citoyen lui, pense trop souvent que le flic n'est là que pour sanctionner et donc, que c'est un personnage peu sympathique.

Où est le flic bonasse, héros de Quick et Flupke ? Il semble à présent être le personnage aigri de Franquin, ce Longtarin de Gaston Lagaffe qui semble obnubilé par les parcmètres et qui oublie le côté social et humain de son métier.

6. LA DISCIPLINE

Ce mot a une consonnance négative, sitôt prononcé, on pense au préfet de discipline du collège, au comité de discipline de l'armée, aux auditions, aux sanctions etc... enfin tout ce qui dans l'esprit s'identifie à la répression.

Pourtant la discipline est une nécessité et est même obligatoire dans notre société.

Quand on parle discipline, il faudrait oublier les plus grands écarts de conduite et s'en tenir à la réalité de tous les jours.

La discipline s'interprète tout simplement par un certain nombre de valeurs partagées par les individus d'un même groupe.

On peut exercer la discipline de deux façons : pour punir ou pour corriger.

"La discipline" à la police est une sanction donnée suite à une infraction. Ensuite, on tourne la page jusqu'à la prochaine incartade.

Il y a mieux à faire : il faut corriger et former les individus en leur faisant prendre conscience de leurs erreurs.

Il n'est pas toujours agréable d'appliquer la discipline. C'est une besogne que l'on préfère déléguer bien souvent à d'autres. Cependant, la logique dicte le contraire. Et c'est celui qui connaît le mieux ses hommes, c'est à dire le chargé d'unité qui devrait prendre les mesures correctives.

Si le supérieur est juste et équitable, il ne peut y avoir conflit entre lui et son personnel.

Celui-ci doit agir de telle sorte que l'application de la discipline devienne un moyen de motivation et une raison d'être fier d'appartenir à un groupe.

Cette discipline permet d'atteindre des objectifs tels que :

- 1) assurer la protection du public
- 2) assurer la protection du corps de police
- 3) assurer la protection du neutre
- 4) identifier les indésirables et prendre les moyens appropriés
- 5) corriger les procédures devenues inadéquates.

Dans la police, par déformation professionnelle, on a tendance à se poser en légalistes.

Il faut mentionner clairement qu'il n'y a aucun lieu commun entre une procédure de discipline et les cours de juridictions criminelles ou civiles.

Je suis conscient qu'il y a beaucoup à faire et que le policier, s'il veut se faire respecter et s'il veut assumer pleinement sa fonction de représentant de la loi doit tendre vers ce que j'appellerai l'IDEAL, j'ai dit "L'AUTODISCIPLINE".

"EXTRAIT DU POLICIER LIBRE - JANVIER 1983"

Ceux qui nous dirigent nous rendent l'existence pénible. Notre dignité d'homme est parfois bafouée par ceux qui nous commandent, et qui devraient nous aider, nous comprendre.

Ils ne sont qu'une très faible minorité, heureusement, mais leur instabilité, leur méchanceté parfois font plus de tort et de ravage encore, que toutes les privations et les diminutions de salaire que nous subissons. Ceux-là ne sont pas dignes d'être appelés aux commandes d'une institution respectable qu'est un corps de police.

Encore trop d'injustice, de favoritisme sont commis au nom de la discipline, du respect et de l'ordre. Nous avons connu naguère, de ces malades qui dirigeaient, qui sanctionnaient, qui punissaient, ils ont été écartés par la suite, mais les mesures qu'ils avaient prises, les carrières qu'ils ont brisées, les punitions qu'ils ont données, sont restées.

Nous sommes au XXème siècle et, dans certaines divisions de police nous avons l'impression de vivre à l'époque de la féodalité. Il y avait un suzerain, qui distribuait les privilèges, favorisait ses parents, ses amis, il y avait des bouffons, des vassaux et des serfs. Ceux-ci n'avaient que peu de droits, ils étaient brimés, amoindris. Cela n'a pas beaucoup changé, il y a toujours des parents, des amis qui sont protégés, des girouettes qui sont passées maîtres dans l'art des courbettes, il y a encore les souffre-douleurs qui subissent des changements d'humeurs des autres. Pourtant ce n'est pas par la peur, par la crainte ni par la persécution que de nos jours on obtient des résultats.

Que chacun effectue les tâches qui lui reviennent, en fonction du grade et du traitement, en fonction de ses aptitudes aussi. Qu'un dialogue constructif soit instauré, et nous aurons une autodiscipline qui engendre le respect et la confiance. A cette condition, tout est possible, même les plus grands sacrifices, cela aussi serait une solidarité ...une solidarité humaine.

CLUYTENS Raymond
ROOS Charles

QUELQUES PERLES ...

Pour que le lecteur qui ne connaît pas le climat qui règne à la police, comprenne mieux ce qui décourage souvent les quelques policiers qui essaient de faire du "bon boulot".

Les méandres administratifs dans lesquels on se perd lorsqu'on pose certaines questions à ses supérieurs font en sorte que, tous ou presque, baissent les bras et subissent des ordres imbéciles sans jamais les contester.

Un dialogue est impossible et une remise en question de certaines choses, encore moins...

Alors, si on persiste, on est parti pour la rédaction de nombreuses lettres et pour un échange de courrier équivalent à un dialogue de sourds.

1. Voici un exemplaire de la "nième" lettre envoyée au bourgmestre, après plusieurs vaines tentatives de rencontre avec les autorités supérieures.

Bruxelles, le 14 avril 1982

Bruxelles, le 14 avril 1982

Monsieur le Bourgmestre,

Sachant que vous prenez à coeur le sort de vos concitoyens, je me permets de vous adresser cette missive en tant que citoyen et en tant que policier. C'est donc aussi et surtout à mon supérieur hiérarchique que je fais appel.

Je crois qu'il est grand temps que quelqu'un mette un terme à certaines décisions arbitraires prises parmi le corps de police et surtout qu'on se pose la question suivante :

- Est-ce équitable d'avoir à encourir les foudres d'un supérieur abusant de la dive bouteille, se présentant au service dans un "état second", étant de ce fait grossier, méprisant et injuste et protégé par son état-major ? Est-ce normal ?

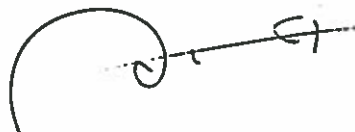
Ce n'est certes pas monnaie courante partout !

Je n'ai jamais désobéi à un ordre émanant de quelqu'un montrant l'exemple. Et pourtant, je suis personnellement victime d'une mutation "inexpliquée" (mes états de service sont sans reproche). Je cherche à trouver une explication. J'ai demandé une réponse claire à mes supérieurs. Rien... Ou un faux motif. Je dénonce aussi ...!

C'est pourquoi, Monsieur le Bourgmestre, je m'adresse à vous. Vous seul, pourrez sans aucun doute me répondre et vérifier certains faits.

Je vous en suis dès à présent très reconnaissant et reste à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations très distinguées.



Christian Stevens
AB 1049 - Chef poste Bè.division.

2. Voici la réponse



A. 8.455

Bruxelles, le 9 juin 1982.

Monsieur,

J'ai reçu en son temps votre lettre du 14 avril par laquelle vous vous plaignez que, étant à la Brigade Judiciaire, vous avez été muté de ce service.

J'ai été en son temps informé des incidents dont vous avez été victime par suite d'une attitude maladroite d'un de vos supérieurs. Je voudrais pourtant vous informer de ce que ces incidents n'ont eu aucune influence sur votre mutation.

A l'époque, j'ai dû constater que dans l'exercice de vos fonctions, tout en étant parfaitement discipliné (aucun reproche ne vous a jamais été fait à cet égard), vous sembliez manquer d'initiative et de dynamisme dans vos fonctions.

Votre mutation a pour effet de vous permettre de mûrir et de mieux cerner le rôle difficile qui doit être rempli par tout policier et plus particulièrement quand il fait partie de la Brigade Judiciaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,


P. VAN HALTEREN.-

Monsieur Christian STEVENS
AB 1049
Chef poste 8ème Division.

3. Lettre envoyée en réponse à Monsieur le Bourgmestre

Stevens C.
Agent-Brigadier

Rue Van Nerom, 7A
1140 - Bruxelles

Bruxelles, le 23 juin 1982.

ma. 1982

Monsieur le Bourgmestre
VAN HALTEREN
Cabinet du Bourgmestre
Hôtel de Ville
1000 - BRUXELLES

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai bien reçu votre lettre du 14 juin dernier et vous en remercie.

Je tiens toutefois à marquer mon étonnement quant au manque de dynamisme et au manque d'initiative dont je "semblais" faire preuve à la Brigade Judiciaire.

Je crois que précisément, trop de dynamisme et trop d'initiative ont été à l'origine de ma mutation.

Quant à mon "mûrissement" afin de mieux cerner le rôle de la police, je crois que les deux ouvrages "Equation de la drogue ou fuite devant la réalité" et "Le mal nécessaire - police administrative et police judiciaire" dont je suis l'auteur, sont une preuve de ma volonté de compréhension de mon rôle de policier, de la conscience de mes responsabilités, de mon respect d'autrui et de l'étude psychologique des difficiles contacts humains.

Ma préoccupation essentielle dans l'exercice de mes fonctions, est précisément de donner au public, une image d'une police organisée mais humaine et de policiers susceptibles de n'être pas la cible de critiques justifiées et acerbes dues à leur attitude infantile ou méprisante.

Je me tiens toujours à votre disposition pour m'expliquer de vive voix et vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Christian STEVENS

4. Lettre dont j'ai dû prendre connaissance

"J'ai pris connaissance des griefs formulés par l'AB Stevens Clément.

Je ne prendrai aucune mesure disciplinaire à son égard compte tenu de la lettre lui adressée par Monsieur le Bourgmestre.

Puisque l'AB intéressé se permet d'émettre une opinion au sujet d'un changement de mentalité au sein de la police, il pourrait peut-être commencer par changer la sienne.

Il est temps pour lui de cesser ses récriminations à la suite de son changement de service."

signé POELS

Et voilà ... on ne parle que du changement de service. On tait soigneusement les "autres griefs" (alcoolisme au sein de la police, grossièreté de certains supérieurs) et on semble même prendre une mesure de clémence en ne sanctionnant pas.

On "aboie avant d'écouter ... afin de n'avoir pas à écouter" !

DEMAGOGIE OU REALITE !!

"Extrait d'une revue distribuée aux nouvelles recrues"

Faire partie de la Police de Bruxelles, c'est partager le même sens du devoir et du dévouement. C'est aimer travailler en équipe. Avec des hommes et des femmes qui ont le même idéal. La même volonté de se prouver à eux-mêmes - et de prouver aux autres - de quoi ils sont capables.

Mais ne nous trompons pas : travail en équipe ne signifie pas travail dépersonnalisé.

Très souvent, le policier doit être à même de prendre rapidement des initiatives personnelles. Et de les mener à bonne fin. Il doit agir avec bon sens et discernement. C'est là pour lui une source légitime de satisfaction et de fierté.

Il en résulte que le métier de policier ne risque pas d'y sombrer dans la monotonie. Il y a beaucoup à faire à Bruxelles. Des choses toujours différentes. Souvent passionnantes. Parfois exigeantes.

"Si vous avez les nerfs solides, du bon sens et confiance en vous, si vous savez accepter une saine discipline tout en aimant l'imprévu, la Police de Bruxelles vous attend. Elle vous offre une carrière à la mesure de votre personnalité. De votre volonté de "servir" et de vos ambitions. Une carrière "excitante", comme il y en a peu.

Des missions exceptionnelles

La Police de Bruxelles se veut avant tout proche des habitants; tout le monde connaît "l'agent de quartier". Et il connaît tout le monde. Il est en quelque sorte le "gardien de la paix". On doit pouvoir lui faire confiance; Mais certains policiers ont peut-être plus que d'autres, l'envie de "bouger". A eux les missions à cheval. Ou accompagnés de chiens de service. A eux les patrouilles motorisées, en voiture ou à moto.

En fonction donc de ses aptitudes, de ses goûts et de ses efforts personnels, un policier de la Ville de Bruxelles a vraiment la possibilité de faire le job qui le passionne.

Si, dans une grande ville comme Bruxelles, les missions sont très diverses, il est évident que les spécialisations le sont tout autant. Régler la circulation est une chose - pas toujours facile -, participer à une mission antiagression en est une autre. Sans parler des multiples interventions que doit assurer la police dans une foule de domaines. Pour garantir la sécurité des gens et des biens. Pour aider - au sens le plus large du mot - les habitants. Pour surveiller, protéger, enquêter, informer.

C'est pourquoi, chaque policier - à condition d'avoir au moins deux ans de fonction et d'avoir les aptitudes nécessaires - peut postuler pour une unité spécialisée au sein de laquelle il suivra une instruction spécifique : escadron motocycliste, brigade antiagressions, brigade judiciaire, brigade canine, brigade de la cavalerie, service de la Famille et de la Jeunesse, service de la circulation, ilotiers, centre des informations et des opérations (télex, centre 906, etc service des chefs de poste dans les commissariats.

"REAGIR !"

par PIERRE VAN HALTEREN
Bourgmestre de la ville de Bruxelles

Dans tous les pays on voit se développer progressivement, avec une accélération au cours de ces dix dernières années, toutes les formes de violence. Notre Ville en avait été quelque peu épargnée, mais hélas, nous sommes en train de rattraper la situation désastreuse que l'on connaît ailleurs. Si le banditisme professionnel nous donne chaque année le lot habituel de hold-up, de règlements de comptes, de crimes crapuleux, etc..., ce qui accroît surtout le sentiment d'insécurité dans la population c'est la multiplication des délits de plus petite envergure, mais qui potentiellement peuvent atteindre n'importe qui à n'importe quel moment. Il s'agit des agressions dans la rue, des vols à domicile ou dans les autos, des vols d'auto, de sacoches, etc... et ce qui est un signe inquiétant de notre époque, des témoignages d'irascibilité sans profit matériel tels que le vandalisme, les menaces (souvent au couteau), la recherche de bagarre, etc...

La population s'inquiète d'autant plus de cette poussée de violence que nos lois pénales déjà anciennes, ainsi que la loi sur la protection de la Jeunesse de 1965, n'évoluent pas, ne correspondent plus aux nécessités d'une protection efficace du citoyen et laissent trop souvent le magistrat démuni.

La Police communale, premier échelon de la protection des habitants, fait de son mieux et essaye de se restructurer au fur et à mesure des nouvelles exigences de la sécurité.

Tout de suite après la dernière guerre, confrontée à la pénurie endémique de ses effectifs, la Police a cherché à augmenter son efficacité par une meilleure mobilité en utilisant des véhicules automobiles, puis en généralisant des liaisons radio avec les policiers sur le terrain.

Cette formule a été bénéfique et a certainement contribué à combattre avec succès la criminalité de l'époque.

Toutefois, quand je suis devenu Bourgmestre et responsable de l'organisation de la Police, je me suis vite rendu compte que s'il n'était évidemment pas question de supprimer la motorisation de la Police qui s'était montrée efficace, il fallait trouver de nouvelles méthodes et revenir dans une certaine mesure à des formules anciennes.

Aidé des conseils et des études du Commissaire de Police en Chef et de son Etat-Major, notre action s'est développée vers l'accentuation de la présence préventive et sécurisante de Policier à pied dans la rue.

Le manque d'effectifs ne nous a pas permis de réaliser cet objectif sur tout le territoire de la Ville, mais dans les deux secteurs les plus "chauds" nous avons installé les "Brigades territoriales de sécurité" qui consistent à affecter les mêmes agents à un même quartier, que par le roulement ils parcourent à pied.

Le résultat est très favorable car ces agents finissent par très bien connaître leur quartier et ses habitants, les honnêtes gens, comme ceux qui pourraient l'être moins.

Ils sont en outre également bien connus de tous, ont ainsi un contact suivi avec la population et leur présence a un effet préventif très précieux.

L'utilisation en pleine ville d'une brigade canine et de l'équipe Policier-chien est aussi une nouveauté qui s'est révélée non seulement d'une grande efficacité, mais a rencontré une extraordinaire faveur dans le public. On me demande de partout le passage de policiers accompagnés de leur chien. Je ne dispose actuellement que de 45 chiens, donc de 45 équipes, puisque le même policier travaille toujours avec le même chien. J'espère en avoir 80 en 1983 et 120 l'année suivante. Il faut dire que les chiens de notre Police sont admirablement dressés et que la ville de Bruxelles a fait appel à un des meilleurs dresseurs de chiens du monde, si pas le meilleur. Notre école est déjà connue en Europe et même de plus loin puisque Madagascar, sur conseil de la Police d'un autre pays, nous a envoyé un policier à former avec son chien.

Nous avons encore amélioré l'instruction des nouveaux policiers et créé une école de Police moderne et très bien équipée qui sous la direction de la Ville de Bruxelles, et outre ses propres policiers forme les policiers de nombreuses communes dans et hors de l'agglomération.

Mais, malgré tous ces efforts, l'action de la Police reste limitée par le manque d'effectifs. Aussi, nous avons lancé au début de cette année une vaste opération de recrutement dont les affiches placardées à nombreux endroits sont une des formes les plus visibles. Un bureau de renseignements pour candidats policiers "INFOPOL" qui fonctionne rue du Marché au Charbon contribue aussi de façon encourageante à améliorer le recrutement.

Mais la fonction de policier reste difficile. Il a le rôle ingrat, à la fois de sanctionner celui qui a contrevenu à une loi ou un règlement dont le policier n'est pas l'auteur, mais qu'il est tenu de faire respecter - ce qui lui amène bien des ressentiments - et de protéger le citoyen contre le banditisme, trop souvent au péril de sa vie. Il est au travail le soir, la nuit, le samedi, le dimanche. Sa vie est harassante et parfois il se décourage par suite des critiques constantes dont il est l'objet notamment dans la presse écrite et parlée.

Aussi, j'ai résolu d'être publiquement son défenseur partout où il est mis en cause, car s'il commet parfois des erreurs (qui n'en commet pas ?), j'ai pu apprécier son action et son dévouement. Et puis, en ces moments où l'insécurité nous inquiète, n'en avons-nous pas absolument besoin, n'est-il pas notre premier défenseur !

Pierre VAN HALTEREN

Réactions à l'article

- 1° Il n'y a pas pénurie endémique d'effectifs.
Ils sont tout simplement mal employés et mal répartis.
- 2° La police a augmenté son efficacité par une meilleure mobilité automobile.
Si tel est le cas pourquoi veut-on revenir aux agents de quartier ?

De plus, il n'est pas rare de voir des patrouilles mobilisées au garage par manque de véhicules.
- 3° L'affectation aux brigades territoriales, très bien, mais on oublie de dire que si l'agent est trop estimé de la population, on le mute.
- 4° Où va-t-on chercher les policiers pour accompagner les 120 chiens ?
Pourquoi a-t-on donné des sommes astronomiques à un dresseur hollandais ?
N'y en a-t-il pas en Belgique ?

La création et le fonctionnement de toutes ces sections coûtent cher en hommes et en matériel.

Mais où va-t-on les chercher ?

A police Secours (voir chapitre III).

CHAPITRE II

- 1) LES POLICIERS FACE AUX PRIVILEGES
- 2) LES POLICIERS FACE A LA PRESSE
- 3) LA GUERRE DES POLICES

1) LA POLICE FACE AUX PRIVILEGES

Oui, les flics craignent les privilégiés qui abusent de leurs relations pour leur causer des tracas.

Les choses étant ce qu'elles sont, il n'est pas rare de voir des véhicules diplomatiques obstruer des passages, pendant des temps forts longs. En cas de plainte, la police doit agir, comme pour toute autre infraction. Comment ?

La façon de procéder est simple mais fort humiliante pour le policier. Elle consiste tout simplement à inviter l'agent diplomatique à déplacer son véhicule et ce, très poliment, car il n'est pas rare qu'un agent passe au rapport pour impolitesse envers un de ces "privilégiés". En cas de non-observance aux injonctions de l'agent, que risque le représentant diplomatique ?

RIEN !

Il bénéficie de l'immunité diplomatique.

Nous ne pouvons lui adresser un procès-verbal, encore moins l'amener au poste.

Cela me rappelle une intervention que j'ai effectuée il y a quelques années...

Un monsieur très distingué, chapeau blanc, trench blanc, chaussures italiennes blanches, donc, tout ce qu'il y a de plus élégant, venait depuis plusieurs jours se poster à l'entrée destinée aux ouvreuses d'un cinéma de Bruxelles et leur exhibait son organe génital en érection.

Un jour, à l'heure habituelle, l'homme en blanc est à nouveau au rendez-vous. Malheureusement pour lui, nous aussi !

Lorsqu'il s'apprête à montrer son "chef-d'oeuvre", nous nous montrons.

L'homme fuit en direction des boulevards... Il est rattrapé et amené à la voiture...

Entretemps, nous examinons ses papiers.

Mais voilà, c'est un "C.D." ! Que faire ? Nous l'amenons au poste.

A la division, grand branle bas de combat : "Il y a deux cons qui ont amené un C.D."

Le "monsieur" est entendu et aussitôt relâché en promettant à l'officier de ne plus recommencer.

C'est alors, que nous sommes appelés dans le bureau de l'officier et la "sérénade" débute : ... vous êtes des idiots, des crétins, etc....!

Bien.... Plus rien à vos ordres ? Non, et faites attention la prochaine fois.

Cette fois-là, nous en sortions à bon compte.

Pourquoi ces Messieurs qui font la loi, ne sont-ils pas obligés de la respecter eux-mêmes ?

Tout serait si simple si tout le monde était placé sur le même pied.

Pourquoi deux poids, deux mesures ?

LES POLICIERS FACE A LA PRESSE

Il est difficile de dialoguer avec un journaliste lorsqu'on est flic, enfin, avec certains journalistes.

Bien sûr, il y a des policiers qui sont la honte de leur profession. Mais ces policiers-là, se fichent pas mal de ce que l'on raconte à la radio belge de la police. Ceux qui souffrent de certaines campagnes d'intoxication, sont précisément les policiers qui s'efforcent à longueur d'année de donner de la police une image de marque honnête. Et ces policiers-là, sont plus nombreux qu'on ne l'imagine.

Petite anecdote, pour prouver que tous ne sont pas des imbéciles ou des salauds :

Il y a quelques années, un vieil inspecteur fut félicité au tribunal lors d'un procès où il devait témoigner.

Lors d'un hold-up, ce policier braqua un gangster ayant un revolver au poing. Il le somma de déposer son arme en disant : "rends-toi, tu es cerné !"... et le bandit laissa tomber son arme....

S'il l'avait voulu, le bandit aurait pu abattre l'inspecteur qui était seul.

Ce flic a une femme et des gosses. Lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait pris le risque de laisser une veuve et des orphelins, il souri et se contenta de répondre : "Parce qu'on ne tire pas sur un gamin de 20 ans !".

Il existe plusieurs milliers de policiers qui partagent ce point de vue et qui demain risqueront leur existence et le bonheur de leur famille, parce qu'on ne tire pas tout simplement sur les autres, même s'ils ont plus de vingt ans !

Ainsi, l'ensemble de ces hommes, leurs familles et leurs amis, sont profondément déçus, lorsque la presse fait de l'intoxication anti-policière.

Le malaise est profond entre ce que l'on appelle les forces de l'ordre et certains organes de presse.

Les manifestations? Il y a mille façons de les commenter et de les filmer !

Le hold-up de la bijouterie Wolfers - 8/12/1979

*"Une souricière ayant mal tourné ?"
"L'otage blessé par la rafale mortelle".*

RTBF, pas contente !

Dès l'annonce de la victoire, on sentit bien qu'elle n'était pas contente. Son allergie aux forces de l'ordre fut nettement perceptible par les téléspectateurs.

Cela tenait à un ton particulier, à des nuances subtiles, habilement propagées

Pas un mot d'éloges ou de simple approbation pour l'efficacité de la police. Au contraire, on ne sait trop quelle réprobation boudeuse.

Ah ! parlez-nous plutôt de Mesrine !

Le soir, l'information à propos de l'otage se précisa. Otage malheureusement blessé par une balle de la police.

On pria cette dernière d'un ton rauque de se soucier un peu du public lorsqu'elle réglait ses comptes avec les gangsters. Comme si un policier ne risquait pas sa vie précisément pour la sauvegarde des honnêtes gens, en affrontant des criminels, preneurs d'otages et armés jusqu'aux dents.

Absurde et écoeurant....

En revanche, quelle visible tendresse, quelle chaude sympathie pour les manifestants étrangers qui défilèrent le jour suivant dans les rues de Bruxelles.

Quelques jours plus tard, lorsque l'affaire s'était tassée, on pouvait lire en septième page des quotidiens, que l'otage avait déclaré qu'elle avait été blessée superficiellement.

Ci-dessous, l'opinion de Gaston Williot, parue dans le Soir, sous le titre : "Pitié pour les tueurs".

L'opinion publique subit en ce moment d'étranges soubresauts. Elle a appris que les tueurs Somville et Mesrine ont été abattus. Elle en a ressenti un certain soulagement. Mais ne voilà t-il pas que des voix s'élèvent pour contester le mérite des forces de l'ordre, pour leur chercher une querelle vicieuse en essayant de démontrer que ceux-ci ne justifiaient pas "juridiquement" le recours de la légitime défense. On s'efforce de découvrir des témoins, disposés à déclarer que Somville n'avait pas dégainé et qu'il était en quelque sorte inoffensif au moment où quelques rafales l'ont étendu sur le pavé.

Il n'est pas besoin de rappeler un fait dont plus personne ne parle : c'est lui qui après de nombreux crimes a abattu deux gendarmes dont un est paralysé à vie. C'est vers lui que devrait se retourner la pitié et la commisération, mais pas vers celui qui l'a lâchement condamné à une vie plus pénible que la mort. Alors, est-il permis de demander à ceux qui réservent leur générosité maladive aux malfaiteurs et aux bandits, de garder une certaine discrétion et de se dire que les victimes sont plus dignes d'intérêt que leurs agresseurs.

Gaston Williot.

Dans les grandes lignes, les événements que la presse soumet au public, sont manipulés et transformés d'après les opinions personnelles des journalistes qui les émettent.

3) LA GUERRE DES POLICES

Au fil des ans, avec une volonté admirable, les brigades spéciales de recherche, se sont taillées une place au soleil, enviable dans le monde du crime.

Une ascension, qui on s'en doute ne va pas sans provoquer des heurts.
S'agit-il d'une guerre ou d'une saine rivalité ?

Comme cela se passe dans l'ombre, je penche vers la guerre, mais qui oserait le jurer ?

Car il n'est pas exceptionnel de trouver sur la même affaire, les gendarmes, la B.S.R., les inspecteurs de la police judiciaire, les spécialistes judiciaires et la police communale, tous défendant leurs indices.

Pour résoudre cela, deux solutions sont possibles :

- laisser le système actuel, ce qui nous assure la liberté et implique un esprit de compétition et de méfiance entre polices,
- ou seconde solution, unifier toutes les polices et former une grande police nationale comme en Allemagne (avec les risques que cela comporte).

Quelle est la bonne solution ?

De nombreuses personnes critiquent la police et on entend dire : *"Je préfère les gendarmes, ceux-là connaissent leur boulot et quand ils punissent, c'est mérité"*.

Je me permets de répondre à ces personnes que la mission de ces deux corps est totalement différente. La gendarmerie a un rôle surtout répressif. Elle est organisée militairement et quadrille le pays de façon impersonnelle. Tandis que la police est à la fois préventive et répressive. De plus, elle est en contact direct avec la population. Ce contact est d'ailleurs essentiel au bon fonctionnement de nos services de renseignements. Il faut aussi savoir que la gendarmerie est beaucoup mieux équipée que la police communale et que le policier communal doit souvent se débrouiller avec les moyens du bord (comparons les subsides et le recrutement).

Pourquoi lors d'une manifestation, lorsqu'un gendarme malmène un manifestant, la presse étouffe la chose ou écrit tout simplement que celui-ci a fait son travail.

Pourquoi lorsqu'un policier dans les mêmes circonstances fait exactement la même chose, publie t-on en première page *"brutalités policières"*. ?

Il faudrait mettre fin à la guerre de prestige entre polices, car ces conflits ont pour effet de nuire à l'efficacité de la répression de fléaux tels que proxénétisme et le grand banditisme.

Il y a d'un côté le policier judiciaire. De l'autre côté le policier communal qui a beaucoup moins de moyens et qui est moins soutenu par ses supérieurs. De plus, prise ou pas prise, celui-ci n'est pas plus estimé et ne doit pas compter sur une promotion. C'est un artisan...!

Oui, les deux polices collaborent....! Ce qui ne va pas sans hypocrisie.

Dès lors, c'est l'engrenage : lutte effrénée et concurrentielle, reniant les règles et les lois de la coopération, rivalités professionnelles et personnelles (l'affaire Somville - Van Oirbeeck - Turato - décembre 1979).

Parallèlement à cette guerre de police inter-corps, il y a la "guerre" inter-services et la "guerre" entre collègues du même service. Il n'est pas rare de voir certains collègues se mettre des bâtons dans les roues, sans penser que pour atteindre le but final, il faut se serrer les coudes. Conclusion : on rate souvent une "belle affaire".

Lorsque la brigade judiciaire possède des indices, il est rare qu'elle en fasse part à la brigade anti-gang, de peur qu'on lui prenne "l'affaire". Et entretemps, le gibier peut courir...

Plus fort encore, au sein de certaines équipes, l'ancien ne lâchera ses informations qu'au compte-gouttes à son jeune équipier.

CHAPITRE III

1) VINGT QUATRE HEURES D'UNE PATROUILLE

POLICE SECOURS

Tel : 906

2) QUELQUES RECETTES

Vingt quatre heures d'une patrouille de police secours (906)

Un flic quitte rarement les lieux d'un hold-up pour se rendre sur les lieux d'un viol, avant de frapper à la porte d'un boucher (soupçonné de mettre du sulfite dans son filet américain et ses saucisses) et d'achever la journée de travail en réglant la circulation à un carrefour.
La vie policière n'a pas échappé à la spécialisation de plus en plus poussée de notre vie agitée.

Il y a "le bon agent souriant" de 9 h. du matin et "l'agent grinçant" du soir, dont la "spécialité" est de se pencher sur les colonnes d'automobiles.

Il y a celui qui surveille les endroits où il fait bon se promener (pas toujours en paix d'ailleurs) et dont le regard scrute les buissons agités.

Il y a encore l'inspecteur de quartier qui est un flic régionalisé et qui doit ou devrait connaître "son petit monde".

Il y a les grands vilains armés jusques aux dents de la brigade anti-agression et bien d'autres spécialités.

Toutefois, la vie policière n'est pas programmée sur ordinateur. C'est ce que je vais tenter de prouver en ouvrant pour le lecteur, le carnet de bord d'une patrouille bruxelloise. C.à.d., d'une voiture de patrouille et des six policiers qui en trois fois, auront sillonné les rues de notre capitale pendant 24 heures.

7 h.07	Identification	Index au BCS - néant
7 h.24	Collision	Plan + relevés + circulation
8 h.03	Suicide	Préparation du terrain pour la P.J.
9 h.23	Bris de vitres	Enquête sur place
10h.47	Vol à l'étalage	Enquête sur place
11h.25	Identification	Index au BCS sous le n°.....
12h.35	Bagarre	
13h.23	Moto volée	
14h.55	Identification	Index au BCS - néant
15h.10	Collision	
15h.35	Identification	Index au BCS - néant
18h.00	Incendie	Mise en place d'un détournement + sécurité
18h.47	Différent locatif	Refus de payer le loyer
19h.05	Collision	
19h.25	Appel au secours	Collègues en difficulté.
19h.35	"Au vert"	Enfant perdu + gosses jouant à Merckx dans un parc public
20h.00	Collision - ivresse au volant	Bagarre avec blessé + délit de fuite.

21h.35	Chien perdu	
22h.00	Identification	Index au BCS - néant
22h.18	Contrôle	Villa dont locataire sont en congé.
22h.25	Identification	Index au BCS - néant
22h.45	Identification	Index au BCS - néant
23h.00	Contrôle	Villa dont locataires sont en congé
23h.07	Collision	
23h.35	Identification	Index au BCS - néant
00h.05	Désordre sur la voie publique	Enquête sur place + amener les auteurs et plaignants au commissariat.
00h.17	Tapage nocturne	Pas de constat
00h.44	Tapage nocturne	PV établi
01h.14	Aide aux gendarmes en difficulté	
02h.23	Identification	Index au BCS - néant
03h.10	Ivresse publique	Amené au commissariat
04h.03	Identification	Index au BCS - néant
04h.40	Ivresse au volant	Amené au commissariat
05h.15	Ivresse publique	Amené au commissariat
06h.03	Collision	

Description d'une nuit particulièrement chargée !

Patrouille de 20 h. à 23 h.

20 h.	Infraction CR
20 h. 10	Infraction CR
20 h. 15	Feu rouge
21 h.	Dépôt d'immondices
21 h. 15	Collision avec délit de fuite
22 h.	Bagarre
22 h. 20	Index d'individu suspect
22 h. 30	Malade VP + HSP
23 h à 24 h.	De faction devant la porte DC
00 h à 00 h 50	Repos

Patrouille de 01 h. à 07 h. (théoriquement de 02 h à 05 h.)

24 h.55	Vol avec effraction	enquête sur place
01 h.20	Bagarre (constatation des dégâts)	
01 h.55	Différent entre concubins	
02 h.10	Collision	
02 h.45	Collision	
03 h.10	Voie d'eau dans la VP	
03 h.40	Index d'individu suspect	
04 h.05	Incendie conséquent	évacuation de l'immeuble et des immeubles annexes - circulation et renseignements, etc...

04 h.20 Vol - bris de vitres
 05 h.10 Bagarre
 05 h.15 Bagarre
 05 h.35 Taximan attaqué
 06 h.00 Bagarre
 06 h.20 Nous rentrons à la division centrale pour rendre compte de nos interventions.

Et voilà la nuit et notre service terminé. Nous sommes vannés !.

Un dimanche après-midi comme les autres !

Patrouille de 14 à 17 h.

13 h.45	Hold-up	
13 h.55	Infraction CR	Rue de l'Evêque
14 h.34	Infraction CR	Rue Haute
14 h.50	Agression + recherche	Rue L. de Vinci
15 h.10	Gamins tirant sur mouettes	Parc Léopold
15 h.20	Index	Rue Belliard
15 h.50	Index	Rue J. Lalaing
16 h.25	Malade VP	Rue H. Maus
16 h.45	Enfant perdu	Cinquantenaire
17 h.20	Appel sans réponse	Square Marguerite
17 h.40	Infraction CR	Rue du Bon Secours
18 h.10	Infraction CR	Rue des Ménages
18 h.46	Renfort collègues en danger	Rue St. Ghislain
18 h.53	Infraction RGP	Rue des Ménages
19 h.10	Infraction CR	Bd. Lemonnier
19 h.30	Infraction RGP	Bd. Lemonnier
19 h.40	Accident de roulage	Place de l'Yser.

Un dernier exemple de nuit assez chargée faite par moi-même.

20 h.05	Rue de la Gouttière	information
20 h.45	Rue Blaes	arrestation
21 h.05	Place Rouppe	différend
21 h.07	Place Rouppe	objet trouvé
21 h.30	Rue Montagne-aux-Herbes	infraction CR
22 h.00	Rue Belle-Vue	vol avec effraction
22 h.30	Rue de la Vallée	vol avec effraction
23 h.00	Rue des Orfèvres	bagarre
23 h.10	Rue de la Montagne	tapage nocturne
23 h.55	Rue de la Bonté/Louise	incident de roulage
00 h.35	Rue de la Grande Ile	bagarre

00 h.45	Rue des Fleuristes	ivresse
01 h.10	Rue du Fossé-aux-Loups	désordre
02 h.00	Grand Sablon	vol
02 h.25	Arrestation de Larielle René	inculpé d'homicide + délit de fuir
03 h.00	Bourse	malade VP
03 h.15	Louise 17	index
04 h.00	Ursulines	index de suspects
		soupçonnés d'agression
05 h.00	Marché aux Poulets	appel injustifié au 906 (index)
05 h.25	Finistère	désordre
06 h.20	Molenbeek	accident de roulage.

2) Quelques recettes ...

OU METTRE LE POULET A TOUTES LES SAUCES

1. Prenez un poulet étiqueté "PS".
Posez-le de faction devant une ambassade ou un consulat, au régime politique "chaud" et contesté de préférence.
Laissez-le mijoter quelques heures.
Vous obtiendrez la recette typiquement bruxelloise du "flic crevé et de mauvais poil" ou celle plus chère et plus rare "du flic sauté à la bombe, fidèle au poste".

Le poulet aux amendes

2. Toujours un poulet "PS".
De préférence celui qui vous a dressé quelquefois procès-verbal au cours de l'année, pour stationnement illicite.
Attirez-le sous un prétexte fallacieux.
Entourez-le d'une mince ficelle et bardez-le d'une mince tranche de lard.
Détachez feuille par feuille son carnet d'amendes et posez-les délicatement sur le ventre de l'animal.
Faites revenir à feu doux et consommez-le bien chaud.

Le poulet "gorille"

3. Trouvez-vous une personnalité cotée et en vue.
Faites-lui faire une quelconque visite et accompagnez-le dans ses moindres faits et gestes d'un poulet bien docile qui relèvera votre "plat principal" et éloignera les gourmands trop empressés de déguster ou de faire déguster votre personnalité.

Trêve de plaisanterie ...

Pendant qu'on affecte un policier à la surveillance (bien illusoire d'ailleurs) d'un organisme, école, ambassade, consulat, synagogue, susceptibles d'être l'objet de violence ... pendant qu'un policier protège M. X ou Mme Machin d'un éventuel tireur fou, ... et tout cela répété à divers endroits et en plusieurs exemplaires.

Pendant ce temps-là, les effectifs se réduisent et il reste bien peu d'hommes pour veiller à la sécurité d'un large territoire et d'une masse de gens.

CHAPITRE IV

LES MANIFESTATIONS

Ne mettons pas toutes les manifestations sur le même pied.

Il y a celles de M. tout le monde qui voit son pouvoir d'achat crouler et pour qui manifester son mécontentement dans la rue, avec des milliers d'autres Messieurs tout le monde, est la seule façon de faire entendre sa voix.

Il y a celles guidées par un désir de paix, de désarmement et qui mobilisent pas mal de monde.

Il y a celles des femmes désireuses de faire entendre leur voix ...

Il y a ...

Toutes celles-là sont pacifiques et elles créent quelques embouteillages et provoquent la rogne de certains; elles n'aboutissent pas à un règlement de comptes.

Mais il y a celles politiquement très engagées (et mon rôle n'est pas ici de juger quel côté est le bon ou le mauvais) qui, si elles sont justifiées, sont souvent détournées de leur but initial par des meneurs ou des casseurs pour qui elles sont le prétexte d'un défoulement collectif. Et comme le flic se trouve être en face et qu'il représente globalement le pouvoir à contrer ou à abattre, il est une cible idéale. Et comme cette cible, elle aussi, n'a souvent qu'une idée sommaire et toute faite du manifestant, le malentendu s'installe et la bagarre commence

On retrouve d'ailleurs presque toujours les mêmes meneurs dans ce genre de manifestation. Le problème est d'éliminer ces messieurs en douceur, car si on les brutalise, les journaux sautent sur l'occasion pour imprimer dans leur première édition : "*brutalités policières*" !

Les manifestations anti-franquiste

En 1974, Juan Puich Antich est condamné à mort ainsi qu'un truand espagnol. Des protestations s'élèvent. Question de politique bien sûr ! Antich est militant anti-franquiste bien connu dans les sphères politiques espagnoles, et donc sur le devant de la scène. L'autre condamné n'est pas un "politique", mais un droit commun. Personne ne plaidera la grâce de ce dernier.

Vendredi 26 septembre 1975.

Vague d'indignations après l'exécution en Espagne de 5 opposants au régime franquiste.

Héros pour les uns, tueurs pour les autres.

Depuis janvier 1974, il y avait eu en Espagne 217 attentats, qui avaient faits 32 morts, dont 18 policiers et 71 blessés.

Les 32 morts ont laissé 19 veuves, et 51 orphelins âgés de moins de 10 ans.

La violence, répondait à la violence...!

Voilà ce vendredi 26 septembre, Bruxelles en effervescence.

Une manifestation est organisée où peu d'Espagnols participent. Munis de bâtons, de barres de fer, de lames de rasoir, casqués, beaucoup de manifestants cherchent à se heurter aux forces de l'ordre. Quelques dizaines d'entre-eux font un raid dans le siège de la compagnie Ibèria et saccagent vitrine, meubles et ordinateurs. Une centaine de manifestants attaquent à coups de pierres et de cocktails molotov l'ambassade d'Espagne. Quelques autres y pénètrent et saccagent l'intérieur. Deux policiers sont battus et dépouillés de leurs armes., matériel radio et pièces personnelles. Mis en déroute, les manifestants se dirigent vers le métro de la gare centrale où ils prennent un tram d'assaut. Le conducteur bloque son véhicule et est pris à partie par les manifestants hurlant et brandissant des bâtons munis de lames de rasoir.

La horde s'engouffre dans le tram et s'y barricade. Notre section bouclier en main, matraque dans l'autre, prend position sur les quais.

Pendant quelques instants de répit, quelques collègues soignent leurs plaies. L'un d'entre-eux enfonce un mouchoir dans sa bouche ensanglantée, un autre essaye de panser une plaie à la lèvre d'où gicle le sang, moi-même je récupère d'un coup reçu à la cuisse gauche et d'un coup au foie.

Dans le tram assiégé, la chaleur monte, la buée couvre les vitres. La tension augmente de minutes en minutes. Un passager incommodé s'énerve, s'agite, bouscule les voisins, se livre à une crise d'hystérie et frappe du poing les vitres.

Le malade est tiré comme une bête par les vêtements et est expulsé du tram avec force.

C'est à ce moment-là que nous décidons d'intervenir. Les coups de matraque pleuvent. Des manifestants perdent l'équilibre, tombent et écrasent des passagères dont certaines sont à proie à une crise de larmes. Un collègue près de moi, tremble de tous ses membres et reçoit un coup de barre dans la nuque. Il est aussitôt assailli par plusieurs manifestants qui le maltraitent et lui portent des coups de pieds au visage (il s'en sortira avec 14 points de sutures).

Des carreaux cassés volent dans l'air, des sacs à provision les suivent de près, des corps tombent pêle-mêle sur le quai, des jeunes transis de peur restent couchés et se demandent ce qui se passe. Les coups de matraque pleuvent....

C'est un vrai massacre... Le sang coule de partout.

La bagarre cesse enfin ! Les manifestants mains sur la tête sont rangés contre un mur et ensuite conduits au poste.

Resté un des derniers sur les lieux, mes nerfs lâchent, mes yeux sont embués, j'observe, je réfléchis.....

Je me surprends à donner un coup de pied dans un casque roulant sur le quai comme un ballon fou, j'avance dans les débris de verre. Devant moi, une flaque de sang frais macule le revêtement de la zone d'embarquement.

Ce carnage était-il nécessaire ?

Je me pose encore la question ?

L'image de tous ces événements me restera longtemps en mémoire.

Bilan des échauffourées :

- *des dizaines de manifestants blessés à des degrés divers.*
- 117 personnes interpellées.*
- 3 gendarmes souffrant de contusions multiples*
- 18 policiers blessés.*

Samedi 27 septembre 1975.

Manifestation organisée par diverses associations politiques et mouvements de jeunesse. Des dizaines de milliers de personnes défilent dans les rues de Bruxelles en gardant leur calme. Cependant, 2.000 d'entre-elles cherchent la bagarre. Revanche ? Ils descendent la rue de l'Hôpital en direction du centre-ville, toujours munis de barres de fer et de toute la panoplie du parfait petit manifestant agressif (bâton, cocktail molotov, lame de rasoir, etc.) Ils sont fous furieux et saccagent tout sur leur passage. Ils ne frappent plus pour blesser, ils frappent pour tuer. Tant bien que mal, j'essaie de dissimuler ma peur. Trois camionnettes sont renversées. L'officier ordonne la retraite. Nous sommes assaillis. Un manifestant, la rage se lisant sur ses traits, enfonce par trois fois une barre de fer dans l'avant de la camionnette, puis la lance comme un javelot dans le carreau avant. Le chauffeur est touché à l'épaule et en tentant de le secourir, plusieurs autres sont touchés au bras, au bassin et au visage. Tant bien que mal, nous parvenons à nous dégager et à regagner le gros des troupes repliées, ne se composant plus que de 40 unités valides. Acculés, nous voyons les manifestants avancer vers nous tels un bulldozer écrasant tout sur son passage.

Que faire ?

Il ne nous reste plus qu'à dégainer et à armer nos pistolets. Les manifestants avancent toujours. Ils se trouvent à 20 mètres.
 Devons-nous tirer, oui ou non ?
 Les ordres sont contradictoires.
 Nous tirons ...en l'air.
 Les manifestants s'arrêtent. Nous reprenons espoir. Nous nous dégageons arme aux poings et ne devons notre salut qu'à la fuite.

Sur la période s'étendant du 1er au 31 mars 1975, nos policiers ont participé à 32 manifestations, qui furent toutes plus ou moins calmes.
 Depuis septembre, ils se voient régulièrement supprimer leur jour de repos à cause des diverses manifestations.

Exemple d'horaire :

Premier jour	7/20 au lieu de 8/17
Deuxième jour	8/20 au lieu de 12/20
Troisième jour	7/12 et 20/7
Quatrième jour	descente de garde (congé)
Cinquième jour	7/23 au lieu de "repos"
Sixième jour	7/20 au lieu de "repos"

Soit un roulement de 70 heures au lieu de 34.

Certains policiers prestèrent même jusqu'à 22 h/jour (de 8 h. à 6 h. le jour suivant).

Ces quelques détails de service vous permettront de comprendre ce qui pousse parfois certains policiers à être quelque peu excédés.

Donc, à moins d'être soit masochiste, soit sadique, il n'y a rien de drôle à effectuer le service d'ordre de ce genre de manifestation.

S'il n'y avait pas de casseurs, il n'y aurait pas de flics hargneux et s'il n'y avait pas de flics bornés, certains manifestants seraient moins sectaires. Cercle vicieux qui prouve une fois de plus que certains ont intérêt à ce que le public continue de méconnaître le policier et à mal le juger, et à ce que le policier ait une information sommaire et sectaire de certains événements.

Conclusion :

*Que trouvons-nous dans ces manifestations ?
Des cancre, des sujets loins d'être intéressants et d'autres appartenant
à des mouvements extrémistes.*

La manifestation proprement dite.

Tout au long du mois de décembre 1975, nous nous sommes vus intervenir dans diverses manifestations estudiantines.

En général, elles se déroulèrent sans incidents majeurs, à part au moment de la dislocation où les meneurs trouvent toujours quelques victimes pour se heurter aux forces de l'ordre.

Une de ces manifestations, fut cependant assez violente.

Certains étudiants empêchaient la circulation, Bd. Franklin Roosevelt.

Nous parvinrent à en appréhender quelques-uns, mais les autres se retranchèrent dans le campus universitaire qui comme tout le monde le sait, est "tabou" aux forces de l'ordre.

Comme prévu, une bataille rangée débuta.

En face de nous, rangés telles les légions romaines, nos gaillards nous catapultaient des pierres, des cocktails molotov, des bouteilles vides, des boulons, des pots de peinture, etc....

Résultat : de nombreuses voitures furent endommagées.

Un gendarme touché à la tête et nos vêtements souillés de peinture.

Sur ordre de l'état-major, nous ne pouvions même pas riposter et nous dûmes parlementer afin d'échanger les étudiants appréhendés contre la certitude que les manifestants arrêteraient leur carnage.

Quand je parle de certitude d'arrêter le carnage, il va de soi que ce n'est que relatif, car celui-ci recommença quelques jours plus tard.

SERVICES D'ORDRE

PERSONNEL
EMPLOYE



Nombre de policiers	'76	'77	'78	'79	'80	'81
1 à 20	1.590	1.158	1.077	1.668	2.408	2.076
21 à 50	202	99	94	109	202	78
51 à 75	21	12	9	15	18	19
76 à 100	8	6	3	12	20	18
101 à 150	15	13	7	7	8	15
151 et +	6	-	4	2	6	8
	1.842	1.288	1.194	1.813	2.662	2.214

CHAPITRE V

INTERVENTIONS COCASSES

Pol. Brux. à 1'R.M. 45 - Fumée suspecte rue du Paradis, 75

Arrivés sur place, nous constatons que Monsieur X, de nationalité grecque et locataire de la maison, a installé dans la pièce du rez-de-chaussée, un barbecue.

Monsieur X, ayant quelques problèmes pour l'évacuation de la fumée, n'a rien trouvé de mieux que de scier un trou dans le plafond du premier étage ainsi que d'enlever quelques tuiles du toit. Le problème était résolu !

Pol. Brux. à 1'R.M. 54 - Bruit étrange rue des Flandres, 74

Un Nord-africain de taille moyenne vient ouvrir :

- Bonjour M'sieur -

- Monsieur, c'est de chez vous que viennent ces bruits étranges ?

- M'sieur, pas parler français, pas comprendre, pas de bruits ici !

Nous insistons, et celui-ci nous montre le rez-de-chaussée. Rien de suspect. Mais au premier étage, quel n'est pas notre étonnement, quand celui-ci ouvre la porte, de découvrir qu'il avait loué le premier étage pour en faire un pigeonnier. On y découvre 250 pigeons dans une pièce de 4 m sur 7.

Pol. Brux. à 1'R.M. 38 - Odeurs nauséabondes rue Samaritaine, 24.

Sur place, on sonne. Personne ne répond. On entre... stupéfaction !
Que voit-on devant nous ? Un petit vieux avait "chié" dans une marmite et l'avait mise à mijoter sur le feu. Imaginez notre tête..!

Pol. Brux. à 1'R.M. 28 - Odeurs suspectes rue Marché-aux-Herbes, 37

J'enfonce la porte. Que vois-je ? Un homme gisant sur le sol et tout autour de lui de petits paquets. A peu près une demie pièce remplie jusqu'au plafond. Je ne me faisais déjà plus d'illusions en ce qui concernait le contenu des petits paquets. L'individu chiait sur un papier puis le pliait et l'entrepôsait toujours avec autant de soin sur les autres, jusqu'au bout, jusqu'à la mort....

Pol. Brux. à 1'R.M. 24 - Voudriez-vous prévenir Brugmann de notre arrivée pour désinfection ?

Deux collègues ayant arrêté un clochard dans un endroit insalubre, avaient également arrêté ses poux. De jolies petites bêtes toutes rousses grouillaient de tous les côtés. Voici donc nos trois hommes à Brugmann pour désinfection totale. Comme le règlement l'exige, ils se sont mis à poil et ont été complètement désinfectés avec un produit à base de soufre. Le véhicule est également désinfecté. Un oubli cependant.... Les vêtements qu'ils portaient ne pouvaient être récupérés que 8 jours plus tard. ! Que faire ? Solution... tous les trois reçoivent un pyjama et des chaussures de chirurgien et sont ramenés à la division centrale. Et comme le hasard fait bien les choses, le

garage de police était bondé de policiers qui revenaient d'une manifestation. Plus de place pour stationner ! Il faut donc stationner la voiture dans la rue. Imaginez dès lors la tête des gens... 3 types en pyjama blanc, descendant d'une voiture de police, discutant et applaudissant par les collègues !

En patrouille rue du Lombard.

Il fait calme, à part quelques couche-tard. Une grosse limousine avec plaque d'immatriculation CD est stationnée.

Dialogue entre mon collègue et moi-même :

- Jean, vois-tu ce que je vois ?
- Non....
- Regarde, la bagnole.
- Et bien quoi ?
- Elle bouge.
- Allez, zievereir, tu vois déjà bouger des bagnoles à l'arrêt, mett'nant !
- Arrête de déconner et viens !

Arrivés près de la voiture, que voyons-nous ? Stupeur....

Un homme et une femme couchés nus, l'un sur l'autre...

Je frappe à la vitre. Rien ne bouge.

Je frappe deux, trois, quatre fois, toujours rien.

J'ouvre la porte, et je tape sur des fesses....

Ah! ça bouge ! Tout de même !

L'homme se relève :

- Quoi, qu'est ce que c'est ?

- Vos papiers, s.v.p.

- Monsieur l'agent, s.v.p. excusez-nous... Nous nous sommes endormis, nous avons bu un peu trop et avons arrêté la voiture...

Le gars me raconte tout, avant, pendant, et après jusqu'au réveil.

C'est ainsi que j'apprends que sa maîtresse (d'après ses dires) était une dame aux goûts excentriques et que ça lui prenait de vouloir faire l'amour dans une voiture.

Représentation de Los Muchachos au cirque royal

A un certain moment de la représentation, l'agent de service au cirque royal voit un type venant de l'arrière de la salle. Celui-ci titube et s'approche de la piste. Avant que ce dernier y accède, notre bon flic accroche l'individu et l'emmène tant bien que mal dans les coulisses. Là, l'individu décline son identité.... *"Je suis le clown de service, Monsieur l'agent"*.

Un monde fou, fou, fou !

De patrouille dans le centre, nous rencontrons un gars loin d'être en possession de toutes ses facultés mentales. Impossible de l'approcher. Le dialogue donne ceci :

- le gars : attention, les indiens attaquent !
- nous : oui, d'accord, on se planque.
- lui : attention, une flèche à ta droite.
- moi : ah! Je suis touché... Viens me sauver.

Le gars ne fait ni une ni deux, et vient vers moi en rampant pour me sauver. C'est alors, qu'on lui saute dessus et l'amémons au poste.

Un vieux de la vieille.

Le vieil inspecteur portait un râtelier légèrement trop grand et avait des difficultés à le tenir en bouche.

Ce qui devait arriver arriva....! Le râtelier tomba dans un soupirail d'une cave à charbon. Que faire ? Sonner !

- Bonjour, Madame ! C'est la police...
- Oui, c'est pour quoi ?
- Pour le râtelier...
- Quel râtelier ?
- Mais oui, celui de mon collègue qui est tombé par le soupirail dans la cave. Sans trop de peine et malgré l'étonnement de la brave dame, nous pûmes récupérer le râtelier.

Appelen en peiren.... Des pommes, des poires...

Nous amémons une marchande ambulante de la place Ste. Catherine avec sa charrette et plus ou moins 40 kgs. de pêches-abricots. Retenue au commissariat pour vérification, que constate-t-elle ? Sa charrette vide... Eh oui ! La police s'était servie...

On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Un message de St. Pierre

Le gars avait reçu un message. Il devait rejoindre St. Pierre de toute urgence. Il quitte la maison à poil ! Arrivé place Royale, nous parvenons à l'intercepter et à l'amener au poste. C'est ici que le gag commence. Le gars se trouve à poil devant l'officier.

- Fouillez-le !
- Oui chef !
- C'est terminé chef !
- Videz ses poches !
- Oui, chef !
Terminé, chef.....!

Absurde n'est-il pas ?

PARTIE II

CHAPITRE I

Le ganstérisme moderne

CHAPITRE II

La violence

CHAPITRE III

1. Bruxelles à l'heure du crime et du racketing
2. Le racket nord-africain

CHAPITRE IV

Le vol à la tire

CHAPITRE V

Le vol à l'étalage

CHAPITRE VI

La prostitution (aperçu)

CHAPITRE I

LE GANGSTERISME MODERNE

LE GANGSTERISME MODERNE

Le "milieu" a déjà fait couler beaucoup d'encre ! Certains donc décrivent le milieu (du moins, ils prétendent pouvoir le faire) dans des ouvrages très costauds, d'autres le jugent. Mais le connaissent-ils vraiment ? Connaissent-ils la vie quotidienne dans ce milieu. Beuacoup trop ne le connaissent qu'au travers d'ouvrages de série noire ou de presse à sensation.

Il y a un ordre social et une communauté fondée sur cet ordre. Certains ne veulent pas l'admettre. Ce sont des hors-la-loi : gens du milieu ou non !

Et en face, il y a la police !

Au milieu de cela... les citoyens dont la police est le mandataire.

D'abord le milieu !

L'appellation est impropre, car comme pour toutes choses, le développement ethnographique a modifié totalement la situation.

On pouvait parler de milieu jusqu'aux années de l'après-guerre.

Tous les hors-la-loi, petits ou grands, se fréquentaient, se connaissaient, s'acoquinaient.

Depuis le voyou de barrière jusqu'au gentleman cambrioleur de J. Dutronc, tous en faisaient partie et les règles étaient strictes.

Nul d'ailleurs ne s'avisait de transgresser, car tous étaient immédiatement au courant des écarts des uns et des autres. On était mis en quarantaine et même plus...!

ACTUELLEMENT, TOUT CELA A BIEN CHANGE. IL N'Y A PLUS "UN MILIEU", MAIS DIX, VINGT, TRENTE !

Ces couches stratifiées de hors-la-loi se forment par affinités d'âge, d'origine, de même classe sociale.

Certains même demeurent solitaires et n'appartiennent à aucune bande. D'autres enfin, pratiquent le crime à "temps partiel".

Une classification vient ainsi à l'esprit. Elle est classique, mais dépassée :

LA SPECIALISATION DELICTUELLE OU CRIMINELLE.

On distinguera :

- les proxénètes des braqueurs
- les braqueurs des casseurs
- les casseurs, des escrocs
- les escrocs, des trafiquants
- et les trafiquants des nouveaux délinquants en col blanc (calé dans son fauteuil de la Chancellerie ou du Ministère de l'Intérieur et satisfait du travail de son "brain trust").

Cette spécialisation existe encore, mais n'est plus automatique comme jadis. La grande nouveauté de la nouvelle génération de voyous : "homme-orchestre" capable de toucher à tout à la fois. Dans le temps, il n'était pas rare d'entendre un casseur se moquer avec mépris d'un proxénète ("tu prends ton pognon sans prendre de risques" !).

Certains "voyous" encaissent l'argent des "filles", l'investissent dans la drogue et s'il manque quelques "bâtons" au moment de la transaction, ils s'en vont braquer une caisse d'épargne, une banque ou un super-marché. Le malheur, c'est qu'en agissant de cette manière, ils ne multiplient pas les risques comme on serait tenu à le croire. En effet, la police traditionnelle est restée à la spécialisation. Ce sélectisme sert les délinquants en les dédouonnant automatiquement de certains crimes dont on recherche les auteurs ailleurs.

A MON SENS, ET SANS RESERVES, LA SPECIALISATION EST DEPASSEE ET N'EST UTILE QUE POUR CLASSER LA HIERARCHIE DU CRIME !

- A*) *LES PROXENETES*
- B) *LES CASSEURS*
- C) *LES BRAQUEURS.*

A) *Les proxénètes.*

Ils sont nombreux et présentent un certain nombre de variétés. Cela va du "petit" qui devient "mac" par la faute d'une prostituée (et cela arrive bien plus souvent qu'on ne le pense !) à "l'industriel" qui fait travailler 6 ou 7 filles et les fait tourner suivant un planning bien établi et qui rapportent chacune, si elles sont bonnes gagneuses, jusqu'à 170.000FB par mois.

Le terrain de chasse des proxénètes a quintuplé en 20 ans. Même si la fille n'a pas de proxénète, elle n'engendrepas moins le proxénitisme en favorisant les gains très élevés des hôteliers qui consentent au mépris de la loi à les recevoir, quand il ne s'agit pas du véritable pactole que reçoit la tenancière d'une "maison". Que l'on ne vienne pas me dire que c'est le proxénète qui fait la prostitution. Ce n'est pas toujours vrai. La prostitution par contrainte existe, mais elle n'est pas généralisée.

Les filles qui ont vraiment voulu s'en sortir ont pu le faire. Les proxénètes ont évolué et s'ils se rendent compte que leur "conquête" est quelque peu réticente, ils préfèrent laisser tomber, plutôt que de courir le risque d'une dénonciation douloureuse.

La prostitution et son corollaire, le proxénitisme, engendrent les dangers suivants :

- l'argent à la pelle, qui peut corrompre de différentes manières, les éléments les plus divers de la société.

Ce milieu constitue un creuset prédisposé à accueillir le grand banditisme lorsqu'il a besoin de s'abriter et de se "mettre au vert". En revanche, il a l'avantage de fixer le milieu, de le localiser et d'en faciliter par-là même, la pénétration. C'est dans cette ruche que se rencontrent les meilleurs indicateurs, ceux qui acceptent le plus facilement de collaborer et surtout, qui en savent le plus, en raison de la propension des "filles" à raconter la vie de leur "homme", ne serait-ce que pour les faire briller et par là même, rehausser leur propre standing : "C'est la femme d'untel !".

Leur circulation régulière dans les villes ou les régions, les mettent en contact avec de nouvelles filles qui elles-mêmes n'en savent pas mal et augmentent fatalement la masse de renseignements qu'elles possèdent et facilitent ainsi souvent la tâche de la police.

Si on devait établir une hiérarchie, on trouverait après les proxénètes, les "casseurs" - cambrioleurs plus ou moins habiles -.

B) Les casseurs

Au début de leur carrière, ils forment de petites équipes, bandes réduites, qui s'attaquent aux usines non gardées, aux immeubles neufs en période d'aménagement. Ils dérobent dans les gares, les ports, les aérodromes, des marchandises sans grande valeur à la revente, qu'ils bradent sans s'enrichir. Ensuite, si le gars est habile de ses mains, s'il est fort et costaud et s'il a du sang-froid, il entre dans l'élite de la corporation. S'il est en plus, intelligent, efficace, organisé, musclé, silencieux et solitaire, il deviendra "casseur d'appartement".

Il vit généralement en marge du milieu local et ne fait guère de confidences.

J'ai rencontré un de ces hommes, qui depuis 6 ans, vivait avec un mannequin huppé. Il peignait vaguement quelques croûtes abstraites dans la journée et sortait le soir, disait-il, pour jouer au bridge dans un club.

Manque de pot, il s'est fait arrêter "bêtement" par une patrouille, les bras chargés de son butin de la nuit. Et bien, croyez-moi, la fille ne savait rien des activités de son amant et cela durait depuis 6 ans.

Le casseur vivant souvent en marge du milieu, il ne présente donc qu'un intérêt très moyen pour la police, car il tombe seul et ne permet qu'une "prise", s'il *consent* à parler de son receleur.

Mais bien au-dessus vient le "braqueur"!

C) Les braqueurs

Ils sont méfiants et dangereux, prennent des risques et en font courir à la société.

Ils savent qu'au premier accroc, c'est 10 ans qu'ils "prendront" et qu'à la prochaine bévue, ils risquent la "perpète" !

En général, non seulement ils sont courageux "sur le coup", mais aussi attaché à un radiateur lorsqu'on pose des questions. Il est très difficile de les faire parler en invoquant la mémoire de leur mère ou le regard de Dieu ! Il faut quelquefois dépasser l'admonestation et pratiquer la "correction paternelle", notamment lorsqu'ils ont pris des otages innocents pour sauvegarder leur liberté ou qu'ils ont tiré dans toutes les directions à la sortie d'une banque.

C'est la lutte ouverte engagée contre une équipe de voyous, c'est une déclaration de guerre entre membres d'un même gang à propos d'un partage mal équilibré ou jugé tel. C'est quelquefois un service que l'on veut rendre à un ami qui est lui-même menacé par ceux qu'il va dénoncer.

Il s'agit dans tous les cas d'éliminer sans se salir les mains !

En "donnant" ainsi un de ses confrères, l'occasionnel, l'élimine sans trop de risques et n'a pas à commettre de crime en exécutant sa victime par ses propres moyens. En outre, c'est discret et au cas où il resterait (la victime) dans le circuit par malchance, il y a peu de probabilités pour qu'il sache d'où le coup est venu.

L'occasionnel est intéressant pour nous, mais d'un commerce aléatoire. Il vient lorsqu'il en a envie et surprend souvent le flic qu'il contacte et qui en aucun cas ne voyait en lui un indicateur possible. Mais pour qu'il vienne vous rendre visite, il faut qu'il ait une confiance totale en vous. Il faut avoir la réputation d'être régulier et discret. Un label que décerne le milieu, et il n'est pas facile de l'obtenir.

2) Les contraintes

Ils n'ont par définition, aucune propension à devenir "indics". S'ils le sont, c'est contre leur volonté. Ils le deviennent à cause d'un délit qu'ils ont commis et que la police veut bien ignorer en estimant que la répression que l'informateur permet d'exercer sur d'autres, est plus intéressante pour la société, que celle qu'elle pourrait exercer sur celui qui collabore ainsi. Cela va de l'interdiction de séjour qu'on oublie de sanctionner, jusqu'à l'écrasement de l'affaire (plus ou moins grave).

Plus le truand est "mouillé", plus le renseignement risque d'être intéressant. C'est le danger de tels rapports, bien entendu !

Une notion dont il faut bien se pénétrer : *Les renseignements sont fonction de la gravité du cas dans lequel se dépatouille l'informateur !*

Si l'informateur ne risque pas grand-chose, cela frise souvent le ragot pur et simple ou la divagation mythomane. Quoiqu'il en soit, les indicateurs contraints sont à plaindre car ils n'ont que très rarement la mentalité de l'indic.

3) Le sérieux ! ou indicateur suivi

Pour un policier, avoir un seul de ces indicateurs est déjà énorme, et assure presque la "gloire", car ils sont très difficiles à obtenir. Si en plus, le flic a un peu de chance, il sera très vite sacré grand flic !

Les indics suivis, peuvent être motivés pour deux raisons :

- l'amitié, qui sous-entend, confiance, discrétion, sympathie personnelle ou intérêt porté au flic
- service rendu par le flic qui a fait de l'indicateur son débiteur, son protégé.
- quelquefois, on trouve chez l'indic. un mélange des deux sentiments.

Parfois, le débiteur protégé, intensifie même son activité d'informateur pour améliorer le standing professionnel du policier avec qui il est en relation, ne serait-ce que pour que la protection dont il bénéficie, soit d'autant plus efficace.

Il vaut mieux être l'indicateur d'un grand flic, que celui du brigadier de "Outsiplou/s/Semois".

On doit se rendre compte que se placent là, obligatoirement un entrelacs de sentiments et de calculs réciproques qui rendent les rapports psychologiques du policier et de son indicateur, très dangereux.

Quelle que soit la catégorie à laquelle appartient l'informateur, le policier a des obligations envers lui. En effet, si le flic risque sa réputation, son honneur et quelquefois sa liberté, l'indic. lui, joue le plus souvent sa vie dans les affaires de banditisme. Dès lors, les devoirs du policier sont simples mais impératifs : *Ne jamais griller un indicateur !* A moins qu'il ne se grille lui-même !

Refuser un tuyau, une affaire (même sensationnelle) si l'indicateur n'a pas de "coupure" valable. En d'autres termes, si l'intervention de la police ne peut s'expliquer que par sa trahison.

L'informateur doit toujours être en mesure de pouvoir sauver la face.

Ne jamais être soupçonné, si possible, ou en tous cas, pouvoir plaider le doute devant ses pairs.

Dans le milieu, comme partout ailleurs, l'intelligence n'est pas nécessairement le bien le mieux partagé. C'est donc souvent au policier de juger lui-même si tel ou tel tuyau peut être utilisé sans griller définitivement et tragiquement son correspondant.

Dernier devoir enfin : tenir parole et ne jamais promettre plus que l'on ne peut tenir.

Il faut que l'indic. sache que vous êtes un "homme" !

Il faut que votre parole fasse le poids !

Comme on le voit, c'est bien cette dernière catégorie d'informateurs qui est la plus intéressante et c'est donc dans son sein que la moisson est la plus fructueuse. Ce n'est plus la pêche coup par coup, mais au filet. Mais pour arriver à avoir la collaboration d'un tel "auxiliaire" et recevoir sa confiance et son amitié, ce n'est pas une mince affaire, et cela engendre les dangers susmentionnés.

Il faut donc d'abord se placer sur le même plan que le truand que l'on sent prêt à donner son amitié, et ensuite gagner sa confiance.

Il faut fréquenter de temps à autre, les établissements qui lui sont familiers. Passer parfois pour un bringueur, pour un vicieux. Montrer que bien que flic, on a ses petites faiblesses, cela le rassure.

Lors de rencontres fortuites ou non, des rapports d'homme à homme dépourvus d'équivoque s'établissent.

Lorsque le truand confie entre deux verres ou répète à qui veut l'entendre : "celui-là, s'il n'avait pas été flic, il aurait fait un bon voyou"!, c'est que vous êtes en passe de gagner.

Mais en aucun cas, vous ne pouvez passer pour un corrompu, car cela aurait l'effet contraire et l'indic. retirerait son amitié.

Il faut rester flic. Lui faire comprendre que chacun est placé d'un côté différent de la barrière, mais que cet état de choses n'exclut pas des rapports cordiaux et permet de se côtoyer, de boire un coup ou de saucissonner ensemble.

Donc, on commence par fréquenter les endroits où se rencontrent généralement les gens du milieu. A boire et à manger avec eux... si toutefois, cela leur plaît. On rend quelques menus services. On conseille quelquefois le calme et la prudence à certains jeunes. On fini par faire partie de la toile de fond et nul ne s'étonne plus de vous voir attablé avec tel ou tel personnage important ou moins important du milieu.

Au bout de quelques mois, cela paye ! On passe pour un flic régulier avec qui, il y a moyen de moyenner. Et on laisse entendre qu'en dehors du travail on est un homme comme les autres.

De toutes façons, il est impossible pour un homme de vivre uniquement dans l'hypocrisie et dans un contexte de sentiments purement stimulés.

A fréquenter ces garçons, on ne peut rester insensible à la sympathie que certains peuvent inspirer. On est finalement placé dans la même situation que l'avocat auquel on reproche d'ailleurs qu'il ne voit plus dans son client, devenu familier au bout d'un certain temps, l'ignoble criminel qu'il a accepté de défendre.

Cette sympathie constitue un danger, elle doit donc avoir des limites qu'il ne faut surtout pas dépasser.

Tout le problème est là !

Le policier doit rester strictement et intérieurement un policier, même si les apparences sont trompeuses.

Le danger le plus grave ? La corruption ! Il n'y a guère à épiloguer là-dessus.

Pour un fonctionnaire dont le traitement dépasse rarement 35.000 Frs par mois, tandis que les frais qu'on lui alloue sont pour ainsi dire nuls, la fréquentation du truands bourrés de fric, est une tentation perpétuelle.

Cela commence par une tournée d'apéritifs ou de champagne... à ce stade, ce n'est pas graven vu que le refus réduirait à néant tout le travail d'approche... évidemment, cela peut aller plus loin.

Un dernier danger peut apparaître ! La manipulation du policier par le truand.

On revient au slogan "noyauté/noyauté" ou "est pris qui croyait prendre"!

Le tout, est de savoir examiner une situation précise et de déterminer l'intérêt exact des renseignements fournis.

L'inconvénient le plus grave reste celui de la compromission apparente du policier. Pour celui qui ne le sait pas, le policier fréquentant assidûment des bars et des boîtes de nuit, paraît bizarre et peu flatteur, surtout lorsque celui-ci se laisse tutoyer par des individus douteux.

Le plus souvent on pense : "il mange au pain des Jules" !

En conclusion !

Que l'honnête citoyen, peu au courant de nos méthodes, s'y trompe, et même, que le truand moyen s'y laisse prendre, c'est normal...! Et cela n'a au fond que très peu d'importance.

Mais ce qui est anormal et tragique, c'est que certains qui ne peuvent ignorer notre façon de travailler, ne veulent rien voir, rien entendre et condamnent sans essayer de comprendre.

CHAPITRE II

LA VIOLENCE

Introduction

Motifs

Statistiques

Recherches de solutions

Conseils de la police de Seattle.

Faut-il avoir peur à BRUXELLES ?

INTRODUCTION

Définition - Violence : Etat de ce qui est violent (Larousse)
 Qualité de ce qui agit avec force (Petit Littré)
 Force dont on use contre quelqu'un, contre les lois,
 contre la liberté publique, etc... (Petit Littré).

Violent : Qui a une force impétueuse, emporté, fougueux,
 irascible (Larousse)
 Qui agit avec force (Petit Littré).

Dans le sens "force impétueuse" (vivacité extrême), on peut dire qu'il s'agit d'une qualité.

L'exploit, la victoire, la réussite : à chaque fois, une violente force intérieure est basée sur la violence.

Qu'est-ce qui remplit les stades ? La beauté de la violence... toujours dans le sens de vivacité extrême.
 Cependant, celle-ci se dénature trop facilement pour devenir un abus de force difficile à définir.

Où et quand commence l'abus de force ? Autant de cas, autant de réponses....!

Et ne nous faisons pas d'illusions... Depuis que le monde est monde, il y a toujours eu abus de force ou violence.

"La lutte pour la vie", les plus faibles disparaissent et au cours des millénaires, de nombreuses espèces ont ainsi disparu.

Mais une règle est formelle dans la nature; les animaux d'une même espèce ne se tuent pas entre-eux.

Même chez les loups, où lorsque le plus faible a le dessous et va être tué, il offre spontanément sa gorge à son vainqueur qui cessera d'attaquer et lui lèchera la gorge au bout d'un moment.

L'homme lui, exception à la règle, tue ses semblables et son histoire est une interminable suite de guerres, violences, meurtres, pillages, oppressions, viols, etc....

De quoi ne pas être très fier et se dire que depuis l'aube de l'humanité, en dehors du progrès scientifique, l'humain n'a guère appris à respecter ni l'humain, ni l'animal.

De nos jours encore, le vandalisme le plus gratuit sévit un peu partout. On détruit, saccage, tue, à petites ou fortes doses, la conscience bien tranquille, se sentant bien supérieur aux autres et persuadé de détenir l'unique vérité.

Bien sûr, on a toujours assisté à des défoulements de ce genre, mais aujourd'hui, le phénomène a tendance à se généraliser.

L'humanité gorgée de violence et désabusée ne s'étonne plus des détournements d'avions, de bombes placées dans des restaurants, des gares, des voitures... d'enlèvements de PDG ou magistrats avec meurtre à la clé.... de gosses pris en otage, de lettres piégées et j'en passe et des meilleures.

Et je ne parle pas de peuples entiers réduits à merci, de villages rayés de la carte du monde, de races d'animaux décimées par esprit de lucre ou par jeu.

Lorsque la société cesse d'être inflexible à l'égard de toute sauvagerie, elle glisse sur une pente dangereuse qui pourrait bien se révéler désastreuse.

Parmi toute cette violence quotidienne, il est impossible d'imaginer une société non policée. Police qui devrait être uniquement préventive et non répressive. Mais, hélas ! ce jour-là semble encore loin.

Motifs

Comment guérir une maladie qu'on ne connaît pas ?

Les psychologues s'interrogent sur les motifs de cette violence et admettent que celle-ci est surtout exercée par des jeunes de 16 à 30 ans..... en général !

Les motifs les plus souvent avancés sont :

- La violence est un dérivatif de la haine, due à un manque d'amour pendant la petite enfance.
 - La violence surgit d'un égoïsme massif qui ne tient nul compte des autres et qui s'explique par une petite enfance trop gâtée.
 - La violence est une réaction de peur, de défense contre un monde écrasant; en fait, l'animal qui se sent acculé et qui attaque.
 - La violence est due à une tension trop forte de la société de consommation, qui pousse les jeunes à s'appropriier tout ce dont ils ont envie.
 - La violence est due à l'écroulement des valeurs morales.
 - La violence est la reproduction des exemples reçus, par des adolescents encore malléables.
 - etc.....
-

Statistiques effectuées par la Sobemap à la demande du journal "La Dernière Heure" et publiées en janvier 1982 dans le journal "Le Soir".

1) Personnes ayant peur le soir dans les rues

Moyenne	Oui	47%
	Non	25%
	Indécis	28%
<hr/>		
Hommes	Oui	36%
	Non	33%
	Indécis	31%
<hr/>		
Femmes	Oui	56%
	Non	18%
	Indécis	26%
<hr/>		
Citadins	Oui	53%
	Non	25%
	Indécis	22%
<hr/>		
Campagnards	Oui	37%
	Non	27%
	Indécis	36%
<hr/>		
55-64 ans	Oui	44%
	Non	27%
	Indécis	29%
<hr/>		
65-70 ans	Oui	51%
	Non	22%
	Indécis	27%
<hr/>		

2) Trouvez-vous qu'il y a plus de violence qu'auparavant ?

Moyenne	Oui	92%
	Non	1%
	Indécis	7%
<hr/>		
Citadins	Oui	89%
	Indécis	11%
<hr/>		
Campagnards	Oui	97%
	Indécis	3%
<hr/>		

3) La violence est-elle due à un effondrement des valeurs morales ?

Oui 52%

4) Est-elle due à la crise économique ?

Oui 31%

5) Est-elle due à la démission des parents ?

Oui 23%

6) Est-elle due à la présence de travailleurs étrangers ?

Oui 17%

7) Est-elle due à l'influence des médias ?

Oui 10%

Recherches de solutions

En France

Un comité d'étude présente en 1980, un rapport sur la violence.
700 pages contenant 100 recommandations

- sur l'éclairage public
- sur les villes de 200.000 habitants à ne pas dépasser
- sur la suppression de l'élite sportive
- sur l'accroissement du nombre d'éducateurs
- etc....

Ce rapport est décevant; il n'apporte rien de nouveau !

Aux U.S.A.

Une approche différente.

Renforcement des lois. Procès suivant de très près l'arrestation.

Après son séjour en prison, le jeune délinquant reçoit un support moral et affectif de la communauté.

Les résultats s'avèrent positifs, puisque dans certaines villes on peut constater une diminution de 36% des délits commis par les jeunes.

En Belgique

Nous n'avons pas le même taux de violence qu'aux U.S.A.

On ébauche des plans....

Un comité semblable à celui existant en France a été créé il y a quelques années.
On attend toujours ses conclusions !

A mon sens, la meilleure solution pour enrayer la violence, est de combattre le sectarisme de tout poil, de prôner la tolérance, d'accepter la différence, d'écouter les autres et de ne pas suivre, sans se poser de questions, notre société de "métro-boulot-dodo".

Savoir aussi se remettre en question et connaître ses propres contradictions et violences intérieures. Se dire non-violent et militer contre la peine de mort, mais avoir envie de flinguer son voisin lorsque celui-ci fait trop de bruit, devrait être un motif pour se poser des questions sur sa violence intérieure.

Mais tout cela demande bien du travail et la violence n'est pas encore prêt de disparaître de notre bonne terre.

Cependant, si chacun parvenait à canaliser sa violence, un grand pas serait fait.

Comment faire de votre enfant un BON délinquant !

Douze conseils de la police de Seattle, U.S.A.

- 1) Dès l'enfance, donnez-lui tout ce qu'il désire. Il grandira ainsi en pensant que le monde entier lui doit tout.
- 2) S'il dit des grossièretés, riez, il se croira très malin.
- 3) Ne lui donnez aucune formation spirituelle. Quand il aura 21 ans, il choisira lui-même (note de l'auteur : "ceci reste à vérifier!").
- 4) Ne lui dites jamais : c'est mal ! Il pourrait faire un complexe de culpabilité. Et plus tard, lorsqu'il sera arrêté pour vols d'autos, il sera persuadé que c'est la société qui le persécute.
- 5) Ramassez ce qu'il laisse traîner. Ainsi il sera sûr que ce sont les autres qui sont responsables.
- 6) Laissez-lui tout lire. Stérilisez sa vaisselle, mais laissez son esprit se nourrir d'ordures. (note de l'auteur : "reste à savoir ce qu'on entend par ordures")
- 7) Disputez -vous toujours devant lui. Quand votre ménage craquera, il ne sera pas choqué.
- 8) Donnez-lui tout l'argent qu'il réclame. Qu'il n'ait pas à le gagner. Il ferait beau voir qu'il ait les mêmes difficultés que vous.
- 9) Que tous ses désirs soient satisfaits : nourriture, boisson, confort, sinon il sera "frustré".
- 10) Prenez toujours son parti. Les professeurs, la police, lui en veulent à ce pauvre petit.
- 11) Quand il sera un vaurien, proclamez vite que vous n'avez jamais rien pu en faire
- 12) Préparez-vous une vie de douleur. Vous l'aurez !.

Il faut aussi savoir que beaucoup de violents, sont en fait des inactifs.

Pour arriver à canaliser sa propre violence, il y a de nombreux moyens.
Par exemple :

- Faire du sport
- Réapprendre à marcher en appréciant la nature autour de soi. Marcher dans les bois, la campagne, la montagne, le bord de mer et ne pas le long de nos avenues polluées, bruyantes où l'envie d'assassiner l'automobiliste n'est pas un remède idéal pour combattre la violence.
- Au boulot, prendre des initiatives, par-là même, oser prouver ce que l'on sait faire et ce que l'on vaut et de ce fait n'avoir plus à ruminer vengeance contre ses chefs parce qu'ils vous traitent comme un sous-fifre.
- Ne plus automatiquement tourner le bouton de la TV en rentrant et avaler sans se poser de questions, toutes les images d'horreurs, du JT, des feuilletons, des films catastrophes et même des dessins animés.
- S'expliquer sur un désaccord au lieu de ruminer et de piquer des colères au mauvais moment. Si les hommes et les femmes étaient déjà capables de faire cela dans leur couple, peut-être parviendraient-ils à l'étendre en dehors, vers les autres.
- Se remettre constamment en question et faire son auto-critique.
- Avoir un but dans l'existence.

Dans cette canalisation de la violence, le rôle de la police est très important. Le policier et plus spécialement l'agent de quartier devrait être le trait d'union naturel entre la population et les autorités de police. Symbole de la prévention, sa présence rassure. Très souvent aussi, sa présence calme les plus féroces et il intervient comme conciliateur.

Faut-il avoir peur à Bruxelles ?

Dans la semaine du 23 au 28 novembre 1981 le journal « Le Soir » a publié une série d'articles sous le titre « Faut-il avoir peur à Bruxelles ? ». Par l'importance du sujet et l'élaboration minutieuse des problèmes il nous semble intéressant de revenir sur cette enquête.

A la question posée dans le titre, la réponse est affirmative, mais nuancée. Il faut avoir peur dans la capitale, mais plus pour ses biens que pour soi-même, puisque les agressions sont beaucoup moins nombreuses qu'on le dit parfois.

Les voitures et les maisons (et bien plus encore ce qu'elles contiennent) sont particulièrement visées par les voleurs. Tout ce qui, surtout la nuit, reste sans surveillance est tentation pour celui qui vole. Dans beaucoup de cas les propriétaires auraient pu prévenir les vols et les effractions. Pour protéger ses biens il ne faut pas consentir des frais énormes. Un minimum de bon sens et quelques précautions élémentaires suffisent souvent pour dissuader les délinquants.

Bien que les agressions sont moins fréquentes qu'on le croit, le phénomène préoccupe les polices, les autorités communales et les citoyens, plus par ses conséquences morales que physiques ou financières.

Pour garantir une meilleure sécurité aux citoyens les polices des dix-neuf communes ont fait l'expérience de la cohabitation et de la collaboration, et depuis quelques mois aussi celle de l'intégration.

Les policiers ne s'arrêtent plus à la limite communale, laissant filer un agresseur, mais au contraire, sont rejoints par leurs collègues de la dite commune

L'entraide sectorielle est fondée sur le réalisme et le bon sens : la collaboration joue un grand rôle de dissuasion. Dans la même optique la longueur d'onde est appliquée dans les opérations de sécurisation, préparées en commun, et dirigées par radio.

Des patrouilles de la brigade canine ou de la police montée rendraient les parcs de Bruxelles plus sûrs, ainsi que le dégagement des accès, l'installation de quelques bornes d'alarme et un meilleur éclairage, pour que le candidat victime se sente plus en sécurité.

Le problème de l'éclairage n'est qu'une des facettes de la rénovation urbaine, nécessaire pour favoriser à nouveau les relations entre les habitants. En effet la violence se manifeste surtout dans les quartiers insécurisants, comme les ghettos sociaux où la surpopulation est souvent générateur de délinquance, et les zones des grands magasins, grands ensembles, ou les quartiers de bureaux qui sont désertés le soir.

Qu'une construction bien réfléchie et harmonieuse peut porter des fruits montre le nombre assez restreint de délits dans le métro. Il y a certes des vols, des agressions, des dégradations, de jour comme de nuit, mais pas tant que certains pensent. Les constructeurs du métro ont pu bénéficier de la longue expérience acquise par d'autres pays en matière de transport urbain souterrain, et tout a été fait pour que l'usager se sente en sécurité. Ainsi on a évité dans les stations les longs couloirs, les coins perdus et les zones d'ombre, autant d'éléments à créer un climat d'insécurité.

Beaucoup de délits sont commis par des étrangers, bien que des statistiques exactes font défaut. Mais doit-on s'étonner de ce phénomène ? Les immigrés gagnent la plupart du temps moins que les Belges. Ils se sentent isolés dans notre société, craignent d'être expulsés, sont frustrés ou victimes du racisme latent de la population autochtone, etc. Une meilleure intégration serait une solution à bien de problèmes. Un accueil humain et efficace, un logement convenable et de meilleures conditions de travail seraient déjà un pas dans la bonne direction. L'augmentation du nombre de fonctionnaires de l'Office des Etrangers en serait un autre.

Reste la délinquance juvénile. Certains pensent que la loi de 1965, qui protège le jeune jusqu'à sa majorité pénale, inciterait les adolescents à commettre un nombre croissant de délits. Les jeunes profiteraient de leur impunité.

Il ne fait pas de doute que la section jeunesse du Parquet est débordée. « Le Soir » prône que dans ce domaine, comme dans tant d'autres, il faut mieux prévenir que guérir. Une véritable politique de la jeunesse s'impose et on pense aussi à la révalorisation des agents de quartiers. On doit ramener dans les rues de Bruxelles la vieille image de l'agent-protecteur, qu'on connaît et vers lequel on va lorsqu'on a des problèmes. L'aide sociale aussi devrait être augmentée. Les C.P.A.S. croulent sous le poids des responsabilités et le manque de fonds. « Et pourtant ce sont eux qui assurent l'indispensable secours qui prévient très souvent la délinquance. Et là, la responsabilité de l'Etat est engagée, lui qui n'assure plus aux communes bruxelloises l'équitable redistribution des avoirs ».

Et la police dans tout ça ? Les communes se plaignent souvent du nombre (trop) limité des effectifs. « Le Soir » retroque qu'il y aurait assez de policiers à Bruxelles si l'on pouvait rationaliser les tâches, dépaperasser les commissariats, dégager davantage d'hommes sur le terrain, dans la rue, à pied.

Enfin, conclut le journal, le policier doit redorer son blason. Il faudrait donner « l'image rassurante d'un homme en uniforme sage, conscient de sa mission et maître de lui, mais aussi empreint de courtoisie. »

Raymond STROOBANT

CHAPITRE III

BRUXELLES A L'HEURE DU CRIME ET DU RACKETING

La délinquance.

Le racket nord-africain.

BRUXELLES A L'HEURE DU CRIME ET DU RACKETING

Tout ce qui précède nous mène loin des activités de la brigade judiciaire et de la véritable destinée policière, mais n'en est pas moins nécessaire. De sorte que les gens qui se foutent du bien public et mobilisent la police pour surveiller des champs de fleurs, collaborent avec ceux que je réunis au sein du monde de la nuit, et qui a pour nom : le milieu !.

Milieu.....

Un curieux nom pour désigner des groupes qui vivent en marge du contrat social et comprend grosso-modo trois catégories d'individus.

a) Les "bons belges"

b) Les "néos-belges", c.à.d., une frange marginale d'immigrés dont les méfaits entretiennent, quand ceux-ci ne l'accroissent pas, le climat dit "raciste" et qui n'a rien de racial, mais répond à un phénomène social.

c) Les "étrangers".

Qui ne se rendent dans notre pays que le temps d'un "raid" et qui le plus souvent proviennent du milieu français (Paris, Lyon, Marseille), ainsi qu'amstellodamois et réunissent des Français, Nords-Africains, Italiens, Espagnols, Sud-Américains. Allemands, Britanniques et Hollandais sont plus rares, pour ne pas dire exceptionnels. Pour ces derniers, la police communale n'est concernée qu'occasionnellement, les premiers groupes faisant partie du plat de résistance de tous les jours.

Du côté des "néos-belges", chaque groupe ethnique a sa spécialité. Par exemple, les Yougoslaves et les Sud-Américains, pratiquent plus volontiers le vol à la tire que l'agression à main armée. Le hold-up étant davantage prisé par les Français, les Italiens et nos compatriotes.

Le milieu belge n'est pas aussi dangereux qu'on pourrait le croire. Le vrai milieu, n'est pas l'endroit le plus dangereux pour la société. Un vol n'a jamais tué personne et ce ne sont en principe pas les hommes de la nuit qui s'en prennent aux vieilles dames. Ils savent mieux que tout autre, que le juge ne les raterait pas.

Naturellement, il arrive qu'une affaire se termine tragiquement (comme l'affaire de Bleser, ce fourreur torturé et massacré pour de l'argent !). Cette affaire s'est d'ailleurs terminée en cours d'Assises du Brabant en mai 1975. Mais ce fut un cas exceptionnel et qui semble relever moins du milieu national, que du royaume des paumés qui sont bien plus dangereux. Et qui retrouvait-on dans cette dramatique affaire ? Trois étrangers.... deux Français et un Algérien, ainsi que quelques marginaux comme sous-fiffres.....

Il semble bien que ce soit là, dans ce monde de crapules, de voyous, de minables à la petite semaine et de piliers de comptoir, qu'il y ait le plus de danger. C'est là que se trouve la véritable source du crime prévisible. Les grands crimes, tels que, viols de fillettes, massacre de femme par un jaloux, etc... Ce sont tout simplement des détraqués incapables de se réinsérer dans les normes.

C'est dans ce genre d'affaires que l'on retrouve la police communale, moins spécialisée dans le milieu que les polices judiciaires et les BSR, mais bien plus efficaces dans les délits de tous les jours. Surtout implantées dans les grandes agglomérations, les polices judiciaires sont exclusivement, comme le nom l'indique, vouées à la chasse aux voleurs et aux assassins, aux trafiquants et aux gangsters.

Ces polices dépendent des procureurs généraux et des procureurs du Roi. Les judiciaires sont les flics tant chantés par le cinéma. Aux yeux du public, ils jouissent de beaucoup de prestige. Qui ne rêve pas d'avoir un Smith et Wesson dans son veston et de procéder à l'arrestation d'Al Capone ?

La réalité policière est cependant fort peu cinématographique.

Et répêtons-le, à l'exception d'expéditions programmées depuis l'étranger par quelques caïds du crime, de temps à autre, le milieu belge connaît davantage de souteneurs que de braqueurs et davantage de minables du vol à la tire et du vol à l'étalage, que d'hommes à la mitrailleuse.

Le milieu est, on s'en doute, un monde fluctuant. S'il ne l'était pas, il n'existerait pas.

Surtout criminogène, le milieu présente les mêmes contradictions sociales que le reste de la société.

De l'avenue Louise, quartier du crime, à la rue des Radis, quartier des délits, le chemin est sinueux et rarement spectaculaire.

Ce n'est pas tous les jours qu'une chambre correctionnelle reçoit la visite d'une bande urbaine qui pendant des semaines entières, aura pillé tous les poids lourds qui lui tombait sous la main !

Les vols de fardes de cigarettes et de boissons alcoolisées sont plus fréquents.

Comme je l'écris plus haut, ce sont des minables..... rarement méchants.

Mais, ils peuvent devenir dangereux s'ils sont manipulés par une élite criminelle., ou en bande.

La petite anecdote qui suit, m'a été racontée par deux collègues au retour d'une patrouille sur le territoire proche de la gare du Midi.

La nuit avance.... La patrouille entre dans un établissement pour contrôle de routine. Les deux policiers demandent les cartes d'identité. Tous, fixent les hommes de loi dans les prunelles. Le juke-box s'arrête. Le silence est total. L'ambiance est lourde. Personne ne boit, personne ne bouge.

Après avoir contrôlé trois personnes, les deux flics font demi-tour.

Ce mouvement est considéré comme de la faiblesse... Les consommateurs se sentent soudainement forts... On se lève par dizaines. On escorte la patrouille dans la rue. Les policiers montent en voiture. Plusieurs dizaines de personnes cernent celle-ci. On commence à taper du pied dans le véhicule.... véhicule que l'on s'amuse à secouer.

Nos deux flics doivent démarrer sur les chapeaux de roue.

Nos voyous se sentaient forts, ils étaient à plusieurs pour réagir et se stimulaient mutuellement.

Sans doute, pareil évènement ne se produit pas tous les jours, mais nos deux flics ont ici fait preuve d'une faiblesse inadmissible. Il fallait tenir tête aux voyous.

Il est certain qu'il faut être inconscient pour faire un contrôle d'identité à deux dans un tel endroit, réputé dangereux. Si le contrôle était nécessaire, pourquoi ne pas avoir demandé du renfort ?

Cas limite, sans doute ? Mais le climat dans la zone de la gare du Midi est à ce point dégradé, qu'on se demande ce qu'on attend pour réagir.

L'histoire suivante, elle, se passe dans un café au cadre "populaire", mais pas "voyou"....

Une bande y vient deux fois, trois fois... ils sont sympathiques. La quatrième fois, on bouche les évier, on oublie de refermer les robinets aux toilettes. Elle est bien bonne, hein...! Le patron sermonne la bande. A la visite suivante, on arrache sans témoins évidemment, la tuyauterie et on fend les pots de W.C. Lorsque le patron, peu après aperçoit un membre de la bande, véritables mini gangsters qui ne sont forts qu'en groupe, il le retient et appelle la police. Que fait la police ? Rien ... puisque rien ne prouve la culpabilité du type en question.

Quelques jours plus tard, ce sont les représailles. Une bouteille manque de peu le visage du patron et l'arrière du bar est saccagé.

Que fait-on ? Trois années ont passé depuis la mercuriale prononcée par le Procureur général de la Cour d'Appel de BRUXELLES.

Qu'a-t-on fait ? Rien... et ce magistrat souligne clairement :

"L'attention que les policiers doivent consacrer sur la voie publique aux problèmes de la circulation est de plus en plus pondérante et compromet l'action préventive qui constitue la partie essentielle de leur mission. Une présence plus intensive et plus apparente de ceux-ci allant de pair avec des surveillances discrètes, donnerait à la population, non seulement un sentiment accru de sécurité, mais produirait un effet de dissuasion sur un certain nombre de délinquants, et, le cas échéant, permettrait une intervention policière plus rapide sur le plan judiciaire".

S'il est indéniable que le manque de personnel disponible est également dû dans certains cas au fait que les policiers sont soustraits à leurs activités de police pour être affectés à des tâches étrangères à celles-ci, l'impossibilité de remplir les cadres en raison des difficultés de recrutement, constitue un phénomène chronique, principalement dans les communes de l'agglomération bruxelloise.

Cependant, la presse fait écho journallement d'agressions, de vols de sacs, etc... Nos villes, nos cités plus modestes, ne comptent plus les attentats, les hold-up, les actes de vandalisme et de déprédation.

Il y a des faubourgs, des quartiers où les personnes n'osent se risquer dehors une fois la nuit tombée, parce que l'agression est au coin de chaque rue.

Les truands et les bandits gagnent chaque jour en audace et en témérité. Innombrables sont ceux qui pensent que seule une répression dure et ferme serait susceptible de guérir la plaie. Oui ? ... Non ?

Que fait le citoyen contre cet état de choses. Pas grand-chose.

Tant que ce n'est pas moi, je m'en fous...! Et c'est là que le bât blesse. Combien de citoyens ne comptent pas leurs coupures de mille ou de 5.000 F en sortant de la banque et ce, au vu et au su de tous. Combien de citoyens ne se promènent-ils pas la nuit avec des sommes faramineuses : 70, 80, 100.000 F... et je n'exagère pas !

Combien, se foutent de tout et ne se retournent-ils pas pour ne pas devoir intervenir, aider ou témoigner. Chacun pour soi et Dieu pour tous !
Combien, n'oublent-ils pas de fermer leurs portières de voiture ! tout en y laissant des objets de valeur, visibles par tous, tels que attaché-case, sacs, chèquiers et cartes de banque.

Un vrai régal pour le malfaiteur et de quoi tenter le Diable.
D'ailleurs, le vol sur voiture est formidable, simple à réaliser et comporte un minimum de risques. Les voitures sont des cornes d'abondance. On y déniche des appareils photos, des radios portatives, des rasoirs à piles, des lunettes de luxe, des produits de beauté, des montres, des outils et tous les objets déjà cités plus haut.
Le produit de ces rapines, est toujours vendu au cinquième de sa valeur.

Combien, encore, ne déambulent-ils pas dans les rues, les grandes surfaces, le sac en bandoulière et ouvert, le porte-monnaie ouvert en évidence dans le sac. Lorsqu'on essaie une robe ou des chaussures, ne laisse-t-on pas le sac par terre à la portée du premier venu. Et il y a souvent quelqu'un qui est tenté. Qu'il soit voleur occasionnel ou professionnel.

Vol à la tire, cambriolage, carnet de chèques volé, pharmacie dévalisée, écoulement de faux billets de banque, proxénitisme, trafic d'armes, holds-ups, vol sur voiture..... quel beau programme !

Et la drogue ?

Millionnaire du jour au lendemain, du fric plein les poches... Grosse voiture, grosse moto, installation stéréo.....
Six mois plus tard..... plus rien.....Mais la drogue vous tient. D'où, cambriolage de pharmacie... pas bien difficile, on prend un pied de biche et on emporte le maximum de bouteilles de Méphénon (un dérivé de la morphine).
Le Méphénon permet de tenir entre deux "flashes".
En passant, on vide également la caisse enregistreuse.
Le flacon de Méphénon se vend environ 2.000 frs la fiole.
On peut aussi écumer les quartiers riches et s'introduire dans les villas désertes.
Les "junkies" (drogués aux drogues dures) ne reculent devant rien.

Il y a aussi le trafic d'armes volées. Celui-ci prend de plus en plus d'importance dans certains quartiers chauds de Bruxelles. Tous les types d'armes y sont disponibles et se louent plus ou moins 2.000 frs la journée pour un 7/65 et 5.000 frs. pour un Smith et Wesson... avec quelques cartouches en prime.

Les prostituées jouent également un rôle important dans tout ce petit monde. Nombre d'entre-elles consomment des drogues lourdes.
Au petit matin, quand passent les dealers, j'en connais qui ne trouvant plus les veines du bras, se piquent sous la langue, dans les doigts, dans la plante des pieds. Les dealers eux-mêmes consomment et ont des prostituées qui travaillent pour leur compte. Pas question de coups ou de menaces, tout se fait gentiment, le coup du grand amour et de l'amitié !
Des gamines de 13, 14 ans se cament. Pour obtenir la précieuse drogue, elles se prostituent.

Et ne croyez-pas que les "junkies" proviennent essentiellement des couches défavorisées de notre société... Des fonctionnaires, des médecins, des avocats, des professeurs, des filles et fils de flics se fournissent régulièrement en drogues dures.

Mais d'où viennent toutes ces drogues et est-il si facile d'en trouver ?

Eh oui! Il suffit d'aller à Amsterdam ou Rotterdam. On y trouve tous les types de drogues et ce, très facilement. Dans les bistrots, les hôtels, dans la rue. De plus, il n'y a plus de contrôle douanier. En Hollande, on voit les choses différemment. Une radio libre donne tous les jours les cours de l'herbe.

Revenons en Belgique.

La colonie nord-africaine et turque installée au Limbourg compte parmi elle, de véritables caïds dans le monde de la drogue. Ils sont très durs en affaires et n'hésitent pas à se faire justice, si le besoin s'en fait sentir. L'axe Hasselt-Bruxelles, est la route de la drogue la plus importante du pays. Les touristes sont d'importants fournisseurs et cachent des quantités phénoménales de drogues dans leur voiture. C'est dangereux, mais il y a des trucs. Par exemple, celui-ci, qu'un camé m'a raconté :

On remonte avec deux voitures. Une pleine à craquer de drogue et l'autre vide. La seconde fait un bruit monstre devant le poste de douane. C'est suspect ! On laisse passer la première, on fouille la seconde.... Et le tour est joué !

Comment devient-on esclave de l'héroïne ?

Un copain "sniffe". On fait de même et cela de plus en plus souvent.

Le copain, lui, est très riche et se défonce du matin au soir. Il consacre une fortune à l'achat de sa drogue.

Puis, on s'en procure soi-même. De la "sniffette" à la piqûre, il n'y a qu'un pas que l'on franchi aisément. En période de manque, on est prêt à tout. On trouve un peu de came et on se l'envoie n'importe comment, quitte à souffrir d'une hépatite virale, contractée avec une shooteuse mal désinfectée ou lors du cassage dans le bras d'une aiguille, par précipitation.

Lorsqu'on cherche les causes de la délinquance et de la criminalité, des explications affluent en avalanche. Un vrai déluge....

Cela va de la crise d'autorité, à la crise économique, en passant par la perte du sens civique, à l'égoïsme de nos contemporains, au mauvais exemple de la TV, aux tentations de la société de consommation, à la perte des valeurs morales, au manque d'effectifs de la police, à l'alcool, la drogue, au chômage, etc...

Et la police, elle, se trouve devant des problèmes bien plus vastes qu'avant. Jadis, les gens habitaient des petites maisons dans des quartiers bien délimités où tout le monde se connaissait. A présent, on construit des "mastodontes" de 30 étages, des parkings de 5 niveaux sous terre, des galeries commerciales particulièrement attirantes pour les délinquants cherchant refuge. Tous ces endroits sont particulièrement difficiles à surveiller.

On peut relever dans "Le Gardien de l'Ordre", organe de la section bruxelloise du syndicat national de la police belge, les chiffres suivants concernant la délinquance :

- de 1954 à 1964 : la délinquance dans les 19 communes de l'agglomération bruxelloise a augmenté de 49%, alors que les effectifs de police n'ont été majorés que de 10,9%
- de 1964 à 1971 : la délinquance s'est à nouveau accrue de 57% sans qu'il fut procédé à une adaptation, ne fuisse que relative desdits effectifs.

Depuis lors, on calcule, on cite des chiffres, on fait des statistiques.
Est-ce la solution ?

A nouveau une question se pose. Que fait-on ?

On engage des auxiliaires de police, pour vérifier si les automobilistes ne dépassent pas le temps limité dans les rectangles blancs agrémentés d'un parcmètre ! auxiliaires de police dont le nombre est obligatoirement soustrait du cadre organique de la police.

Moins de flics et plus de petits sous ! C'est ce qu'on veut.

C'est vrai qu'il faut savoir que les grands de ce monde n'habitent pas dans des ghettos et ne se promènent pas le soir dans les endroits dits dangereux. Quand même, je crois qu'il est grand temps que ces messieurs votent un plus gros budget, afin de doubler l'effectif des policiers communaux, pour que les crapules qui n'hésitent pas à braquer les vieilles femmes, soient "éduqués" aux frais de l'Etat ou reconduits à la frontière avec interdiction de revenir dans le pays. Ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Il convient cependant d'ajouter que tout n'est pas aussi simple ni aussi schématique, et ces messieurs de la rue de la Loi, sont passés maîtres dans l'art de faire régner la confusion. Et bien des gens s'y perdent.

Petite anecdote :

Cela se passe devant la 22ème. Chambre correctionnelle de Bruxelles au printemps dernier. Un jeune étranger répondait pour ivresse publique, violence et résistance à la police. Il était déjà passé devant le tribunal qui à l'époque avait été très indulgent pour trafic de LSD!

Les faits : Appelée pour mettre un terme à une bagarre dans un café, la police s'est trouvée face à ce garnement qui ouvrit la bouche et mordit le doigt d'un policier jusqu'au sang, avant d'en frapper un autre.

Devant le tribunal, l'avocat du prévenu déclare : "il ne se laisse pas faire!". En coulisses, le plaideur n'hésite pas à déclarer : "Mais oui, c'est une cause politique et non un simple problème de rébellion. Le père du prévenu a fait la guerre d'Espagne et a dû fuir son pays après la victoire franquiste. Normal donc, que son fils soit un révolté !".

Affaire classée.

Autre petite anecdote :

Il a vingt ans. Est Albanais et plus ou moins aussi Yougoslave. Il comparait pour séjour illégal, usage de faux nom et contrefaçon de passeport.

L'avocat de la défense plaide que si son client doit rentrer dans son pays, celui du Maréchal Tito, il aura certainement de gros ennuis, son père ayant combattu l'armée Yougoslave en tant qu'Albanais natif de la zone frontalière.

Messieurs, déclare-t-il, expulsez cet homme humble et sans défense, que vous voyez ici, est le condamner aux geôles communistes. Cependant, cet homme avait

déjà été expulsé un an plus tôt après condamnation pour vol.

On peut certes épiloguer longtemps sur ce genre d'affaire, mais ce sont des centaines d'actions de ce genre, qui sont à l'origine d'un courant xénophobe qui tend à se développer.

Un avocat me confie : "les séjours illégaux...." de quoi voulez-vous qu'ils vivent ici ?".... "soit être exploités par les patrons qui empochent les bénéfices, soit voler" !

Ce n'est évidemment pas le genre de propos qu'il tiendra devant un tribunal, même si l'on sait qu'il ne s'agit que d'un secret de Polichinelle.

Petit aperçu sur le fonctionnement de la Justice !

La loi Lejeune, a été créée pour compenser la sévérité des jugements. En fait, comme vous pouvez le constater, il est bien rare d'assister à une sentence vraiment sévère.

Quoiqu'il en soit, la majorité des peines sont réduites de moitié pour bonne conduite. En plus, il existe une nouvelle méthode de détention qui permet au condamné de purger sa peine à sa convenance, soit pendant les vacances, soit pendant les week-ends ou encore de venir passer les nuits en prison. (entendu qu'une nuit est égale à un jour !).

Le condamné devant purger une peine d'un an fait effectivement le tiers, soit 122 jours. A partir de ce moment, un détenu sous condition, peut obtenir tous les trois mois, une permission de trois jours.

Suite à une entrevue avec un directeur de prison, celui-ci déclare tout de go, "il y a trop de monde en prison. Au 30/9/80, il y a 5.585 détenus dont 227 femmes." Je rétorque : "que voulez-vous dire ?"

"Qu'il y a beaucoup de gens qui sont détenus et qui pourraient mener une vie normale à l'extérieur".

Il a sûrement raison. Cependant, nous nous trouvons devant plusieurs alternatives. Laquelle choisir ?

Finalement, cela ne sert plus à grand chose d'arrêter un délinquant et c'est bien là, le déplorable sentiment qui gagne les policiers.

Il n'est pas tellement agréable de risquer sa peau pour capturer un criminel ou un délinquant et de voir ensuite la Justice le considérer comme une victime.

Il est grand temps que les autorités judiciaires opèrent un revirement sans quoi, les policiers se trouveront devant l'alternative de se laisser corrompre ou de faire justice eux-mêmes.

Vols, agressions, hold-up, viol en groupe, trafic de drogue... et tout et tout

Trois des trente brigands des Etangs-Noirs avaient été placés à Wauthier-Braine : en fugue !

Que nous sachions, les jeunes incarcérés du Centre orthopédique de Braine-le-Château n'ont pas pits le fait, au cours des vacances de Pâques. Il est vrai que, éligibles par une série de représentants de la Nation, le ministre de la Justice, M. Jean Gol, a chargé l'un de ses conseillers de tout faire, pour empêcher la société contre de jeunes délinquants souvent dangereuse, l'expression est de M. Gol, dans une réponse à une question urgente, posée à la veille des vacances pascales par M. Petitjean, député de Charleroi.

Dans sa question, celui-ci soulignait que, comme la capitale et Liège, sa région est particulièrement touchée par la montée de la violence et le nombre croissant de jeunes délinquants - ajoutant que - les mesures prises pour la détention des jeunes délinquants s'avèrent précaires.

On ne pouvait mieux exprimer le problème, car, si le C.O.P. a su conserver ses onze délinquants, il n'en est pas de même de Wauthier-Braine. Là, l'arrestation a balné tous les records des années précédentes. A la veille du congé pascal, trois - dangers ou non - y avaient été placés. On murmure que le plus docile des marmousets n'a pas quarante-huit heures ! Mais pas commença par le commencement de cette nouvelle histoire scandaleuse.

Un panier de crabes
Début mars, M. Vandermeulen, le commissaire divisionnaire qui dirige les sections «dalla» contre les biens - à la P.J. de Bruxelles, contige un devoir d'insigne de routine à l'un de ses plus brillants éléments, le jeune commissaire Georges Marnette. Avec ses inspecteurs, l'inspecteur principal en main un duo de jeunes militaires, l'un délégué, l'autre inculpé mais libéré par le chambre de conseil, deux ou trois jours plus tôt. Ce détachement devint être réaffecté, sur apostrophe du juge d'instruction Michèle Vanbollenhuygh, pour leur rôle exact, au cours d'une agression perpétrée à Asse, l'agressé ayant mis ses agresseurs en fuite, ceux-ci prolongent leur retraite derrière un couloir. Ces deux agresseurs, un Belge et un Marocain, étaient signalés par la communauté comme des clients des bistrotiers du quartier des Etangs-Noirs, à Molenbeek-St-Jean.

Pendant des heures et des heures, M. Marnette et ses inspecteurs, un mystère ! Des dizaines, très

certainement, plus peut-être, dépit la formation de ce gang, au printemps 1961, il y a tout juste un an. L'un des vols était de beaucoup de véhicules furent volés n'est autre que les entrepreneurs Citron, avenue du Port (Bruxelles), où les gars de la bande entraînent comme s'il s'agissait de clients, prennent place à un volant et ressortent, qui au volant d'une Visa, qui au volant d'une GS, qui au volant d'une CX. La deuxième marque préférée de la bande était BMW, véhicules généralement détournés de leur chemin en leurs lieux de stationnement.

Seize ans : millionnaire et blouffeur d'occasion
Combien de millions et d'appareils les trente brigands ont-ils volés ? Encore un mystère, car tous ces jeunes, mauvais élèves, n'ont guère de mémoire et en ont tant fait qu'on de mémoire et en ont moins... Cependant, l'un des plus importants membres du gang, Jean-Luc, qui est âgé de 18 ans et demi, s'est récemment vu offrir - d'après des renseignements de ses collègues et du hôte, un bien total d'un million de francs en liquide, factuel auquel il convient d'ajouter une quantité intéressante de bijoux et de chèques et de bijoux. Ces derniers étaient le plus souvent répartis par les titres de la bande, fortement appréciées par quelques bijoux faisant des affaires extraordinaires, puisque les bijoux étaient rachetés à moins de dix pour cent de leur valeur réelle !

Machos sadiques
Les trente brigands des Etangs-Noirs menent une vie active et sexuelle digne des meilleurs romans noirs inspirés des bas quartiers américains. C'est ainsi qu'un beau soir, quatre copains allèrent chercher chez elle une démolition de 14 ans et demi. Petite amie d'un membre de la bande, la demoiselle avait déçu à son - mac -, ayant sans doute trop regardé un autre gars. Dès lors, les quatre copains (dont le -seigneur et maître- de l'enfant...) conduisirent l'individue-

dans une de leurs planques et lui suggèrent de se dévêtir, un coulé à la main, concluant : «Ou tu le t... à pots ou on te coupe les mignons petits seins !». La demoiselle étant, par hasard, indisposée ce soir-là, ce viol manqua se pratiquer par quatre incursions d'attente à la poudre en bande. En correctionnelle, la victime étant une mineure de moins de 16 ans, cette seule charge peut, en théorie, se traduire par une peine de 10 ans de prison. Tout comme, du reste, l'une des autres inculpations, à charge de trois des gars, qui passeront à l'abac-cigare, boulevard Léopold 2 (Kokhalberg), avant de s'en aller, avec des lardes de cigarettes et le tiroir-caisse, rejoindra les -amazonas- qui attendaient sur le seuil (et faisaient le guet) et partager les cigarettes, revendant le surplus à des caletiers aussi compréhensifs que les bijoutiers-receleurs.

L'enquête continue et recommande !
Les parents de ces chérubins ? Complètement dépassés ou le -en-foutistes, murmure-t-on dans les couloirs du tribunal de la jeunesse, les trente brigands loquant s'importe où, chez l'un ou l'autre ou bien encore dans des caves ou des voitures volées.

L'enquête continue et prendra encore des mois, car les faits d'armes des inculpés et de leurs copains ont été accomplis non seulement dans la région bruxelloise, mais un peu partout en Belgique et même sur Pays-Bas où l'on se rendait pour acheter de la drogue, très régulièrement, à bord de véhicules volés, bien entendu.

L'enquête continue donc, mais elle recommande aussi un peu tous les jours. C'est ainsi que l'un des bandits les plus confirmés,

Jean-Luc, 18 ans et demi, se promènerait actuellement à bord d'un véhicule volé, au terme de sa deuxième lune de Wauthier-Braine. Placé là par le juge de la jeunesse pour les vacances de Pâques, il perdit aussitôt. N'ayant pas d'argent sur lui, il alla timidement voler, et, avec le fruit de son botin, racheta à la drogue, il retourna ensuite à Wauthier-Braine, avant de reprendre la clé des champs, ses deux copains placés ne l'ayant pas attendu sur place.

Les Travaux publics paralysent la Justice
Voilà donc trois chérubins à réarrier. A remplacer. A réarrier. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans. Car le ministre de la Justice, qui est conscient de la situation, n'a toujours pas reçu un franc pour endiguer le problème et élever une grande grille autour de Wauthier-Braine. Quant au C.O.P., comme M. Gol le confiait il y a quelques jours au député Petitjean, il attend le bon vouloir du département des Travaux publics, secteur -régie des bâtiments-. Celle-ci, le 10 mars, se voyait rappeler qu'il y avait urgence, par M. Gol... Urgence pour adapter les bâtiments du C.O.P., où le -lieu de Schaarbeek-, ontime pensionnaire, est - nous levons dit - en aurnombre. Quant au complice de ce lieur, qui a été arrêté voici une dizaine de jours, deuxième agresseur marocain d'Israël à tomber dans les filets policiers (ils étaient au moins dix à traquer à mort Bruno Tooni : qu'attend-on pour intercepter les autres ?), il sera sol-placé à son tour en surnombre au C.O.P. soit à Wauthier-Braine, home sweet home, on est sûr, capable de placer une grande grille d'enceinte. En 1964...

Philippa ROBERT.

Il existe une foule d'infractions inhérentes aux moeurs particulières des étrangers. Par exemple : une jeune fille de 14 ans, violée par ses compatriotes nord-africains, n'a rien d'exceptionnel. A 14 ans on est femme. Et la femme dans la culture musulmane est considérée comme un être nettement inférieur à l'homme. A propos de leur opinion concernant la femme, suivent quelques extraits des lois coraniques, qu'il convient de lire sans sourire.

Allah est miséricordieux.....

- *Les hommes sont supérieurs aux femmes, car Allah leur a donné des qualités qu'elles n'ont pas.*
- *Si l'une de vos femmes vous inspire de l'aversion, elle devra s'efforcer de reconquérir votre attachement. La paix entre époux est le principal des biens.*
- *Les femmes doivent être vertueuses, obéissantes, discrètes.*
- *Vous punirez celles qui ont négligé leurs devoirs envers vous. Vous ne leur permettrez pas d'entrer dans votre lit.*
- *Vous pourrez les frapper.*
- *Dès qu'elles se repentiront, vous oublierez leurs fautes.*
- *Si l'une de vos femmes est adultère, réunissez quatre témoins. Si leurs affirmations concordent, enfermer la coupable dans votre demeure jusqu'à ce que la mort la délivre de sa punition. Si elle porte votre fruit, vous attendrez qu'elle l'ait déposé.*
- *Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, sauf celles que vous enlevez à vos ennemis.*
- *Celui qui n'a pas les moyens de s'unir à une femme libre et croyante, celui-là peut s'unir à une esclave croyante.*
- *Il est défendu d'épouser vos mère, filles, soeurs, tantes, nièces, nourrices, soeurs de lait, grand-mère et les filles de vos femmes. Et si le malheur arrive, le Seigneur est miséricordieux.*

Il est évidemment difficile pour un esprit occidental de lire ces phrases sans sourire. N'oublions tout de même pas le suicide de ces jeunes filles musulmanes qui se jettèrent du toit du lycée d'Ixelles, parce qu'elles ne voulaient pas épouser l'homme que leurs pères leur imposaient.

Ainsi que la jeune fille qui fut froidement abattue par son père parce qu'elle refusait elle aussi de se donner à un homme.

Lorsqu'un flic, père d'une fille du même âge, s'occupe d'une affaire de ce genre, il est normal qu'il ne soit pas d'excellente humeur. De même, lorsqu'il y aura eu de la part d'un nord-africain, brutalités envers un vieillard ou une vieille dame pour les délester.

Ce manque de respect de l'homme nord-africain pour sa compagne et ses filles, conduit parfois à des situations extrêmes pour les jeunes femmes musulmanes élevées dans notre pays. Elles ont sous les yeux le comportement des couples belges et très vite elles désirent le même statut que leurs amies belges. Comme elles n'ont pas reçu la même éducation "libre", elles deviennent rapidement, dans leur quête du prince charmant, une proie facile pour les proxénètes à l'accent local et nombre d'entre-elles finissent sur le trottoir.

CHAPITRE IV

LE VOL A LA TIRE

ou

Pickpocket : de l'anglais : to pick = enlever
pocket = poche.

Historique

La section vol à la tire de la ville de Bruxelles

Classification des voleurs à la tire par ethnies

Recommandations !

Statistiques

Historique

L'art de voler ses semblables existe depuis l'aube des temps.

Les méthodes se sont adaptées aux milieux, aux endroits et aux générations. Bien entendu, il n'existe aucune trace des "pickpockets de la préhistoire".

C'est en Egypte qu'on a découvert la première relation écrite d'un vol. Celle-ci remonte à 2.500 ans avant J.C.

Cette description est gravée sur le tombeau de Beni Hassan et montre un serviteur déroband un collier à un roi en visite.

Une seconde description fut découverte en Chine. Celle-ci date de la Chine antique (période des états guerriers) plus ou moins 300 ans avant JC. et relate la technique permettant de voler les pièces de monnaies d'un seigneur. Les pièces de l'époque comportaient un trou carré et se gardaient enfilées sur un lacet de cuir noué à la ceinture. Le voleur se faufilait dans la foule jusqu'aux côtés de sa victime à qui il coupait le lacet avec un poignard ou une lame. La seule difficulté, résidait dans le bruit causé par la chute des pièces dans l'autre main.

C'est au Moyen-Age qu'apparurent les premières bandes de pickpockets organisées. A Londres, comme à Paris, chroniqueurs et écrivains relatent des scènes semblables. Les quartiers mal famés, abritent de véritables écoles de vol à la tire, fréquentées par les enfants qui s'exercent sur des mannequins à clochettes. Chaque école a son maître et chaque maître a sa technique.

Vers 1510 à Paris à la "Cour des Miracles", maître Michel enseigne à ses élèves la technique des deux doigts pénétrant dans une poche appelée : "le vol à la fourche". Maître Michel affectionne particulièrement le fouet dont il cingle le visage des élèves ayant raté l'exercice.

Vers 1650 à Vienne - Autriche, une école de femmes pickpockets fait son apparition.

Ces "tireuses" utilisent des ciseaux courts pour fendre le tissu de l'ample robe de la victime, afin de saisir la bourse fixée en-dessous.

A la même époque à Barcelone en Espagne, un maître que nous appellerons "Manuel", enseigne sa technique comme au manège. Les élèves se plaçant autour de lui et marchent, d'abord lentement, ensuite de plus en plus vite. Interdit de courir ou de toucher son voisin, c'est le seul moyen d'acquérir la maîtrise et l'endurance nécessaire pour se déplacer dans une foule.

Dans un deuxième stade, des assistants disposent des supports métalliques sur le parcours des enfants. Chaque support contient un tube en cuivre, mince et sonore. Dans chaque tube est plongée une tige dont l'extrémité dépasse de quelques centimètres. Il s'agit pour les élèves de s'emparer de la tige sans faire vibrer le tube, puis au signal, de remettre la tige dans le tube le plus proche, sans qu'aucun bruit ne soit perceptible. Le claquement des doigts du maître, ponctue l'exercice. Les tiges entrent et sortent des tubes mais au moindre faux pas, à la moindre maladresse, la canne du maître s'abat, cinglant le maladroit avec un sifflement sec.

Dans un troisième stade, le mannequin à clochettes fait son apparition. Il faudra s'y coller, s'y frotter, pendant 5 longues années avant d'avoir le droit de "tirer" les portefeuilles.

Les débutants s'attaquent aux poches extérieures de la veste, les plus anciens auront le droit de s'attaquer aux poches intérieures de la veste, quant aux plus chevronnés, ceux-ci pourront se risquer aux poches du pantalon (le nec plus ultra du vol à la tire).

Dans les poches extérieures du pantalon du mannequin, sont cousus des grelots qui détecteront toute maladresse. Sur l'ouverture de la poche intérieure qui contient généralement le portefeuille, est cousue une bande de tissu sur laquelle sont épinglés une dizaine de petites clochettes.

Les élèves abordent le mannequin, de face, à reculons, les yeux bandés. Le geste doit devenir automatique, c'est le paradoxe de la maîtrise. Aucune hésitation n'est permise.

Dans un quatrième stade, le groupe tourne le dos au mannequin. Le maître glisse le portefeuille dans une des poches. Il s'agit pour l'élève de se concentrer, puis de poser sa main sur l'endroit derrière lequel l'objet a été caché.

Dans un cinquième et dernier stade, sur une longue barre suspendue par deux cordelettes au plafond, sont fixés 5 sacs à main, eux aussi munis de clochettes. Il s'agit de maîtriser l'ouverture du sac, d'y glisser la main, et de substituer le portefeuille. Mais toujours pas question de regarder. Pour les plus experts, l'exercice se fait avec une cagoule sur la tête. La difficulté consiste à évaluer la distance à laquelle se trouve la barre.

Entre 1700 et 1900, peu de techniques nouvelles apparaissent. Cependant, deux grands courants se dessinent.

D'une part, les habiles "tireurs de bourses" profitant d'un rassemblement et souvent complices d'un jongleur ou d'un arracheur de dents et d'autre part, les "bandits déguisés en marchands" qui font boire leurs compagnons de voyage jusqu'à les rendre inconscient du vol.

Au début du siècle apparaissent les aristocrates du vol à la tire. -
Elégants, racés et suprêmement habiles, les pickpockets défrayent la chronique et deviennent le symbole des voleurs pacifiques.
Certains écrivains célèbres de l'époque se sont intéressés à cet art, entre autre, le détective Eugène Villiod dans son ouvrage "Comment on nous vole, comment on nous tue", édité en 1905.

De 1900 à 1930, régnait sur l'Europe, le maître incontesté de tous, le Japonais, Makoki qui parvint à dérober le portefeuille du commissaire Carpin lors de son arrestation, rue du Faubourg Montmartre.

A la même époque, le plus organisé des pickpockets londoniens Richard Caldwell tenait à jour toutes les méthodes secrètes des polices du monde entier.

De 1960 à nos jours, apparaît une génération de voleurs amateurs qui pratique toutes sortes de vols. Ces voleurs sont maladroits, brutaux et travaillent sans formation.

Un malaise s'installe dans la corporation.

En 1981, la section sud-américaine de la corporation invite les diverses sections mondiales à participer à un congrès afin d'y analyser la situation, et d'y trouver les solutions adéquates.

Tous déplorent le peu de sérieux des jeunes et leur manque de formation.

Ils regrettent la belle et brillante époque.

Ils trouvent également intolérable d'être confondu avec les petits voleurs à l'étalage, les amateurs brutaux ou les maladroits travaillant sans aucune formation.

Pour y remédier, ils proposent un meilleur recrutement et une plus grande coordination internationale, ne serait-ce que pour être mieux considéré par les polices et les juges et afin de redevenir des spécialistes admirés et redoutés, dont l'élégance forcera la sympathie.

Ces inspecteurs interviennent spécialement dans les "gouffres à tentation" bénéfiques aux shoppineuses invétérées et malheureusement maléfiques aux portefeuilles, tels le goulot de l'Avenue Louise avec ses boutiques de luxe, les galeries commerciales qui ressemblent un peu à un labyrinthe dont on n'est pas assuré de trouver la sortie ou la rue Neuve aux multiples grandes surfaces qui donnent toujours envie de faire une petite folie, ou dans le métro et les trams où s'entassent comme des bêtes que l'on mène à l'abattoir, les navetteurs qui sont loin de posséder le flegme britannique.

LA SECTION VOL A LA TIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Cette section très spéciale a été créée en 1935.

Depuis cette date, les policiers la composant, ont été formés sur le terrain par "l'ancien",..... donc, pas de théorie pompeuse, ni d'écolage au chaud sur un banc de classe, mais dans la rue en usant leurs semelles.

La police de Bruxelles est une des seules dans le royaume possédant des spécialistes do vol à la tire, oeuvrant régulièrement sur le terrain et que bien des polices envient et désireraient posséder.

Certains journalistes décrivent la façon de procéder des pickpockets, de nombreux éducateurs, professeurs chargés de cours, émettent des théories et publient des syllabus en pensant tout savoir dans ce domaine.

Croyez-moi, qu'ils soient journalistes, professeurs éminents ou non, collègues astucieux ou pas, ils ne connaissent le sujet que de par ce qu'on raconte ou de qu'ils lisent dans les procès-verbaux.

Cette spécialité exige énormément de self-contrôle, de patience, de doigté, d'astuce, de rapidité, de volonté et un sens extrêmement développé de l'observation. Ces policiers pas comme les autres, ne portent pas l'uniforme et se mêlent à la foule. Ils sont usagers des bus, trams et autres moyens de transport en commun, comme tous les navetteurs et citadins. Ils connaissent de nombreuses techniques opérationnelles du vol à la tire pour en avoir été les témoins privilégiés sur le terrain.

Un leitmotiv : le flagrant délit.

Si le voleur n'est pas pris la main dans le sac, c'est raté. Une minute plus tard, l'argent a disparu, les malfaiteurs aussi.

Les policiers n'interviennent qu'au moment où le délit est commis et prennent le voleur la main dans le sac. Donc, pas question pour celui-ci de nier ou d'expliquer que... Surtout pas intervenir trop tôt, trop vite ou trop tard, ce qui aurait pour conséquence d'anéantir tout le travail de repérage et d'approche.

Lorsque le voleur est repéré et que l'on intervient trop tôt ou mal, celui-ci risque de les voir. Il s'arrêtera de travailler et s'éclipsera.

Si on l'appréhende pour une tentative de vol, que risque-t-il au tribunal ? Pour ainsi dire rien ! Les avocats plaideront contre les policiers, c'est leur boulot. Ils diront : "Pourquoi ne pas l'avoir arrêté avant qu'il ne commette son acte, la police est tout de même préventive ?"

C'est vrai, mais n'oublions pas que sitôt sorti, il recommencera et cette fois-là, ce sera peut-être votre portefeuille, avec votre salaire, vos économies, et vos papiers. Peut-être même ceux de l'avocat !

Comment repérer le "client" et où ?

C'est là qu'intervient le sens d'observation, car il s'agit de repérer dans un ensemble, une attitude anormale, un comportement bizarre ou illogique.

D'autres compléments peuvent servir à ces limiers, tels que les ordres journaliers publiés par les diverses polices et relatant les plaintes suites aux délits commis, ou les ragots récoltés par-ci, par-là.

Ces compléments ne leur sont de toutes façons que d'une utilité très relative, car si l'équipe vol à la tire est mobile, les voleurs le sont aussi et c'est sur leur lieu de travail qu'il faut les repérer.

CLASSIFICATION

Qui sont ces voleurs à la tire ?

Il s'agit de différencier le pickpocket professionnel des autres délinquants de toutes sortes qui pratiquent le vol à la tire occasionnellement.

1) Le pickpocket professionnel

Il travaille seul, parfois à deux et très rarement en bande.

Il est "touriste" et loge toujours à l'hôtel.

Il se débarrasse du portefeuille aussitôt l'argent enlevé.

Il ne possède jamais de papiers d'identité et si tel est le cas, il y a 90% de chance que ceux-ci soient faux.

Il affirmera toujours qu'il vient de débarquer et ne dévoilera jamais l'endroit où il loge.

Chose rare, s'il possède chèques, carte d'identité ou passeport volé au moment de son arrestation, cela lui coûtera très cher et il s'agit pour lui, d'une bavure professionnelle évidente.

Comme dans chaque corporation, la profession possède son "gotha", son élite, ses minables.

L'élite travaille seule et est difficilement repérable. Il est loin le temps des pickpockets stéréotypés travaillant avec deux confrères (tireur, leveur, porteur) et faisant usage de la lame de rasoir.

Certes, il y en a encore quelques-uns, mais ils se font rares dans notre pays.

Les pickpockets ont évolué et les occasions se faisant de plus en plus nombreuses, il n'est plus nécessaire de se munir de ce genre d'accessoire.

Dans cette corporation professionnelle, je classe les voleurs en 5 grands groupes.

- Les Espagnols
- Les Nord-Africains
- Les Sud-Américains
- Les Yougoslaves
- et les Romanichels.

Les Espagnols

Le "gotha" de la corporation des pickpockets professionnels. Travaillent généralement seuls, rarement à deux. Au premier coup d'oeil, ils décident s'il y a lieu de "lever" ou "d'écraser", donc, pas d'hésitation !

Les Nord-Africains

Travaillent de la même manière que les Espagnols mais sont souvent moins doués.

Les suds-Américains

Ceux-ci travaillent en général en couple, comme les deux catégories précédentes. Ils organisent des raids sporadiques dans nos grandes villes en partance d'autres capitales. Ces raids durent environ de 1 à 2 semaines (tout dépend naturellement

s'ils sont repérés ou si l'un d'eux s'est fait appréhendé).
 A leur arrivée, ils sont accueillis par un "contact" avec qui ils partent en reconnaissance. Ils connaissent les moindres entrées et sorties de métro, les moindres sorties de secours des grands magasins et parkings, par où ils disparaîtront lorsqu'ils se sentiront filés.
 Comme les précédents, ils logent à l'hôtel où quelques-uns se font inscrire régulièrement. Les autres, ni vu ni connu, tout le monde y trouve son compte. Ce sont de bons clients. Ils sont réguliers, et paient toujours d'avance. S'ils se font pincer, "le contact" se chargera de vider la chambre des objets personnels et ce, avant que la police intervienne.
 Dans ce genre d'affaire, les "tams-tams" vont à une vitesse V.V.'
 Quant à l'argent, dès que le portefeuille est vidé de son contenu, ils vont faire le change en dollars U.S. , qu'ils expédient au pays.
 Chaque enveloppe contient en général 10 coupures de 100 dollars US enveloppées dans du papier carbone.

Les Yougoslaves

Les "Yougos" sont les moins doués de tous. Ils compensent ce manque d'adresse, par le nombre. Par le nombre aussi, ils provoquent la foule (il n'est pas rare de les voir 4 ou 5 sur la même plateforme de tramway).

Les Romanichels

Femmes et enfants seulement.
 Mendiant(e)s et comédien(ne)s, d'une bassesse difficilement égalable, de vrais sangsues.
 Pendant que le passant donne la charité au plus jeune, les autres lui collent au corps et lui font le "cûir".
 A chaque arrestation, (en flagrant délit), scandale, hurlements, prières à la Madone, outrages et cris.
 Elles trouvent toujours dans les alentours, quelqu'un pour se lamenter sur leur sort et critiquer l'arrestation.
 Elles ou ils, ne possèdent ni papiers d'identité, ni documents attestant leur lieux et dates de naissance et se déclarent toujours mineur(e)s d'âge.
 Dès lors, ils et elles sont déférés devant le juge de la jeunesse.
 On connaît la suite.....

Il est à noter que les pickpockets appréhendés à Bruxelles, ne sont que très rarement appréhendés à Paris ou Amsterdam et vice-versa.
 Donc, cela laisse à supposer qu'un réseau organisé oriente ceux-ci en partance d'Amérique du Sud, d'Espagne ou d'Italie.

2) Les délinquants, voleurs à la tire occasionnels

Ils travaillent comme les professionnels, seuls, à deux, à trois ou en bande et pratiquent généralement les deux vols de concert. Dans cette catégorie, je distingue également 5 grands groupes.

Les Yougos

Joignent très rarement les deux vols et considèrent cette façon d'agir non-répréhensible. Exploiter la bêtise humaine et le "je m'en foutisme" des gens, est-ce voler ?

Les Nord-Africains

Les plus vicieux et les plus mesquins de tous. Ils sont en général munis d'une arme blanche (couteau à cran d'arrêt, canif, etc....), dont ils n'hésitent pas à faire usage pour se dégager lorsqu'ils se sentent acculés lors de leur arrestation.

Les Sud-Américains

Emploient les mêmes procédés que les professionnels, mais y joignent le vol à l'éta lage. Ils gardent sur eux tout ce qui est monnayable.

Les Romanichels

Joignent les deux sortes de vols, à la mendicité. A mes yeux, les moins punis de tous, car pour éviter le scandale, les pleurs et les hurlements, lors de l'arrestation, ainsi que les remarques habituelles (négatives il va de soi) de certains officiers, les policiers préfèrent ne rien voir. Les fils du vent, sont généralement Yougoslaves et sont âgés de 10 à 16 ans (70% de filles).

A l'aide de cartons tenus dans la main gauche, cachant les agissements de la main droite, ces enfants encerclent les personnes en gémissant.

Sur ces cartons: des appels à la charité, du genre "Papa est mort, Maman est malade, on a faim".

Ce n'est en général, qu'après leur disparition, que les personnes sollicités réalisent le vol.

De nombreuses personnes refusent même de déposer plainte.

En décembre 1981, une soixantaine de délinquants ont été arrêtés sur le territoire de Bruxelles. Deux seulement ont fait l'objet d'une mesure émanant du juge de la jeunesse.

Certains magistrats demandent même aux policiers de les reconduire à leur roulotte et de demander aux parents de bien vouloir dire à la police combien ces petits voleurs avaient rapporté la veille.

Jamais un mandat de perquisition n'a été donné pour la fouille d'une roulotte. Il est certain que ces commandos de pillage sont orchestrés par les parents et n'y participent que les jeunes en-dessous de 16 ans, preuve qu'ils connaissent parfaitement notre législation de 1965.

Or, quand un enfant autre que Romanichel est pris pour vol, la police effectue une visite domiciliaire.

Eh oui ! , c'est un problème politique difficile à résoudre.

Les autres

Français en tête....

Aucune tactique spécifique au groupe, qui comprend tous les voleurs à la tire occasionnels, travaillant seuls ou en groupe. D'où difficulté d'établir des statistiques et d'y attribuer telle ou telle particularité.

Quelques judicieux conseils pour éviter de se faire délester de son bien !

Eviter les cohues, parfois très difficile lors d'un match de football ou de certains spectacles. Dès lors, ne jamais porter son portefeuille dans la poche revolver du pantalon.

Ne pas laisser des billets en vrac dans les poches.

Ne pas compter son argent aux yeux de tous, spécialement dans les organismes tels que banques, poste, caisse d'épargne, ou simplement au bistrot devant le comptoir.

Ne pas garder des sommes trop importantes sur soi (il n'est pas rare d'assister à des vols de portefeuille ou de sac à main contenant 50.000 et même 160.000 frs belges).

Placer le portefeuille dans la poche intérieure du veston.
Prudence supplémentaire, fermer la poche avec un bouton ou un cordonnet.

Ceux qui préfèrent un sac, bien le maintenir contre le corps avec la fermeture vers soi.

Lors d'un achat, ne pas se séparer de son sac (il n'est pas rare de voir une bonne dame essayer des vêtements et comparer les prix oubliant totalement son sac).

Lors des matchs de football, éviter les buvettes, même si la tentation est forte. C'est là, que nos travailleurs font le plus de dégâts.
Et si, chose fort improbable, vous avez senti le frôlement d'une main malhonnête, il sert à peu de choses de crier : "au voleur".

Rien dans ce chapitre n'est dû à l'imagination, mais est le reflet d'une triste réalité et n'est que le fruit de mon expérience professionnelle personnelle, comme spécialiste oeuvrant sur le terrain.

STATISTIQUES DES DEUX DERNIERES ANNEES QUE
J'AI PASSEES DANS L'EQUIPE VOL A LA TIRE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

Arrestations : 152
Ecrous : 64

Vols à la tire	: yougoslaves - 13	extorsion de fonds	: français - 1
	tunisiens - 2		belge - 1
	français - 4	vente de stupéfiants	: espagnols - 3
	algériens - 5	détention de stupéfiants	: espagnols - 3
	marocains - 4		belges - 3
	roumain - 1		grecs - 3
	colombiens - 4		marocain - 1
	chiliens - 4		allemand - 1
	péruvien - 1		
	<hr/>		
	total - 43		total - 11
Vols à l'étalage	: belges - 9	vérification d'identité	: belges - 2
	italiens - 3		marocains - 5
	tunisiens - 3		italien - 1
	marocains - 7		yougoslave - 1
	roumains - 3		
	chiliens - 3		
	péruvien - 1		
	<hr/>		
	total - 29		total - 9
Vols sur voitures	: roumains - 4	séjour illégal	: turc - 1
	belges - 2		marocain - 1
	marocains - 3		yougoslave - 1
	algérien - 1		
	<hr/>		
	total - 10		total - 3
- vols domestiques	: belges - 4	bonnes moeurs	: américain - 1
- vols à l'aide d'effraction	: belges - 4		italien - 1
- vols dans villas	: italiens - 2		turc - 1
- cambriolages	: roumains - 4		marocain - 1
- vols à main armée	: marocains - 3		belge - 1
	belge - 1		
	<hr/>		
	total - 18		total - 5
B.C.S. divers	: marocains - 2		
	belges - 5		
	italien - 1		
	français - 1		
	<hr/>		
	total - 9		
<u>port d'arme prohibée</u>	: marocains - 2		
<u>mendicité</u>	: roumains - 2		
<u>dégâts s/chantier</u>	: belge - 1		
<u>acte de vandalisme</u>	: marocain - 1		
	turc - 1		

Tableau général par spécialité et par nationalité

	B.	P.	R.	E.	Yougo.	Tur.	Grèce	It.	Fr.	Lx.	r.ONU	Alg.	Tun.	Mar.	Niger	Zaire	Chili	Pérou	Argent.	Colomb.	U.S.A.	Israël	Iran
vol à la tire	2	-	3	1	54	-	-	-	-	-	-	2	-	4	-	-	3	3	-	2	1	-	-
vol à l'échelle	16	-	2	1	3	4	1	4	-	-	-	-	-	19	-	-	-	-	5	-	-	-	-
vol qualifié	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
vol s/voiture	2	-	-	1	2	3	-	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
moeurs	2	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	2	-	2	-	-	-	-	-	1	-
recef	-	-	-	-	-	3	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
séf. illégal	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	-	-	1	-	1	-	-
coups et bless.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
outr. magistrat	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BCS ou OJ ou OC	5	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	-	-	1	-	-	-	-
mendicité	-	-	-	-	1	-	1	-	9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
identification	-	-	-	-	2	1	-	-	1	-	-	-	-	3	-	-	-	3	-	-	-	-	3
grivèlerie	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
acte vandaliisme	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	EUROPEENS											AFRICAINS				SUD AMERICAINS			AMERICAINS	MOYEN-ORIENT			
	40	1	5	3	64	11	3	4	11	2	1	5	1	57	1	3	3	6	1	8	3	1	3
	total : 145											total : 67				total : 18			total : 3	total : 4			

CHAPITRE V

LE VOL A L'ETALAGE DANS LES GRANDS MAGASINS

Un fléau mal connu.

Le service prévention vol et surveillance dans les GB-Inno-BM.

LE VOL A L'ETALAGE DANS LES MAGASINS

Un fléau mal connu !

Le vol dans les magasins est un problème dont on entend souvent parler, mais dont la gravité est cependant peu ou mal connue du grand public.

Il paraît dès lors, indispensable de faire le point sur ce phénomène, afin de lever certaines équivoques et ambiguïtés.

En effet, l'évolution morale de notre société pousserait quelques-uns à croire que ce qui est pris dans un magasin, sans en acquitter le montant à la caisse, n'est pas vraiment un vol.

Certains pensent même que c'est un bien collectif.

Plus grave encore, est l'opinion répandue que la responsabilité principale de ces vols, incombe aux entreprises de distribution, qui par leurs procédés de vente (expositions et self-service) incitent le pauvre client à voler.

Sur le plan économique, le vol en magasin est un phénomène tel, qu'il oblige les entreprises de distribution à mettre en oeuvre des moyens d'action très onéreux et ne servant pour ainsi dire à rien, vu qu'une très minime partie de la marchandise volée sera récupérée.

Dans notre pays, l'association des grandes entreprises de distribution estime à plus ou moins un milliard de francs le montant de la facture vol.

Il est certain qu'une partie pourrait être utilisée au profit de la clientèle pour abaisser le prix de certaines marchandises et au profit du personnel pour apporter des améliorations à sa situation matérielle.

Il ne faut pas se faire d'illusions, le consommateur paie la note !

Il est à souligner que la distribution moderne exige une discipline et n'est possible que par la mise en oeuvre de techniques diverses dont les mécanismes doivent être compris et acceptés de tous.

En général, le vol n'a qu'un intérêt relatif pour l'auteur et se porte sur des objets de valeur faible et des objets qui n'ont aucune utilité réelle.

D'autres vols sont faits par goût du jeu ou par goût de l'acte gratuit.

Le vol en bande organisée : un grand problème !

La marchandise doit servir à la revente et il faut donc un grand nombre d'objets de valeur pour se faire un "bon magot", car cette marchandise est livrée au receleur à plus ou moins un cinquième de sa valeur.

Il s'agit donc de réagir devant l'ampleur des vols, sous peine de voir le consommateur payer la note de plus en plus élevée, suite au comportement d'une minorité malhonnête.

Les statistiques des trois plus importantes entreprises de distribution indiquent 50.000 appréhensions par an.

Ce qui amène à aborder l'aspect moral et social du phénomène.

Le vol est le délit le plus pratiqué et le plus grave par son ampleur, et dans ce domaine, la délinquance juvénile s'accroît et posera de graves problèmes pour la génération de demain.

Cependant, certains sondages d'opinions sur le vol à l'étalage révèlent qu'il est réprouvé par 92% des personnes interrogées. De cette réprobation résulte pour le voleur un profond sentiment d'isolement social.

En volant, il se coupe de la société dans laquelle il vit et qui lui a fait confiance.

Lorsqu'en plus, son vol est connu, il vit sous le regard désapprobateur de son milieu. Parfois, la pression du milieu est à ce point forte, qu'elle pousse le voleur à des gestes irréparables pour lui.

Ces vérités rappelées, que faut-il en conclure ?

Le vol en magasin est et reste quelle que soit l'évolution des moeurs et des mentalités, un vol, mais sa prévention et sa répression exigent des solutions nouvelles.

Tout d'abord du côté de l'entreprise qui doit tout mettre en oeuvre pour rendre l'acte de voler le plus compliqué possible, de façon à décourager les délinquants. Et ce ne sont pas quelques plaquettes sur le textile, ni des "ding-dong" à l'entrée du magasin, qui changeront les choses.

Ces procédés coûtent très chers et ne servent pratiquement à rien.

A ma connaissance, déjà plusieurs façons de neutraliser la plaquette existent et faites-moi confiance, les voleurs les connaissent mieux que moi.

Le "ding-dong" lui, est purement décoratif, car personne ne se trouve près de celui-ci lorsqu'il retentit et il n'y a donc personne pour appréhender le voleur.

Du côté des "éducateurs" au sens le plus large, et je pense ici aux journalistes, il ne serait pas déraisonnable de leur demander de mettre l'accent dans les médias, sur les conséquences psychologiques graves que peuvent avoir des actes qui trahissent une inadaptation sociale, plutôt que de vouloir les excuser d'avance.

Car finalement, de qui sont-ils véritablement les victimes, ces "voleurs" ? Des tentations et des envies incontrôlées, ou des bons apôtres irresponsables qui leur font miroiter une impunité que l'environnement leur refusera ?

Et du côté des grands magasins : combien de vendeuses ne se retournent-elles pas pour ne pas voir se commettre un vol (et je n'exagère pas !).

La conscience professionnelle se perdrait-elle ? On répond : *"de toutes façons, ce n'est pas notre fric, et nous ne sommes pas payées pour ça !"*

Pour illustrer ces dires, l'histoire qui suit et qui a été vécue par mes collègues et moi-même.

De patrouille dans le centre ville, pour la répression du vol à la tire, notre attention est attirée par le comportement bizarre d'une personne. Nous la filons et assistons à divers vols. Arrivés à hauteur de son véhicule, nous l'appréhendons et l'aménonons au commissariat avec les marchandises volées.

lors de l'interrogatoire, celle-ci se met à table et indique l'heure approximative et l'endroit des vols. Tout coorespondait !

Le lendemain, je contacte le service d'inspection du magasin en vue de restituer les marchandises volées. A mon grand étonnement, la vendeuse avait déclaré à l'inspection que la marchandise avait disparu durant la nuit et mettait par la même occasion, les équipes de nettoyage en doute.

*Cependant, la marchandise avait été volée devant son nez la veille à 16 h.
et il ne s'agissait pas d'un flacon de parfum, mais de 78 paires de chaussettes.
La suite...? Rien....! Classé....! Pas de rapport....! Pas d'enguelade....!*

Voilà donc un exemple de la mentalité actuelle des vendeurs et vendeuses des grandes surfaces.

Dès lors, ne pourrait-on pas mettre en oeuvre certains procédés qui favoriseraient les vendeurs "réguliers" (ceux qui veillent à leurs marchandises) ? Il va de soi que le bon vieux système de l'inventaire journalier ne sera plus jamais repris. Cela obligerait les sociétés à engager un surcroît de personnel et cela coûterait aussi cher que les pertes dues aux vols.

Conclusion

Le vol est un délit anctionné par le code pénal et il n'est pas pensable qu'il cesse de l'être, au risque d'ouvrir la voie à d'autres abus. Donc, une politique de dissuasion avec des modifications judicieuses, doit être élaborée et ce, à tous les niveaux. Il faudrait aussi revoir la mentalité du personnel et des acheteurs.

Extrait de "Police News" de février 1982.

Le service prévention vol et surveillance dans les grands magasins GB-Inno-BM.

La crise économique est une réalité que l'on ne peut plus ignorer. Elle engendre le chômage, la lassitude ou le dépit, le désœuvrement et parfois l'agressivité.

Elle réunit les conditions favorables à l'éclosion ou plutôt à l'accroissement de la délinquance, particulièrement chez les jeunes.

Au cours des dernières années, les différences d'inventaire des grands magasins ont enregistré une croissance de plus en plus rapide du taux de la démarque inconnue.

Nul n'ignore que dans la "démarque inconnue" la part des vols représente un pourcentage particulièrement important.

L'importance des vols dans les grands magasins a largement franchi le cap du tolérable, au point que dans certains cas, le montant des vols mange pratiquement la marge bénéficiaire.

Il était temps que des mesures soient prises pour lutter contre ce fléau.

Un service appelé "Service Spécial" existait déjà et existe toujours. Ce service constitué de détectives hommes ou femmes en habits civils, a pour mission essentielle de repérer les voleurs dans les magasins et de les intercepter à la sortie. Ils donnent à chaque cas, la suite qui s'impose avec éventuellement dépôt d'une plainte auprès des autorités compétentes.

La caractéristique de ce service est la discrétion. C'est un service exclusivement "répressif".

Fin 1978, un nouveau service "préventif" celui-là a été créé et est venu compléter le premier.

Pour prévenir le vol, c.à.d., pour dissuader les voleurs potentiels, les hommes du "service préventif" ne pouvaient pas passer inaperçus dans les surfaces de vente. C'est pourquoi, ils ont été dotés d'un uniforme sobre, mais ne laissant pas de doute quant à leur rôle dans les magasins. Le képi notamment, les fait remarquer de loin.

Leur rôle s'est rapidement fragmenté.

Outre l'impact dissuasif que leur présence et leur attitude provoquent là où ils se trouvent, ils sont rapidement devenus les gardiens de l'ordre public dans les magasins où ils opèrent et s'il n'est pas possible de traduire en chiffres ou en statistiques le montant des vols que leur présence a évités, il faut remarquer que dans bien des cas, la fréquentation des magasins s'est assainie.

On trouve beaucoup moins souvent que précédemment des bandes de jeunes désœuvrés, volant, houspillant les vendeuses ou la clientèle ou se livrant à des actes de vandalisme. Lorsque de telles bandes sévissent, la réaction et l'intervention polie mais ferme des inspecteurs en uniforme sont immédiates. La situation redevient rapidement sereine.

La prévention a aussi débordé les limites du magasin proprement dit, pour étendre ses rondes aux parkings (pour autant que ceux-ci appartiennent à l'entreprise), aux quais de réception, aux réserves, etc...

Les cas ne sont pas rares où des clients, généralement des dames, demandent aux inspecteurs une escorte jusqu'à leur voiture, parfois même jusqu'à la station de métro ou de taxi la plus proche. Ceci plus particulièrement l'hiver, c.à.d. lorsque la nuit tombe tôt et que ces clientes ne se sentant pas en sécurité, demandent de l'aide.

Un autre type d'intervention de plus en plus courante est celle demandée par les détectives du "service spécial". Les dames détectives en effet, ont de plus en plus souvent recours aux inspecteurs en uniforme lorsqu'elles doivent procéder à des interpellations qu'elles prévoient "difficiles". Dans ces cas-là, les inspecteurs se contentent si l'on ose dire, d'assurer la protection physique des femmes détectives.

Certains magasins sont équipés de plaquettes anti-vol qui déclenchent une sonnerie au franchissement de la sortie. Si chacun a pour devoir d'intervenir dans ces cas-là pour protéger le patrimoine commun, il va sans dire que les inspecteurs du "service prévention vol et surveillance" ont plus que tout autre, le devoir de réagir rapidement à ces alarmes. Ceci avec tout le tact et la courtoisie requis, car il est toujours traumatisant pour un client d'être interpellé par un sbire, alors qu'il n'a rien à se reprocher et qu'il est tout simplement victime d'une distraction de la caissière qui a oublié d'enlever la plaquette anti-vol...

Que de délicatesse sera parfois nécessaire pour faire "avalier la pilule" au client parfois outré, à juste titre.

Que de calme et de self-contrôle aussi lorsqu'il s'agit effectivement d'un voleur qui se sentant pris, devient agressif, voire violent...

Bref, travail assurément ingrat et difficile que ce travail de police préventive si l'on sait que les inspecteurs qui le font, n'ont pas les pouvoirs que la loi accorde aux policiers et aux gendarmes. En effet, les droits d'intervention des inspecteurs sont les mêmes que ceux de tout citoyen, ni plus ni moins. Ils ne peuvent donc intervenir vis-à-vis de l'auteur d'un vol ou d'une autre infraction que dans les seuls cas de flagrant délit. A charge pour eux, dès ce moment, d'en remettre les auteurs aux autorités compétentes.

Travail ingrat donc, car en notre époque de démagogie et de contestation, tout ce qui représente l'ordre, tout qui est investi d'une parcelle d'autorité et qui de par sa fonction a charge de surveillance et de contrôle, devient automatiquement un empêchement de tourner en rond, donc un ennemi et fait dès lors l'objet de remarques et de critiques, les plus insensées de la part de ceux qui n'ont pas encore compris que ces hommes sont là pour les aider, pour les protéger, bref qu'ils sont aussi et surtout à leur service.

Il serait fastidieux d'énumérer la multiplicité des petites tâches accomplies chaque jour par ces hommes en uniforme. C'est cependant de l'accumulation de ces petites besognes ingrates que résulte une somme de travail quotidien qui constitue l'essence même du travail de prévention.

C. Grasset
Chef du service prévention vol
et surveillance.

Selon les dernières statistiques publiées, les vols et les cambriolages sont en augmentation considérable.

En effet, on constate que ce genre de délit a quintuplé en 4 ans et touche toutes les régions du pays.

Mais ce que les statistiques ne précisent pas c'est que ces délits sont souvent l'entreprise commune d'hommes et de femmes. Certaines femmes exécutent le délit, d'autres y sont impliquées comme receleuses puisqu'elles acceptent de dissimuler le butin.

Quelques cas parmi de nombreux autres

Les vidangeurs de parcmètres

Depuis plus de 2 ans, l'Administration communale de LOUVAIN s'était rendue compte qu'on vidait régulièrement les parcmètres de certains quartiers de la ville.

La police n'avait jusqu'ici jamais relevé d'empreintes sur les appareils. Devant cette énigme, certaines autorités communales n'hésitèrent pas à soupçonner les policiers de ces vols, vu que ceux-ci sont chargés de relever régulièrement les recettes des parcmètres.

Or, les préposés à ce travail disposent à cet effet d'une clef spéciale permettant de vider les appareils.

Le mystère s'éclaircit, lorsqu'un après-midi un couple fut arrêté en flagrant délit.

Elle faisait le guet, à quelques pas du lieu de "travail" de son mari, aidée pour sa mission d'un bon gros toutou "Danger allemand".

Lui vidait à son aise les parcmètres de la même façon que les policiers et ce avec une clef qu'il avait volée à l'entreprise de placement des appareils.

Combien en ont-ils "fait" ??

Une nuit d'octobre, une boutique située dans la Galerie Louise est pillée. On y avait volé pour plus de 250.000 F de vêtements de luxe.

Plusieurs mois plus tard, on parvient à identifier l'auteur, un Français sans domicile fixe en Belgique.

Son butin a été "planqué" chez une amie marocaine, qui ne fut pas condamnée parce qu'elle avait été "roulée" par son ami.
(cela reste encore toujours à prouver...enfin).

Pendant un an, deux copains font des raids organisés dans les églises de Belgique et de Hollande. Ils y volent antiquités et y "font" les troncs et ce, avec le consentement de la mère de l'un d'eux qui déclare au procès : "Que voulez-vous il est si gentil, il m'a même offert une voiture."

Comme on peut le constater :

- la mère aide le fils voleur;
 - une épouse assiste efficacement son mari dans ses expéditions;
 - et une amie ne peut rien refuser à l'élú de son coeur.
-

CHAPITRE VI

LA PROSTITUTION

Extrait de l'ouvrage "La prostitution" que je prépare actuellement

Introduction

Définition des "clients"

Usages et organigramme

Métamorphose et apprentissage de la fille

Témoignages de Cathy
Corinne
Marianne

Le camion de Francine

Réflexions de Benoîte Groult.

Quelques adresses

Bibliographie.

INTRODUCTION

La prostitution est un refuge au même titre que l'alcool, la drogue ou les sectes pseudo-religieuses.

Miroir aux alouettes, que la société pourrait briser s'y elle n'y trouvait pas son compte.

Dans presque tous les cas, les prostituées ont souffert de graves carences affectives, culturelles, sexuelles ou économiques.

Ces carences, elles les doivent à la société... Cette même société les méprise et en tirera profit une fois devenues prisonnières du seul monde qui les aura reconnues, je cite le milieu.

Société qui, enfin, rendra difficile et parfois impossible, la réinsertion !

Définition des "clients"

Passons sur le client le plus courant qui vient uniquement par mesure d'hygiène.....!

Qui sont les autres ? Quelques handicapés, beaucoup de travailleurs immigrés et assez bien de "clients bizarres".

Ces hommes paient très cher pour satisfaire leurs manies, concrétiser leurs phantasmes.

Pourquoi recherchent-ils une prostituée ?

Parce que d'autres femmes ou leur femme, les prendraient pour des fous.

Beaucoup de couples se défont, faute à l'homme et à la femme d'oser s'abandonner dans une totale communion charnelle. La libération des moeurs n'en est qu'à ses premiers balbutiements et le jour où se lèveront tous les interdits, que nous serons débarrassés des tabous millénaires qui maintiennent les couples et les emprisonnent dans une sexualité de "bon ton", médiocre et insuffisante, certains hommes n'auront plus besoin de "suppléante" et leurs femmes ne seront plus frustrées.

Usages et organigramme

Au départ : la matière première "*La fille*".

Elle n'arrive pas toujours de sa province arriérée. Il est loin, le temps où le barbeau campait autour de la gare d'où débarquaient les petites provinciales à la recherche d'une place de bonne à tout faire.

Maintenant, ce ne sont plus l'ignorance, ni l'indigence intellectuelle qui sont à l'origine de la prostitution, mais bien des raisons économiques.

Prenons l'exemple d'une petite secrétaire, agressée journalièrement par une publicité persévérante, souvent envoyée par le canal de la TV ou de la radio. Ce sont des produits de beauté, la mode qui change si souvent, la voiture si modeste soit-elle, les loisirs coûteux. Comment assumer tout cela avec un revenu de 20.000 frs par mois ?

Je ne parle tout au long de ce chapitre que de celles qui n'ont pas la vocation. Elles sont très nombreuses, celles qui ont pensé immédiatement "à cela", avant même d'avoir goûté à un emploi salarié. Elles doivent leur rapidité de décision à l'exemple maternel, à une paresse congénitale doublée d'un goût du luxe ou tout simplement une nette tendance à une amoralité précoce.

Je ne parle pas non plus des "michetonneuses". Cette race de prostituées de luxe qui drague dans les endroits hautement sélects et qui diffère des autres par trois points :

- un travail sérieux et avouable en dehors des "passes",
- une distinction qui donne au client l'illusion de "lever" au béguin,
- et surtout, la ferme volonté de ne jamais tomber sous la coupe d'un "mac".

Revenons-en donc à l'exemple de notre petite secrétaire ou de notre petite vendeuse désargentées, et disons qu'elle ne sont ni plus, ni moins vertueuses que d'autres.

Survient le proxénète. Lui aussi, a évolué. Ce n'est plus le personnage des années trente. L'homme aux rouflaquettes et chapeau mou cassé sur l'oeil, capable si "elle" est récalcitrante de la faire "sauter" par un grand nègre de ses amis, selon la méthode des barbeaux marseillais de la grande époque.

Ce n'est plus l'aimable rondouillard des années 50 avec une voiture américaine, une veste de daim et avec les boules de pétanque rangées dans la malle à côté du 7.65 Beretta.

Le nôtre, possède une voiture sport ou d'allure sport. Cela va du cabriolet 504 Peugeot, à la Matra et à la Ferrarri. Il a les cheveux bien soignés, il s'habille chez Gillio ou Ted Lapidus. Il ne boit pas d'alcool ou très peu. Il connaît les classiques du cinéma et de la chanson. Il danse le disco et fait du sport modérément... en hiver du ski à Courchevel et réside à Cannes en été, mais pas au Carlton. Il loue un appartement dans les "hauteurs". Il fréquente les salles de sport pour remodeler son corps. Il est beau et "dans le vent".

Comme on dit..... "il lève" !

Métamorphoses et apprentissage de la fille

Elle a rencontré notre bonhomme !.....Elle est heureuse, on s'occupe d'elle. Ce sont les bons restaurants, les plages à la mode, les vêtements chers et originaux, tous les gadgets. Tout pour plaire. Fini cet emploi ridicule à 20.000 frs. par mois qui l'agaçait et qui l'empêchait d'être souvent près de lui.

A la fin des vacances, elle ne retourne pas au boulot, n'avertit personne. Il lui a dit : "laisse tomber ! On verra bien " !.

En septembre, la fête continue à Antibes. En mars, au Val d'Isère.

Et en rentrant enfin, c'est la lettre de renvoi. Qu'importe !

Il est là, décontracté et de l'argent plein les poches. La vie continue.

Elle se sent comme débarrassée de quelque chose qu'elle ne parvient pas à définir.

La métamorphose est terminée. Le dernier lien avec sa vie antérieure est tranché.

La suite, présente un nombre de scénarios bien classiques.

Il a perdu au jeu, doit beaucoup d'argent et ne sait comment payer !

Il y a juste un "Monsieur" d'un certain âge qui.... ..

C'est souvent un ami, de connivence qui va rendre les choses faciles à la débutante.

Sa discrétion, son tact et la simplicité de ses exigences sont telles, que le premier pas (celui qui compte, au fond) ne laissera aucun mauvais souvenir.

Il y a aussi le scénario des ennuis dont il ne veut pas parler, qu'il veut assumer seul. Mais poussé dans ses derniers retranchements, il avouera avoir dissipé pour elle, de l'argent qui ne lui appartenait pas.

Mais cela ne fait rien ! Il ira voler ! C'est dangereux, mais qu'importe, puisqu'ils s'aiment !

"Non, n'y vas pas mon chéri, je suis prête à tout pour t'en empêcher !".

Comment peut-on faire ?

A moins que.... J'ai une idée.... Pour le reste, même scénario du premier pas qui coûte.....

Au début, elle "travaille" dans un bar de grand hôtel ou dans un drugstore.

Elle ne raccole pas encore.... une passe par jour et encore !

Lui, ne la pousse pas. Il subit cette aide dont il a dit qu'elle n'est acceptée que parce qu'elle sera passagère.

Surviennent un soir, deux policiers, qui la questionne sur ses activités.

Ils la traitent durement et lui posent des questions d'importance :

"Connais-tu untel " ? C'est le nom de son fiancé !

Bien sûr, ce sont de faux flics.

Si elle se tient bien, tout sera pour le mieux. Si au contraire, elle parle, elle ne le verra plus, à moins qu'il ne préfère continuer une éducation difficile.

Là, entre en scène, une amie, déjà du métier, qui conseille, surveille, l'enveloppe et l'initie.

Et si elle s'est effectivement bien tenue, elle est "partante"....!

Le milieu use de divers moyens pour arriver à ses fins.

Certains proxénètes ont recours à la torture pour obliger une femme à se prostituer, mais ce sont des cas particuliers.

Le "travail en douceur" se pratique plus couramment.

Le véritable proxénète sait se faire craindre et obéir sans avoir recours à la terreur.

Bien plus tard, quand ce même proxénète usera de la violence, la prostituée l'acceptera, comme elle accepta de se vendre sans en tirer le moindre profit.

Simplement parce que tout cela lui semblera "normal" !

Le camion de Francine

Dans le "Special Dernière" du vendredi 3 février 1982, on pouvait lire :
*En matière de prostitution, la France a toujours été à la pointe du progrès.
Et elle l'est encore !
C'est en effet, au bois de Boulogne, à Paris, que vient d'être inaugurée une
manière unique au monde de racoler des clients. L'amour en camion !
Celle qui a eu cette idée révolutionnaire a mis tous les atouts de son côté :
discrétion, intimité, chaleur, confort.*

Si nos voisins français pensent qu'il s'agit d'une innovation, ils se trompent.
Ce genre de prostitution existe déjà depuis belle lurette chez nous.

Il y a quelques années, une camionnette circulait le long de l'avenue Louise.
Installée au volant, la porte coulissante de son estafette ouverte, la fille
attendait qu'on l'accoste.

Elle proposait ses charmes à ses clients, mais pas à la sauvette comme les
tapineuses pédestres.

Pour la somme de 3.000 frs, le client avait droit à une demi-heure de plaisir,
sans craindre les regards indiscrets et les patrouilles de police.

On était loin des quelques minutes accordées chichement par les autres habituées
de l'avenue Louise.

Lorsque tout était consommé, le Monsieur quittait le camion tout normalement,
la fille fermant la porte quelques instants pour se refaire une beauté.

Le service était tellement parfait et apprécié, que plusieurs autres estafettes
firent leur apparition sur le territoire de l'agglomération et en province.

Tout le monde y trouvait son compte. Les prostituées ne s'enrhumaient plus et
les clients pudibonds ne devaient plus aller à l'hôtel.

Témoignage de Cathy - Prostituée toujours "en service" au bar X à Bruxelles.

Comment es-tu arrivée à la prostitution ?

Oh! C'est une longue histoire... J'étais jeune et naïve. Ma vie amoureuse n'avait pas été un grand succès... au contraire.

J'avais eu un mâme avec un homme marié que j'adorais et comme je voulais donner un père à l'enfant, j'ai épousé un copain. Mais ça n'a pas marché, on a divorcé et je me suis retrouvée complètement paumée.

Et tes parents ?

Mes parents ont toujours été très bons et très gentils et ils m'ont accueillie avec ma fille à chaque fois que c'était nécessaire. Ils m'aidaient beaucoup. Mon père possédait un garage dans la rue de Laeken à Bruxelles.

A 18 ans, j'ai rencontré Alain. J'étais follement amoureuse de lui. Je l'avais dans la peau !

Il était représentant en textiles sur les foires et les braderies.

Nous nous sommes mis en ménage; un petit studio sympathique qu'on avait meublé. Quelques temps après, il m'a présenté un couple d'amis, Lucie et Daniel.

Lucie était une nana couverte de bijoux et de fourrures. Son ami Daniel, était sapé de cuir. Il était beau et élégant.

Il ne fallait rien de plus pour m'épater. J'en étais toute retournée.

Comme ils étaient gentils, on s'est vus de plus en plus souvent. Lucie me prêtait ses vêtements et me faisait de petits cadeaux. Un jour, elle me déclara qu'elle se faisait entretenir par quelques types plein d'oseille, qu'elle couchait avec eux pour se faire du fric pour l'achat d'un petit commerce.

Sur le moment, je fus choquée et je ne comprenais pas bien que son ami accepte cette situation, alors qu'il était si jaloux d'habitude.

Elle m'expliqua qu'elle ne prenait aucun plaisir avec ses clients, qu'il ne s'agissait que de prendre leur fric. Que donc, elle restait fidèle à son jules.

Les jours passèrent et les discussions sur le sujet devinrent de plus en plus fréquentes entre nos amis et nous.

Plus tard, j'appris que Daniel avait deux filles qui tapinaient pour lui, mais que Lucie était la principale. Quand je lui dis mon étonnement, elle me déclara que ces deux filles ne comptaient pas pour Daniel, qu'il ne les voyait qu'un fois par mois et que de plus, il ne prenait pas son pied avec elles.

Que s'est-il passé ensuite ?

Un soir, Alain est entré et m'a dit : "Tu as vu leur appartement ?"

Si tu acceptais de rencontrer deux gars par jour avec Lucie, ça nous aiderait fameusement. On mettrait de l'argent de côté et nous aussi on pourrait gérer un petit commerce... Pense à ta fille... Je te jure, je t'aime, je t'adore.

Il me pris dans ses bras et me serra très fort.

J'étais tellement sous l'influence de Lucie et j'aimais tellement Alain, que je me laissai entraîner peu à peu.

Je venais d'avoir 19 ans.

Le studio de Lucie était luxueux. Tout en velours vieux rose, avec des miroirs partout.

La première fois, je me suis contentée de regarder Lucie faire l'amour à un vieux pou hideux. Quelle horreur ! Je ne comprenais pas comment elle parvenait à se donner à ce type.

En partant, le type me refila 5.000 francs. Je n'en revenais pas, 5.000 frs pour regarder faire l'amour.

Le soir, nous nous sommes retrouvés au restaurant tous les quatre. Lucie donna l'argent à Daniel. Alain refusa le mien, et déclara : "Garde-le pour t'habiller".

Le lendemain, excitée comme tout, je dévalise les boutiques.

L'après-midi, Lucie me téléphone pour m'annoncer qu'elle avait un ami, qui....

Il était beau et jeune... nous nous sommes couchés tous les trois.

Depuis, lors, de nombreuses séances de ce genre se sont pratiquées.

Toutefois, je ne parvenais pas à comprendre qu'Alain ne soit pas jaloux.

Celui-ci me répondait à chaque fois que c'était provisoire et qu'il fallait s'en sortir.

Au bout d'un mois, j'ai pu offrir à Alain des cadeaux luxueux dont une toute nouvelle Mercedes et l'acompte pour l'achat d'un petit studio.

Il faut dire que les amis de Lucie étaient riches et qu'ils n'étaient pas avares de leurs sous. C'étaient des avocats, des médecins, des industriels.

Les médecins étaient les plus tarés de tous. Pourquoi ? Cela me rappelle un gars qui nous avait emmées chez lui pour un dîner aux chandelles, dans une

pièce aux tentures noires, papier noir, plafond peint en noir, enfin tout était noir.

Il voulait faire l'amour sur un lit recouvert de crucifix noirs qui à chaque mouvements lui lacéraient la peau du dos.

Un autre très gentil, mais complètement "zinzin", me donnait des cachets pour uriner dans sa bouche.

Un troisième me faisait mettre à quatre pattes et me chevauchait, habillé en cow-boy en m'enfonçant régulièrement ses éperons dans la peau, jusqu'à la jouissance.... heureusement, il était précoce !

Quelques mois passèrent. Lucie avait dû arrêter son boulot pour ne pas faire condamner son mec pour proxénitisme. Il fallait donc que je continue sans elle.

Alain, lui, déclarait que s'il ne prenait pas de boulot, c'était pour moi.

Parce que si lui aussi, travaillait, on ne se verrait plus. Et cela lui était trop pénible.

De toutes façons, j'étais dans l'engrenage et puis, pourquoi me crever comme mon père dans son garage. Je gagnais par jour ce qu'il gagnait durement en un mois.

Témoignage de Corinne

J'ai été violée par mon père alors que j'étais encore très jeune. C'était un homme méchant et cruel. Il me battait régulièrement ainsi que ma mère. Un jour qu'il avait bu et qu'il était particulièrement excité, il me viola devant ma mère. La pauvre femme n'a pas pu le supporter et elle s'est suicidée un peu plus tard.

Depuis lors, il me prend régulièrement de force. Après, il est très gentil et me donne de l'argent pour que je me taise.

A 12 ans, je vendais mes charmes au lieu d'aller à l'école et de fil en aiguille, j'ai commencé à faire des passes par-ci par-là, à raison de 5 à 6 par jour.

Jusqu'au jour où j'ai rencontré Louis. J'en étais follement amoureuse.

Celui-ci me plaça chez une mère maquereille de la rue du Progrès.

C'était l'enfer !

Les filles étaient vulgaires, elles portaient des jupes étroites et courtes, sans slip pour aller plus vite. J'étais écoeurée...

Madame Henriette, me donna mon premier client. Il était gros, affreux et sentait la sueur. Il me donna 500 frs... tu te rends compte... Je me sentais frustrée, salie, humiliée...

J'ai voulu partir, mais Madame Henriette me retrouva.

Louis rappliqua, me consola et me demanda de prendre patience parce qu'il avait "blackboulé" une autre fille pour moi.

Quelques mois passèrent, mais rien ne changea. J'étais obligée de me faire sauter par n'importe qui. Les types baisaient et fichaient le camp sans même t'adresser la parole. Je faisais une trentaine de passes par jour. Il y avait des clients qui étaient complètement dingues. C'était l'horreur !

Tu croyais ce que Louis te racontait ?

Il n'y avait pas moyen de discuter avec lui. Il me disait à chaque fois qu'il n'y avait pas moyen de m'en sortir. Que c'était moi qui avais choisi.

Le soir, j'étais crevée, mon ventre me faisait mal. J'étais malheureuse.

Un soir je lui ai annoncé : "J'arrête".

OK... mais tu dois payer 3 millions !

Je me sentais moche et me foutais de tout. M'enfuir, chez qui ? Mon père buvait et ne pensait qu'à me sauter.

C'est alors que j'ai eu l'idée de me réfugier dans un foyer en France où l'on accueille les prostituées qui veulent s'en sortir.

Mais Louis me retrouva. Il arriva avec des fleurs, des sourires, des promesses. Il me fit un enfant... et tout recommença...

"J'ai trouvé deux nanas que je vais mettre au boulot. Nous nous verrons moins souvent. Je t'aime, mais ne m'empêche pas de coucher avec des filles qui me rapportent du pognon" !

J'ai eu peur qu'il ne parte et je suis retournée au tapin.

Nos rapports se sont dégradés. Il buvait, mentait, découchait.

Qu'est-ce que je pouvais être conne !

Je me suis enfuie à Liège où je suis tombée sur un vrai mec, un truand, très beau garçon. Immédiatement, ça a marché. Louis m'a à nouveau retrouvée et m'a menacée d'avoir à payer 7 briques si je ne rentrais pas.

Mon mec et lui ont discuté. Je ne sais pas ce qui s'est passé ce jour-là, mais Louis a pris la poudre d'escampette et je ne l'ai jamais revu.

On est allés vivre à Ostende pendant trois ans. Je tapiniais et mon homme ramenait de l'argent de son côté.

Le soir, on regardait la télé et le dimanche on allait au football. Petite vie rangée en somme !

Mais voilà, il est "tombé".... et s'est retrouvé en taule.

Pendant deux ans, j'ai économisé pour payer l'avocat de la défense et pour pouvoir lui payer un commerce à sa sortie de prison.

Il est sorti... le commerce n'a pas marché... il a refait un coup "fumant" et retourné en taule.

C'est alors que ses amis sont venus à la charge.

"Maintenant que ton mec est en taule, tu vas nous remettre le pognon de ton tapin et on le lui remettra à sa sortie".

D'abord, j'ai refusé. Mais ils m'ont forcée. Ils me déposaient au tapin en voiture et venaient me chercher pour prendre mon fric. Depuis lors, je suis soumise et je continue à tapiner à Ostende.

Parfois gronde en moi, la colère, l'envie de foutre le camp, mais à quoi cela sert-il ? Ils me rattraperont et j'en ai marre de me faire tabasser.

Témoignage de Marianne

J'ai 28 ans et je tapine dans le quartier nord de Bruxelles.

Vers 1975, alors que je me prostituais déjà depuis deux ans pour mon propre compte, j'ai rencontré Xéris. Ce fut le coup de foudre. Celui-ci se faisait frot de me faire sortir de la prostitution disant qu'il allait m'ouvrir un petit commerce.

En fait, il a tenu promesse, mais je devais travailler dans le commerce de ses parents, un café-restaurant-hôtel.

Cela dura trois mois. J'étais la bonne à tout faire, je faisais le ménage, les repas, les chambres et je poussais les clients à la consommation.

Vint le jour où mon ami se retrouva en taule. C'est alors, à l'instigation de sa mère, que j'ai dû faire ma première passe avec un client, pour la somme de 2.000 frs.

A sa sortie de taule, nous sommes partis 4 mois en Grèce, avec le père de mon ami, qui y avait ouvert un petit café-restaurant-salle de jeux.

Drôles de vacances ! Chaque fois que je refusais de travailler, je recevais la bastonnade.

De retour en Belgique, nous nous sommes fixés chez sa mère où je travaillais le matin comme bonne à tout faire et où l'après-midi, je tapinais au Nord. La nuit, je poussais à la consommation dans l'établissement familial.

Pourquoi acceptais-tu cela ?

Si je suis retournée au Nord, c'est parce qu'il fallait de l'argent pour acheter le commerce promis au départ et aussi parce que mon ami voulait s'acheter une nouvelle Mercedes.

Cette situation s'est éternisée pendant deux ans. Mon ami passait plusieurs fois par soirée pour ramasser l'argent du tapin. Je me faisais à l'époque entre 15 et 25.000 frs par soirée.

Tout cet argent devait lui être remis, sinon il s'ensuivait des scènes de violence, des coups, menaces, etc... Et pour parfaire le tout, mon ami faisait des cambriolages de villas. Je lui ai même un jour donné le filon pour aller cambrioler la villa de mes parents... toujours pour essayer d'avoir l'argent pour ce foutu commerce.

Un jour, en compagnie de Tania, une fille qui poussait à la consommation dans un bar, Xéris, s'est envolé vers Nice en emportant 1.700.000 frs.

Quelques jours plus tard, il m'ordonna de le rejoindre avec du fric.

J'ai pris le premier train, emportant la somme de 165.000 frs que je m'empressai de lui remettre. Il me roua de coups, estimant que la somme était insuffisante. Le lendemain, il s'envola vers la Grèce avec Tania en me laissant avec un copain que j'étais obligée d'entretenir et qui me plaça au casino de Nice et dans les bars aux alentours du Palace.

Dans un des bars, je fis la connaissance d'un proxénète corse que j'ai essayé d'utiliser pour me libérer, mais sans résultat.

Il s'en suivit une bagarre et des coups de feu furent échangés et je me suis retrouvée à l'hôpital de Nice.

A la sortie de l'hôpital, mon "mac" me remis au tapin, mais je ne "foulais" plus et on m'a mise à l'amende.

Voici comment : Je fus amenée chez un ami nord-africain qui habitait un HLM d'immigrés travaillant dans les chantiers. Je restai seule dans une chambre pendant que mon ami discutait avec Mohammed. Peu de temps après, ils revinrent. Mon ami me dit : "sois sage et fais ce qu'on te dira de faire" ! "Fous toi à poil et fais l'amour avec mon copain" et Mohammed me prit en présence de mon ami. Ils s'emparèrent alors de mes vêtements et me ligotèrent sur une chaise, assise, bras liés en arrière, jambes écartées et relevées sur le haut de la chaise. Je suis restée seule dans cette chambre glaciale toute la nuit et dans cette position.

Dès le lendemain matin, à la première heure, j'ai reçu la visite de mes premiers visiteurs, des Arabes qui me prenaient de force.

Pendant trois semaines, j'ai subi de véritables viols, à raison de 70 passes la journée.

J'étais obligée de faire mes besoins sur ma chaise qu'on venait nettoyer de temps à autre avec du Dethol. Par terre, se trouvait un tube de vaseline.

Pour manger, on me fourrait un peu de nourriture dans la bouche.

Le montant des passes était suivant les dires des clients, de 30 FF.

Après trois semaines de ce régime, mon ami est venu me délier et je me suis écroulée. Il me dit : "Tu vas où tu veux, mais si tu parles, la prochaine fois, ça sera trois mois" !

Atteinte d'une syphilis aigue, je suis entrée en traitement à l'hôpital de Nice où l'on m'a brûlée et cautérisée.

A ma sortie d'hôpital, mon jules m'a remise immédiatement au tapin.

Un soir, je suis tombée sur un détraqué qui me proposait 2.000 FF pour me raser des pieds à la tête. J'acceptai, à la condition qu'il me conduise le lendemain à l'aéroport.

Arrivée en Belgique, je me réfugiai chez mes parents où je me refis une santé. Je me fis engager pendant trois mois comme serveuse à l'aéroport de Bruxelles-National. Je gagnais 17.000 frs par mois et j'en ai eu vite marre de cette vie de cons, et hop ! je suis retournée au Nord.

Naturellement, arriva ce qui devait arriver, je revis mon ami qui ne se priva pas de me menacer et de m'insulter : "ton corps ne vaut plus rien, il est pourri" ! Si tu veux arrêter totalement, tu payes 3 millions en 1 an en tapinant ou 3 millions en deux ans, peu importe les moyens !

J'ai opté pour la seconde solution et depuis lors, tout s'est détérioré.

Je vole, j'émet des chèques sans provision, des faux chèques, j'accepte des partouzes, c'est ce qui rapporte le plus.

Je dépose régulièrement les sommes destinées à mon ami dans un établissement de la rue de la Fourche.

Re reçois des coups régulièrement car il estime que la somme remise n'est pas assez élevée à son goût.

La dernière correction m'a coûté quelques jours d'hôpital.

REFLEXIONS

En guise de réflexion, je soumetts ce texte de Benoîte Groult, préfaçant le livre de Jeanne Cordelier "La Dêrobade", édité chez Hachette.

Je me demande souvent ce que peuvent penser les prostituées des statistiques, enquêtes innombrables, témoignages plus ou moins sincères ou provocateurs, explications grivoises ou discours moralisateurs qui se multiplient aujourd'hui, sans rien changer à leur condition et à notre énorme hypocrisie. Car, depuis des siècles, il faut bien reconnaître que la répression sexuelle généralisée dans notre culture, la bonne conscience de ceux qui jugent que la prostitution est une fatalité inévitable à la condition féminine, comme le viol ou les coups, et l'ignorance pompeuse ou goguenarde des autres, entretiennent autour de la prostitution, une confusion morale et juridique absolue.

On sait bien que quarante-cinq mille passes quotidiennes ont été recensées en 1973 par la préfecture de police pour la seule ville de Paris.

Qu'une prostituée sur 4 a été violée dès l'enfance, le plus souvent par son père, et que 49% avaient moins de 17 ans lorsqu'elles se sont prostituées pour la première fois.

Que 7 femmes sur 10 sont "maquées" et "taxées" (six cents à trois mille francs français par jour). 44.000 procès-verbaux, suivis ou non de peines de prison, infligées à ces femmes en une année.

392 inculpations de souteneurs ou de proxénètes pendant la même année.

Et l'on pourrait continuer longtemps dans ce style : combien s'en sortent ? Combien ont des enfants en nourrice ?

"On a tous débuté un jour, que ce soit dans un salon de coiffure, ou dans un grand magasin, sur une scène, à l'usine ou au bureau. On a tous ressenti un drôle de petit pincement au côté gauche de la poitrine, une angoisse au creux de l'estomac, la crainte de ne pas être à la hauteur, de tomber sur un contremaître pointilleux, un patron trop exigeant, un metteur en scène trop hystérique. On a tous eu le trac la première fois, à la différence qu'au tapin, quand la porte de la chambre a claqué, il n'y a plus d'échappatoire... voie sans issue, pas de porte de secours".

Du haut de leurs chaires, depuis une soixantaine d'années qu'ils s'intéressent au phénomène, les sociologues et les psychiatres peuvent bien s'affronter. Pour le soulagement des bien-pensants qui aiment les catégories étanches - une place pour chaque chose et chaque femme à sa place - ils peuvent bien mettre en évidence la "vocation de la prostitution".

Un nommé Morasso prétend que "l'impulsion sexuelle est la cause principale qui pousse la femme à la prostitution", alors qu'un nommé Lombroso conclut à "la frigidité sexuelle de la prostituée". Le même savant italien peut s'enorgueillir d'une théorie séduisante qui établit "l'identité complète du criminel-né et de la prostituée-née", et rendre ainsi sa bonne conscience à la société, puisqu'il devient inutile de gâcher du temps, de l'argent ou même de la compassion pour ces parias-nés !

.... En fait, toutes ces prises de position dénotent le même refus de considérer le vrai problème.

Ce que les clients viennent chercher dans une chambre de passe, on le sait bien aujourd'hui : ce n'est pas tant la sexualité, que le pouvoir sexuel, c'est une femme réduite à son absolue valeur d'objet, par la somme qu'il lui laisse en partant. La prostituée ne vend pas seulement son sexe, mais sa dégradation. La condition féminine qui s'exprime à l'extrême dans la prostitution, le virilisme poussé jusqu'à l'horreur, mettent en évidence ce qu'on parvient dans la vie courante à masquer derrière le paravent de l'hypocrisie et des bonnes moeurs : l'aveu du rapport de force qui s'est instauré entre l'homme et la femme, transformant la notion de plaisir basée sur l'échange et le respect mutuel du corps de l'autre, en une sexualité de maître à esclave, qui implique le sadisme de l'un et le masochisme de l'autre.

C'est pourquoi depuis 20 siècles, toutes les réglementations et les lois successives qui ont codifié la prostitution, n'ont eu pour but que de protéger le client, de fermer les yeux (et d'ouvrir les poches) sur les immenses profits qu'en tiraient des tiers grâce à la complicité traditionnelle entre le "milieu", la police, la justice et le pouvoir, et enfin, d'aggraver la mise à l'écart et l'humiliation systématique de toute cette catégorie d'être humains destinés à satisfaire les pulsions sexuelles d'une autre.

Cette discrimination répondait à un besoin bien connu de ceux qui détiennent un pouvoir : diviser pour régner, affaiblir pour dominer.

Aux belles époques du patriarcat, le triage se faisait même dès l'enfance : d'un côté les femmes consacrées aux plaisirs des sens et dont certains délicats faisaient cultiver également l'esprit, hétaires ou geishas, par exemple.

Mais surtout, pas tout chez la même femme ! Sinon, c'est la fin de l'amour-domination et le commencement d'une aventure autrement dangereuse qui l'appelle l'égalité.

Dans l'antiquité grecque du moins, aucun déshonneur ne s'attachait à la profession de prostituée. Thaïs devint l'épouse de Ptolémée, Aspasia celle de Périclès.

Avec un réjouissant sens des réalités, les Grecs avaient peuplé leur Olympe de Dieux et de Déeses également libres et intéressés aux plaisirs charnels.

C'est avec le permis de Stupre, la Licencia Stupri de Marcus, en 180 avant JC, que la prostituée est devenue une esclave légale, frappée d'indignité et d'infamie jusqu'à sa mort.

Le Christianisme ne devait pas rester en si bon chemin. Ayant écarté du ciel chrétien la Déesse-Mère de l'Antiquité, source de toute vie, pour la remplacer par une Trinité exclusivement masculine (curieuse façon de comprendre la nature et la biologie), notre religion allait donner la mesure de son sexisme en faisant d'Eve, la responsable du péché originel et de la chute, puis en identifiant pour les siècles des siècles, La Femme à la chair et la chair au Mal.

L'affection charnelle, c'est la mort (Saint Paul)... La femme est souillure (Saint Jérôme)... La volupté est le péché exécrable (Saint François de Sales)... Toutes les femmes devraient mourir de honte à la pensée d'être nées femmes (Saint Clément d'Alexandrie).....

On remplirait une encyclopédie des citations misogynes des Pères de l'Eglise et penseurs chrétiens.

De cette malédiction, les femmes se sont à peine remises. Elle s'est inscrite dans leur chair, dans notre morale, dans nos traditions, dans nos phantasmes et reprend vigueur chaque fois que l'avenir s'éclaire pour elles, chaque fois qu'un progrès scientifique les libère d'une contrainte biologique et d'un destin passif.

...
 Elle en dit long aussi cette récupération, par le biais de la pornographie et de la violence, de la femme-esclave, qu'on peut châtier, enfermer, mutiler, enchaîner selon son bon plaisir. L'exploitation commerciale du fascinant et dégradant rapport bourreau-victime, parvient encore à snober - ou à combler secrètement - tout un public masculin qui ne se décide pas à renoncer aux stéréotypes sexuels en usage dans la société patriarcale.

...."Tota mulier in utero" affirmait Saint-Thomas d'Aquin au 13^e. siècle. Tout en elles est sexe jusqu'à l'esprit, redit en écho 7 siècles plus tard, Jean Paulhan, préfaçant 'Histoire d'O'....

... "La prostituée est un cloaque" affirmait Saint Augustin.

"La femme est un pot de chambre", répondait Sade "dont je ne me sers que par nécessité". Sade relayé par Henry Miller pour qui la prostitution incarne la perfection de l'existence féminine "puisqu'elle réduit la femme à ce qu'elle doit être : un con " !.

Troublantes correspondances entre des hommes de disciplines si différentes, mais qui, tous, sont complices, plus ou moins consciemment, de cette mise en carte généralisée des femmes, de cette définition unilatérale et coercitive de leurs goûts, droits et devoirs, du refus de les laisser se définir et se choisir comme tout être humain.

"Li femo noun soun gen" ! ainsi que l'énonçait candidement le droit provençal :
 "les femmes ne sont pas des gens " !

C'est assez dire que la prostitution, loin d'être un phénomène isolé, est au coeur même de la condition féminine.

QUELQUES ADRESSES

S.O.S. Prostituées - Association pour l'abolition de la
prostitution et la répression du proxénétisme
Fondée en 1981
Fondatrice - Agnès LAURY

Boîte postale 8 - 75660 PARIS - CEDEX 14

Association nationale d'action et de défense
des femmes prostituées
2, Rue des Colonnes
75002 - PARIS
Présidente : Madame CHEVREAU

PALLAQUES
Association pour la réinsertion des prostituées
6, rue Frochot
75009 - PARIS

Les Equipes d'Action
21, rue Sainte Croix de la Bretonnière
75004 - PARIS

DDASS
Place de l'Hôtel de Ville
75004 - PARIS

DDASS
57, Bd. de Sébastopol
75002 - PARIS

Amicale du Nid
21, rue du Château d'Eau
75010 - PARIS

Milieu Ouvert
13, Bd. St. Denis
75002 - PARIS

Mouvement du Nid
7, rue du Laudy
92 - CLICHY

Le Nid
65, Bd. de Clichy
75009 - PARIS

En Belgique

Mouvement du Nid
Rue du Secours, 10
1030 BRUXELLES

En janvier 1983 fut créée l'A.S.B.L. VIVRE.

Cette A.S.B.L. combat par l'information

les drogues
la violence
le proxénétisme

Pour toute information : STEVENS C.

BIBLIOGRAPHIE

1. "Les criminels professionnels"
J. PINATEL Ed. PARIS DALLOZ 1957
2. Revue de Science criminelle et de droit pénal
comparé
J. PINATEL Ed. PARIS DALLOZ
3. "Criminologie" Tome II du droit pénal et
criminologie
J. PINATEL et P. BOUZAT Ed. PARIS DALLOZ
4. "Organized Crime, a Business Enterprise"
The annals of the american academy of political
and social science
Th. SELLIN Mai 1963
5. Eléments de criminologie
J. CONSTANT LIEGE 1949
6. Compte général de la justice criminelle en France
G. STEFANI, G. LEVASSEUR, R. JAMBU-Nerlin
7. Criminologie et science pénitentiaire PARIS DALLOZ 1968
8. Les délinquants de profession, indéterminée
J. BAQUET et V. RASBOURGH 1963
9. Du crime en col blanc au délit de chevalier
Annales de la Faculté de Droit de Liège
G. KELENS 1968
10. La prostitution, étude de science criminelle
J.P. COGNIART PARIS MALOINE 1939
11. Police et prostitution
M. SICOT
12. Evolution de la prostitution
F. REGNAULT PARIS FLAMARION 1908
13. A history of prostitution from antiquity
to the present day
G.R. SCOTT LONDRES TROCHSTREAM BOOKS 1954
14. Le problème de la prostitution
(Journal des tribunaux)
J. VAN PARIJS 1952
15. Les critères criminologiques de la prostitution
et les devoirs de la société
(Journaux des tribunaux)
A. MERGEN 1952

16. La femme criminelle et la prostituée
C. LOMBROSO et G. FERRERO
PARIS ALCAN 1896
17. Prostitution
B.J. GEORGE JUNIOR
18. Etude sur la prostitution des mineurs
Dr. Paul LEMOAL
LES EDITIONS SOCIALES
FRANCAISES
19. Enquête sur les mesures de relèvement des
prostituées
GENEVE - SOC. DES NATIONS 1939
20. L'action préventive contre la prostitution
GENEVE - SOC. DES NATIONS 1943
21. La prostitution
M. SACOTTE
COLLECTION "OU EN EST"
PARIS BUCHET-CHASTEL 1959
22. Eléments de criminologie
J. CONSTANT
LIEGE 1949
23. Réglementation administrative et répression
pénale en matière de prostitution et de
proxénétisme
J. CONSTANT
REVUE DE DROIT INTERN.
ET DE DROIT COMPARE BXL 1962
24. Maladies vénériennes, prostitution et
législation en France
L.M. RAYMONDIS
REVUE INT. DE CRIMINOLOGIE
ET DE POLICE TECHNIQUE 1963
25. La prostitution, fléau social
A. MEYER
REVUE INTERN. DE POLICE
CRIMINELLE 1961
26. Un fléau social, le problème médico-policier
de la prostitution
A. SCHEIBER
PARIS LIBRAIRIE MEDICIS 1946
27. L'amour est une fête
Sylvie BOURDON
PIERRE BELLEFOND
28. Essai sur l'amour gris
Roger GAILLARD
GRAUNAUER GENEVE 1981
29. "M" comme milieu
JAMES SARAZIN
ED. ALAIN MOREAU
30. Nous ne sommes pas nées prostituées
Chantal et Jean DERNAD
ED. OUVRIERE
31. La prostitution et alors ?
Marc ORAISON
ED. SEUIL

32. 50 ans de trottoir
Violette BARBES
ED. ALAIN LEFEVRE
33. Les bas fonds de l'antiquité
(étudie la prostitution et le proxénétisme
à Athènes et à Rome)
Catherine SALLES
ED. LAFONT
34. Prostitution et proxénétisme
M. MANCINI
COLLECTION QUE SAIS-JE
35. Visage actuel de la traite
36. Trafic de femmes
O. PHILIPPON
37. Avec les prostituées
G. RICHARD-MOLARD
38. La prostitution
President SACOTTE
39. Femmes
M. VAN DER MEERSCH
40. Solution au problème de la prostitution
R.A. VIVIEN
41. MARIE-LA-JOLIE,
De Marseille et de Pigalle à Buenos-Aires, Rio,
Caracas, Saigon, Biskea ... sur les chemins
de la traite des blanches
Mario PAOLESCHI
COLLECTION VECU
42. La prostitution, quatuor pour voix féminines
Kate MILLET
ED. DENOEL GAUTHIER
43. A 16 ans au trottoir
Jean FESCHET
ED. OUVRIERES
44. Les filles de noce
Alain CROBIN
ED. AUBIER MONTAIGNE
45. L'esclavage sexuel de la femme
Kathleen BARRY
STOCK 1979
46. La vie qui va
Jacques PAUGHAN
47. La vie continue
Michèle
LIVRE DE POCHE
48. 5 femmes à abattre
Germaine AZIZ - Marie Odile DELACOURT
COLLECTION FEMMES
GENEVE 1964

49. Le corps prostitué, le sexe dévorant
le désir mystifié
Max CHALEIL ED. GALILEE PARIS 1981
Projet ambitieux : évoluer sur la prostitution.
Le 1er tome traite de l'histoire économique et
sociologique du corps prostitué, le 2ème intitulé
le désir mystifié traite des rapports prostituée-
client-proxénète
50. Le nouveau visage de la prostitution
Dominique DALLAYRAC ED. LAFFONT
51. La maculée
Evelyn ATWOOD
Michetons très spéciaux regardés par la lorgnette,
le voyeurisme, fait découvrir le monde du
sado-masochisme
52. Histoire d'une prostituée
Marie-Thérèse GAUTHIER COLLECTION FEMMES GENEVE 1964
Une prostituée française pendant la première
guerre mondiale. Très vivant.
53. Les chambres closes
Germaine AZIZ STOCK COLLECTION ELLES-MEMES
PARIS 1980
Récit bien écrit et sans effets de la vie d'une
femme algérienne prostituée sans son consentement.
Sa vie et ses révoltes puis sa réinsertion.
54. 50 ans de trottoir
Violette de Barbès A. LEFEUVRE
COLLECTION TEMOIGNAGES
PARIS 1980
Le discours "brut" d'une femme prostituée, ses
espoirs, ses croyances et ses contradictions.
55. Les prostituées
Dr. Claude MAILLARD LAFONT
COLLECTION REPONSES
PARIS 1975
Livre simple et sans prétentions, qui essaye
de démontrer un certain nombre de préjugés
concernant les femmes prostituées.
56. Le nouveau désordre amoureux
P. BRUCKNER et A. FINKIELKRANT LE SEUIL COLLECTION FICTION &
PARIS 1979
Critique des modèles amoureux de notre époque
et remise en cause de la sexualité masculine
traditionnelle. La prostitution est un exemple
à l'appui de cette analyse. Livre décapant et
et plein d'humour.
57. L'amo(u)r et l'argent
J.J. LEBEL LUTTER/STOCK 2
Livre très dense, approche psychanalytique de la
prostitution à partir de la littérature et d'in-
terviews de femmes prostituées en France et aux
Etats-Unis. Volonté d'analyse globale dans une
société donnée ainsi qu'à travers ses rapports aux prostituées

58. Le joueur de dames
Maurice PASQUELOT
Le premier livre qui raconte la vie d'un proxénète.
59. La valse à l'envers
Maurice PASQUELOT
"Quand tu seras grande, méfie-toi des hommes
-

CONFERENCES ET RAPPORTS

- La prostitution vue à travers une expérience du Service social spécialisé (M. VALLIER)
- Les jeunes et la drogue (A. PRICET)
- Exploitation des mineurs (Jean SCELLES)
- Prévenir la prostitution et le proxénétisme (Jean SCELLES)
- Questions psychologiques et sociologiques sur la prostitution (Jean SCELLES)
- Esclavage de la drogue (ses fléaux annexes : la prostitution)
- L'exploitation de la prostitution - Formes nouvelles (Jean SCELLES)
- Comment humaniser la situation des prostituées (Président SACOTTE)
- Comment les prostituées se voient-elles ? (Maurice BERCHAT)

"LA DEROBADÉ"

Ce livre a été un best seller de l'été 1976. Il n'est pas à ranger dans la "bibliothèque rose"; il peut créer un sentiment de nausée à des lecteurs. L'auteur a conservé l'argot, le langage réaliste et cru de son milieu. Mais Jeanne CORDELIÉ est le témoin actuel de ce qui se passe dans le monde de la prostitution; avant de s'en sortir, elle a vécu ce qu'elle nous raconte.

Son livre fourmille d'histoires de filles qui ont été ses camarades. Derrière chacune se profile l'ombre du souteneur. Celui qui se donne un rôle de "protecteur" est en fait "le mac", le "marle", le monsieur qui n'accepte pas de voir discuter ses ordres et ses désirs. Pour être obéi, il use de tous les moyens, de la séduction comme de la violence. Il est le propriétaire à qui la femme doit remettre ses gains. Il arrive d'ailleurs que ce souteneur soit une femme. Jeanne CORDELIÉ écrit : "les marles, ce sont eux, toujours le même scénario, les mêmes salades, les mêmes gestes, les mêmes mots. Ils passent, ces briseurs de rêves et les filles tombent et se pâment...". Les filles ne sont à leurs yeux que des bêtes de rapport car c'est l'argent qui compte avant tout. "Mesdames, vous êtes du bétail, rien que du bétail, ne l'oubliez pas," crie une taulière à son équipe de prostituées et toutes de répondre : "Oui, Madame Pierre". Jeanne CORDELIÉ cite ce cas-limite : "Nicole a le mac le plus redoutable, elle ne lui fera jamais la malle : c'est sa mère".

La prostituée est la "chose", l'esclave de son protecteur. Comment pourrait-elle s'arrêter, choisir la liberté quand elle rapporte près d'un million d'anciens francs par mois à son homme ? "Sacré Popo!, comment te faire comprendre, sans te mettre le coeur en miettes, que derrière celle que tu as choisi d'épouser, se profile l'ombre rapace d'un souteneur nullement disposé à lâcher sa proie ?".

HACHETTE 1976

Catherine LEBELLIER est l'auteur d'un livre "Comment ça a commencé" Edition Mercure de France. Trois de ses quatre enfants ont été drogués.

Ses témoignages sont bouleversants, "ma fille n'avait plus d'argent pour sa drogue. La prostitution est arrivée. Cela lui faisait horreur. Elle était farouchement indépendante. Elle n'a jamais été maquée. Pour abandonner la prostitution, elle est partie en Thaïlande. Elle préférerait le trafic aux trottoirs. Elle a été arrêtée à Bangkok. Le père a payé la caution et ramené Odile en avion. Après plusieurs désintoxications, elle a été guérie.

Cet ouvrage est intéressant en particulier pour les détails précis qu'il donne sur le rôle des parents. Ils doivent être unis dans leur affection pour l'enfant en crise, mais vigilants. "C'est aux parents de faire un travail de flic, même si c'est "très culpabilisant". Ils doivent aussi savoir éloigner les copains drogués.

"Cet enfant qui se drogue, c'est le mien"

Par Jacques GUILLON. EDITION SEUIL PARIS.

"FERDAOUS, UNE VOIX EN ENFER"

Roman par Naoul El Suadaoui - préface d'Assia Djebar (Edition des Femmes). Ferdaous, jeune et jolie prostituée cairote, condamnée à mort pour avoir tué un proxénète

HALTE A LA FRAUDE FISCALE, AU PROXENETISME, AU TRAFIC DE LA DROGUE

par Elie GAUTIER

Le Cercle d'Etudes Laménais, 6 rue Saint-Thomas à Rennes a entrepris des recherches tendant à diminuer l'usage de la "monnaie manuelle" (billets de banque et pièces) pour lui préférer la "monnaie scripturale" (par banques et chèques postaux). Quant à notre ami, Elie GAUTIER, docteur ès-lettres et sociologue, il a montré les applications possibles du système pour lutter contre la fraude fiscale et la spéculation, l'inégalité devant l'impôt, l'exportation clandestine des capitaux, les hold-up et le trafic de la drogue (p. 8 - 49).

L'auteur a souvent emprunté à "ESCLAVAGE - Document social", les faits et les chiffres de son argumentation. Il est certain que les contrôles bancaires des comptes où se trouvent inscrits les profits de l'exploitation de la prostitution pourraient permettre une lutte efficace. Mais, dans le présent, les banques s'opposent aux contrôles s'il n'y a pas un ordre du Juge d'instruction ou d'un Contrôleur des Impôts. Demain, les tribunaux pourraient changer leur jurisprudence... Des précédents pourraient être invoqués ; un paiement par chèque a été sanctionné comme un aveu d'aide à la prostitution (Tribunal de Grande Instance de Rouen - 16 mai 1973). Mais il faudrait multiplier les contrôleurs !

En tous cas la piste de recherches de notre ami Elie GAUTIER pourrait avoir des développements notamment dans notre secteur.

(En vente chez l'auteur - 18 F + 3,50 port - E. GAUTIER - TREVE - 22600 LOUDEAC - C.C.P. 8.980.19 N. PARIS).

L'EXPLOITATION DE LA PROSTITUTION - Ses formes nouvelles

par Jean SCELLES

publié n° 1 vol. XXXI - 78 - p. 38-50 par la "REVUE INTERNATIONALE DE CRIMINOLOGIE ET DE POLICE TECHNIQUE" - GENEVE.

UN TEMOIGNAGE : "LE CRI DU CORPS"

par Agnès LAURY

J'ai écrit "Le cri du corps" dans le seul but de pouvoir enfin un jour DIRE et même HURLER un enfer que l'on ne décrira jamais assez. J'ai attendu patiemment - ô combien - de ne plus être totalement aveuglée par une haine vengeresse qui me paraissait totalement nuisible pour m'exprimer et m'associer lucidement à une action. Avant même que mon livre ne sorte, j'ai accepté de parler ... du proxénétisme.

"Quand l'arbre est pourri, il ne suffit pas de couper les branches, il faut déraciner".

Déraciner : s'attaquer en premier lieu aux proxénètes. Le véritable fléau, c'est le proxénétisme.

Ed. J.J. PAUVERT

AVEC LES PROSTITUEES

Par G. RICHARD-MOLARD, fils du regretté pasteur RICHARD-MOLARD, le fondateur de "l'Abri dauphinois", le précurseur de la réinsertion sociale, G. RICHARD-MOLARD continue la tradition familiale.

Il part de faits typiques, puis il étudie les causes principales de la prostitution en France et le comportement des clients et des proxénètes. Ce livre contient un chapitre important : "Pour une politique nouvelle", en partant du rapport PINOT qui permet une réflexion sur l'action à mener. Enfin, en annexe, une liste de 65 ouvrages sur la prostitution et le proxénétisme.

ESCLAVAGE SEXUEL, TORTURE, AMOUR

Par O. PHILIPPON

Notre amie Odette PHILIPPON vient de publier "ESCLAVAGE SEXUEL" (chez Téqui édit.). Elle relate de nombreux faits qui sont dans la manière classique du milieu : les annonces-pièges, la séduction, la drogue, l'auto-stop, le rapt, la torture. Un chapitre est consacré à la traite des enfants dans divers pays (Un certain nombre de ces faits sont extraits des dossiers de documentation des "Equipes d'Action contre la traite des Femmes et des Enfants"). On lira les pages relatives à la torture (p. 98 et suiv.) et aux remèdes envisagés contre la traite (p. 103 - 109).

Enfin, O. PHILIPPON présente les perspectives chrétiennes sur l'amour et la sexualité avec référence aux textes de base pour l'éducation des jeunes.

LA PARTAGEE

Par Barbara, Christine DE CONINCK, ED. DE MINUIT - PARIS 1977

Mireille, ou Barbara pour le milieu, débarque un soir à Paris, chez Christine DE CONINCK et, voyant une machine à écrire, déclare : "J'ai des choses à dire". Et voilà comment Mireille "La partagée" raconte à Christine sa vie, la vie de Barbara plongée dans la prostitution.

Elle a connu le milieu où les mots cheptels, rendement, fric, flics reviennent toujours. Elle a connu la solitude, la peur, le mépris qui la relèguent au rang de chose. Elle a connu les taxes, les rappels, les impôts, les intérêts de retard. Elle a connu l'abattage, le triste défilé d'une centaine de clients par jour.

Devant une telle injustice, Barbara se révolte et clame son désir d'être reconnue comme une personne libre, et son mépris de toutes les tolérances implicites et répressions explicites des pouvoirs publics, cyniquement irresponsables. Elle revendique le droit d'être une femme. Elle veut, avec toutes les femmes enfoncées dans la prostitution, sortir de la peur, de la misère et faire connaître quelle est leur condition.

De ce désir est née l'occupation de l'église St-Nizien, le mouvement des prostituées de Lyon et puis de France. Les femmes se serrent les coudes et clament leur refus d'être asservies, exploitées et niées par des institutions déterminées par les seuls hommes. Elles veulent que la société, responsable de la prostitution, change son regard et les reconnaisse comme des femmes à part entière.

"La partagée" nous fait connaître la détresse d'une femme connaissant deux vies : celle de Mireille, maman ayant un coeur et une sensibilité très vive et celle de Barbara, soumise aux humiliations et au mépris d'un monde qui l'ignore.

CONCLUSION

Etre policier et prendre son métier à coeur, n'est pas une chose facile.

Encensé par les uns, mal vu par les autres... taxé de gardien de la paix ou de brute fasciste, je suis confronté quotidiennement aux contradictions de notre société. De cette société "stressante", violente, avide d'argent, de pouvoir et de biens de consommation, qui écarte sans pitié les faibles, les utopistes, les trop honnêtes et a trop tendance à glorifier le magouilleur, l'homme politique véreux, le gangster "folklorique".

Il est parfois difficile dans ma position de dialoguer avec les gens. Et pourtant c'est ce que je souhaite vivement. Sans dialogue, pas de compréhension ! Sans esprit critique, pas de remède. Faire et défaire les choses pour les refaire mieux ensuite.

Il est plus facile de parler "d'une police" que de définir le comportement individuel du policier. Microcosme de notre société, la police a dans son sein de chouettes petits gars, et d'affreux bougres. Et les meilleurs ne sont pas toujours reconnus comme tels.

A nous policiers d'aller vers le public... Au public de nous tendre la main pour essayer de connaître nos difficultés, notre quotidien. Ne pas juger trop vite, de part et d'autre, de la culpabilité des uns et de l'innocence des autres.
